

# *Comptoir littéraire*



[www.comptoirlitteraire.com](http://www.comptoirlitteraire.com)

présente

## **“Famille-Sans-Nom” (1888)**

**roman de Jules VERNE**

(420 pages)

pour lequel on trouve un résumé

puis successivement l'examen de :

la genèse (page 9)

l'intérêt de l'action (page 10)

l'intérêt littéraire (page 17)

l'intérêt documentaire (page 24)

- la géographie (page 24)
- l'ethnographie (page 28)
- l'Histoire (page 35)

l'intérêt psychologique (page 51)

l'intérêt philosophique (page 56)

la destinée de l'œuvre (page 60).

**Bonne lecture !**

## Résumé

### *“Quelques faits, quelques dates”*

Après un exposé de la situation politique au Bas-Canada en 1837, on assiste à la réunion où les autorités anglaises, dont le gouverneur, lord Gosford, s'inquiétaient de l'agitation qui régnait parmi les Canadiens français, de l'incitation à la rébellion qui était suscitée par l'énigmatique Jean-Sans-Nom, et chargeaient de sa capture l'«entrepreneur de police» Rip.

### *“Douze années avant”*

En 1825, à Chambly, Simon Morgaz avait fait partie, avec M. de Vaudreuil, Robert Farran, François Clerc et Walter Hodge, d'une conspiration de «réformistes» que, à l'instigation de Rip, il avait trahi, devant, alors que Robert Farran, François Clerc et Walter Hodge étaient pendus, fuir, avec sa femme, Bridget, et ses deux fils, Jean et Joann, à travers le Québec puis l'Ontario, jusqu'à la frontière avec les États-Unis où il s'était suicidé, le «paquet de bank-notes» échappé de son portefeuille révélant sa trahison.

### *“Un notaire huron”*

Le 3 septembre 1837, le notaire Nick Sagamore, de Montréal, qui était un Huron, ayant reçu une lettre et étant passé par sa banque, se rendit à Laval avec son second clerc, Lionel, qui écrivait des vers et lui lut le poème qu'il avait composé : *“Le feu follet”*. Voyageait avec eux un jeune homme inconnu qui se troubla quelque peu quand le «stage» fut, un moment, arrêté par Rip et ses hommes qui étaient à la recherche de Jean-Sans-Nom.

### *“La villa Montcalm”*

Maître Nick se rendit à la villa Montcalm où vivaient M. de Vaudreuil, un des chefs du parti réformiste, et sa fille, Clary, qui était amoureuse, sans le connaître, de Jean-Sans-Nom. Le notaire, qui avait reçu en 1825 un mystérieux dépôt de cent mille «piastres», qui en avait remis des parties en 1831 et 1835, soit à deux occasions où avaient eu lieu des manifestations réformistes, lui remit le solde, une somme de cinquante mille «piastres», ce qui permettait d'envisager *“une insurrection prochaine”*, d'autant plus qu'avaient été mystérieusement convoqués à la villa ces autres réformistes qu'étaient William Hodge, François Clerc et André Farran.

### *“L'inconnu”*

M. de Vaudreuil, Clary, Farran, Clerc et Hodge attendaient l'arrivée de l'inconnu qui, signant *“un Fils de la Liberté”*, avait convoqué les trois hommes. Survint le jeune homme qui avait voyagé avec maître Nick. Porteur d'une lettre du député Gramont, il leur demanda de faire partie d'un comité destiné à préparer l'insurrection. Quand des policiers proclamèrent que la tête de Jean-Sans-Nom était mise à prix, il révéla que c'était lui, voulut partir, mais Clary le retint.

### *“Le Saint-Laurent”*

Plus tard, Jean-Sans-Nom rejoignit le port de Sainte-Anne et le "Champlain", le bateau des frères Harcher dont la famille avait fait de lui un fils adoptif. Le bateau descendit le Saint-

Laurent et le remonta le Saguenay, le patriote ne se contentant pas de pêcher mais en rencontrant d'autres à chaque escale et leur remettant de l'argent. À Québec, il s'entretint avec le député réformiste Gramont qui lui exposa la situation politique, et lui parla d'un jeune prêtre au patriotisme enflammé, et qui s'appelait l'abbé Joann.

#### *“De Québec à Montréal”*

Sur le lac Saint-Pierre, le “Champlain” aborda une cage de bois menée par Louis Lacasse qui transportait des armes et des munitions fournies par des États-Uniens. Au-delà de Montréal, Jean-Sans-Nom quitta le bateau qui fut halé au-delà du «*saut de Saint-Louis*» et amarré à Laprairie.

#### *“Un anniversaire”*

Jean voulut revoir Chambly, se demandant : «*Que suis-je venu faire ici?*» mais étant poussé en avant par «*une force invincible*». Il constata que la maison de sa famille avait été brûlée, et apprit que le lieu était considéré comme maudit car c'était «*la maison du traître*». Or, à l'église, prêchait l'abbé Joann en «*porte-parole de la foi catholique et de la foi nationale*». Eut alors lieu une exécution en effigie de Simon Morgaz car c'était l'anniversaire du jour de la mort de ceux qu'il avait trahis. Les deux frères se rejoignirent, mais quittèrent Chambly «*sans avoir prononcé une parole*».

#### *“Maison-Close”*

À Saint-Charles, la triste “Maison-Close” abritait une veuve très solitaire, qui recevait pourtant «*trois ou quatre fois par année*» tantôt un, tantôt deux visiteurs. Ainsi, dans la nuit du 30 septembre 1837, Jean et Joann vinrent voir leur mère, Bridget. Les deux frères avaient choisi deux voies différentes pour réparer la faute commise par leur père, mais la réhabilitation qu'espéraient leur mère leur apparaissait impossible, même à celui qui était prêtre ; ils se disaient que, si leur combat réussissait, ils quitteraient le pays ; que s'ils échouaient, ils seraient morts !

#### *“La ferme de Chipogan”*

La ferme de Chipogan, qui était située près de Laprairie, appartenait à M. de Vaudreuil, et était régie par Thomas Harcher, les deux hommes connaissant la plus parfaite entente, partageant le même patriotisme. Les terres étaient cultivées intelligemment, les bâtiments étaient bien agencés, toute la très nombreuse famille s'employait aux multiples travaux. Et elle célébrait le baptême d'un enfant dont Clary et Jean étaient marraine et parrain. Or Jean, qui avait quitté les frères Harcher neuf jours auparavant, était en retard. Survint un Huron de la tribu des Mahogannis qui annonça la visite, le lendemain, des gens de son village de Walhatta qui viendraient rencontrer maître Nick, dont le nom était Sagamore. Après l'arrivée de Jean, le cortège s'ébranla vers l'église, surveillé par un agent de Rip. L'enfant, étant le vingt-sixième, devait être donné à l'Église, et allait être «*élevé aux frais de la paroisse*».

#### *“Le dernier des Sagamores”*

Le lendemain, où fut célébrée la première communion des jeunes Clément et Cécile Harcher, Jean put parler de ses derniers voyages à M. de Vaudreuil et à Clary qui lui indiquèrent ce qu'avait fait leur comité. Dans un moment où ils furent seuls, la jeune fille manifesta au jeune homme la sympathie qu'elle avait pour lui ; mais, s'il partageait son sentiment, il s'interdisait

d'y répondre, déclarant vouloir trouver la mort dans la lutte qui s'annonçait. Arrivèrent maître Nick et Lionel qui reconnurent en Jean le jeune homme qui se trouvait avec eux dans le «stage». Ils étaient venus pour la signature du contrat de mariage entre Rose Harcher et Bernard Miquelon. Survint une troupe de Hurons revêtus de leur costume de guerre et qui déclarèrent à maître Nick que, du fait de «l'ordre d'hérédité», il devait devenir leur chef, ce qui le laissa tout à fait décontenancé. Ils furent invités à la noce.

#### *“Le festin”*

Après le mariage où maître Nick manifesta encore son ahurissement, Thomas Harcher offrit un repas à «cent cinquante convives» servis par «une escouade de nègres», une multitude de plats dont «la nomenclature» est détaillée. La liesse générale n'empêcha pas Jean-Sans-Nom de discuter avec M. de Vaudreuil et Clary, de leur dire qu'il attendait, pour donner le signal du soulèvement, «une circonstance qui achèvera d'exaspérer les patriotes contre la tyrannie anglo-saxonne», de leur annoncer qu'il était décidé à quitter la ferme, car il craignait d'avoir été filé, ne voulait pas compromettre les Harcher ni profiter de l'hospitalité que lui offraient le père et la fille, avouant qu'il allait trouver refuge dans la maison de sa mère, à Saint-Charles. Maître Nick était sur le point de prononcer un discours quand il vit à la porte Rip.

#### *“Coups de fusils au dessert”*

«Se contentant par un suprême effort de volonté, Jean n'avait même pas tressailli», car Rip ne le connaissait pas. Le policier déclara avoir le mandat d'arrêter Jean-Sans-Nom, mais les Harcher ne le connaissaient pas non plus, Thomas affirmant cependant qu'il lui donnerait asile, ce qui était alors possible de la peine de mort. Tandis que maître Nick proclamait que le proscrit n'était pas là, les agents s'approchèrent, et les hommes de la ferme prirent leurs armes. Mais Jean-Sans-Nom se déclara, demandant pardon à Thomas Harcher et le remerciant de son hospitalité. Les Harcher se jetèrent alors contre les agents, les repoussèrent et se postèrent aux fenêtres, les Hurons restant indifférents. Jean organisa la résistance. Des coups de feu éclatèrent. Les assiégés risquaient d'être submergés lorsque, maître Nick, d'abord resté à l'écart, s'étant entremis entre les belligérants et étant alors en danger, les Hurons se portèrent à sa défense, et obligèrent les assaillants à battre en retraite.

### Deuxième partie

#### *“Premières escarmouches”*

Après «la collision» avec la police, tandis que Catherine Harcher était restée à la ferme qu'occupait un détachement militaire, les hommes s'étaient réfugiés au Vermont. La villa Montcalm, où Clary recevait des lettres de Jean-Sans-Nom, était surveillée ; mais, un mandat d'arrêt ayant été lancé contre lui, M. de Vaudreuil avait pris la fuite. Maître Nick s'était, avec Lionel, retiré parmi les Hurons. Jean-Sans-Nom s'était réfugié à "Maison-Close", étant prêt à «se jeter ostensiblement à travers le comté», ce dont cependant le dissuada Joann. Mais l'adoption par les chambres de Londres de «mesures injustes et violentes» provoqua des «meetings» dont l'un, le 23 octobre, à Saint-Charles, vit l'adoption de treize propositions et la première apparition publique de Jean-Sans-Nom. Le 6 novembre, à Montréal, «une collision» opposa "les Fils de la Liberté" et les membres du "Doric-club". À la suite de l'arrestation, le 16 novembre 1837, à Saint-Jean, de deux patriotes, Jean-Sans-Nom incita le député de Chambly, L.-M. Viger, à délivrer les prisonniers. Mais il fut reconnu par «un agent de la

*maison Rip and Co*», ce qui provoqua une échauffourée où Viger fut blessé, les prisonniers délivrés, tandis que Jean-Sans-Nom disparut.

#### *“Saint-Denis et Saint-Charles”*

Lord Gosford décida d'attaquer les rebelles à Saint-Denis et Saint-Charles, le commandant en chef «*divisant l'armée anglo-canadienne en deux colonnes*», celle commandée par le colonel Gore venant de Sorel et avançant vers Saint-Denis, village qui était défendu par sept à huit cents hommes, la plupart «*réduits à combattre à l'arme blanche*» mais commandés par le docteur Nelson ; s'y trouvaient aussi le député Papineau, ainsi que «*MM. de Vaudreuil, Vincent Hodge, André Farran, William Clerc, Sébastien Gramont*» qui, «*sur un mot qu'ils avaient reçu de Jean, étaient venus rallier les réformistes, en se dérobant non sans peine à la police montréalaise*», et même Clary. La tentative d'évasion du lieutenant Weir, qui avait été capturé, déclencha les hostilités, «*de nombreux coups de mousqueterie*» mais aussi des coups d'un canon qui fit des brèches dans la maison qui était le principal obstacle. Une tentative de le tourner échoua. Mais surgit Jean-Sans-Nom, «*à la tête d'une centaine d'insurgés, venus de Saint-Antoine, de Saint-Ours et de Contrecoeur*», ce qui obligea le colonel Gore à battre en retraite. Après cette victoire, Jean entraîna les patriotes vers Saint-Charles que menaçait la seconde colonne commandée par le lieutenant-colonel Whiterall. Se retrouvaient avec lui dans le village non seulement «*MM. de Vaudreuil, Vincent Hodge, André Farran, William Clerc, Sébastien Gramont*» mais les Harcher, dont l'un fut tué et deux autres blessés. Jean-Sans-Nom «*se bat comme un lion, toujours en tête des siens, toujours en avant dans la mêlée*». Mais c'est une défaite, où «*ceux des combattants qui n'avaient pas succombé, furent contraints de s'enfuir*», tandis que Jean-Sans-Nom, qui avait sauvé M. de Vaudreuil après qu'il ait «*été renversé d'un coup de sabre*», tout en pensant à prévenir Clary, qui était restée à Saint-Denis, le transporta à Maison-Close, qui avait échappé à l'incendie.

#### *“M. de Vaudreuil à Maison-Close”*

Jean-Sans-Nom confia M. de Vaudreuil à sa mère sans lui indiquer que le moribond, dont le torse portait une longue blessure, avait été une des victimes de Simon Morgaz. Il se ranima pour appeler sa fille en prononçant le nom Clary de Vaudreuil. Bridget fut alors en proie au plus grand trouble, mais décida d'aller chercher Clary, malgré la distance, malgré les soldats. Elle la trouva à Saint-Denis au moment où y arrivaient les premiers fugitifs. Elles partirent vers Saint-Charles, croisant d'autres fugitifs. Alors que la femme âgée se sentit trop faible pour continuer, une lueur dans le ciel leur fit craindre l'incendie de Maison-Close. À proximité, elles constatèrent que c'était une ferme voisine qui brûlait. Elles furent alors abordées par trois volontaires anglais dont l'un violenta la jeune fille, qui fut sauvée par... Vincent Hodge qui, d'autres volontaires accourant, leur fit face tout en poussant les deux femmes vers Maison-Close.

#### *“Les huit jours qui suivent”*

M. de Vaudreuil et sa fille étaient, sans le savoir, dans la maison des parents de Simon Morgaz qui, eux, craignaient qu'ils l'apprennent. Jean était prêt à aller chercher un médecin à Montréal, mais Bridget affirma qu'elle pouvait donner des soins suffisants, et qu'il fallait surtout que personne ne pénètre dans la maison, dont elle sortit pour trouver des provisions et «*quelque potion calmante*», constatant alors «*les excès commis par cette soldatesque déchaînée que son chef essayait vainement de retenir*». Jean et Clary se sentaient, dans le malheur, «*liés l'un à l'autre*» et, se rendant compte de ce sentiment, Bridget en conçut un

effroi égal à celui de son fils. Il fit à M. de Vaudreuil le bilan de la défaite, mais envisagea «une campagne à reprendre», et partit donc. Tandis que son père poursuivait sa convalescence, Clary ressentit «une vive amitié» pour Bridget qui, cependant, se tenait dans une «extrême réserve». Le 1<sup>er</sup> décembre, Gore revint à Saint-Denis, et l'angoisse fut grande à Maison-Close où Jean était de retour.

#### "Perquisitions"

Jean-Sans-Nom venait d'échapper à des poursuivants qui étaient conduits par Rip. Il raconta que, à Saint-Denis, il avait retrouvé des patriotes qui «s'occupaient à la défense» contre «une colonne de réguliers et de volontaires», mais n'avaient pu empêcher la dévastation de la bourgade, dévastation qui risquait de s'étendre à «tous les comtés au sud du Saint-Laurent», et avaient dû s'enfuir. Il était revenu pour protéger M. de Vaudreuil, qui lui signifia que «c'est pour le pays qu'il faut mourir». Mais Jean voulut le faire partir avec sa fille, lui et sa mère, vers la frontière avec les États-Unis. Un fermier promit à Bridget «une voiture et un cheval». Le retour à Saint-Charles de «la colonne de Witherall» créait de l'inquiétude. Le fermier vint déclarer qu'il ne pouvait fournir la voiture parce que les soldats occupaient sa ferme ; que la bourgade était cernée et qu'on allait «pratiquer des perquisitions chez les habitants» à la recherche de Jean-Sans-Nom. Toutefois, celui-ci décida de rester, au moment même où l'on enfonçait la porte. Bridget, se présentant, fut reconnue par Rip qui l'appela «madame Morgaz», et renonça à la perquisition. «Mais le secret de Bridget et de son fils était maintenant dévoilé !» Clary, «dans un premier mouvement d'horreur», avait quitté la chambre. Aussi Jean, qui dut avouer à sa mère son amour pour la jeune fille, «s'élança hors de Maison-Close».

#### "Maître Nick à Walhatta"

Maître Nick avait décidé de «suivre les Mahogannis à Walhatta», et une vie nouvelle avait commencé pour lui (elle lui déplaisait, et il était toujours «vêtu à l'europeenne»), et pour son clerc, Lionel, qui s'en enchantait et qui incitait les Hurons à «procéder solennellement à l'intronisation de leur nouveau chef». Il lui indiqua ce à quoi il devrait se plier pour respecter les usages. Mais la cérémonie fut annulée quand parvinrent les nouvelles des événements. Les Hurons furent d'abord heureux de la victoire de Saint-Denis, puis affligés par la défaite de Saint-Charles. Or Lionel, qui était un patriote, qui se demandait «ce qu'était devenu cet héroïque Jean-Sans-Nom», incita alors le chef des Mahogannis à défendre «la cause nationale». Au contraire, Nick Sagamore «cherche à calmer ses belliqueux sujets», à «gagner du temps», sachant que «les insurrections, lorsqu'elles ne réussissent pas dès le début, ont peu de chances de réussir ensuite.» Tandis que Lionel apprit «que la loi martiale venait d'être proclamée dans le district de Montréal», l'abbé Joann entreprit de «soulever les Indiens» en particulier les Mahogannis, qui «ne demandaient qu'à rejoindre les patriotes, qui avaient concentré leurs forces à une quarantaine de lieues, vers le sud-ouest, dans l'île Navy, l'une des îles du Niagara». Mais ils apprirent que Jean-Sans-Nom avait été arrêté et enfermé au fort Frontenac où l'abbé Joann décida de se rendre, et Lionel de l'accompagner.

#### "Le fort Frontenac"

Jean «s'était élancé à travers les épaisse forêts, il avait couru toute la nuit, ne se trouvant jamais assez loin de ceux pour lesquels il ne pouvait plus être qu'un objet de mépris et d'horreur.» Mais il voulait passer la frontière «afin de rejoindre les patriotes et recommencer la campagne insurrectionnelle». Il lui fallut se cacher, ne voyager parfois que de nuit. Il fut cependant cerné par les hommes qui le traquaient et qui «avaient ordre de le prendre mort ou

*vif. Après s'être défendu avec une énergie terrible, après avoir grièvement blessé plusieurs des agents, il fut pris*» par le chef de police Comeau qui le conduisit au fort Frontenac. Mais il ne passa pas tout de suite devant le conseil de guerre car on voulait d'abord connaître sa véritable identité, qu'il continuait de cacher. Le 10 décembre, devant ses juges, il «avoua la part qu'il avait prise aux révoltes», «revendiqua contre l'Angleterre les droits du Canada», et fut condamné à mort. Le 12, Joann et Lionel arrivèrent en vue du fort, tous deux prêts à sacrifier leur vie pour sauver celle de Jean. Le prêtre envisageait plutôt une évasion qu'une attaque de la part des patriotes, et pensait qu'on ne refuserait pas «l'entrée du fort à un ministre qui vient offrir ses consolations à un prisonnier sous le coup d'une condamnation capitale». En effet, le commandant le reçut deux heures avant l'exécution, et lui permit de parler au condamné.

#### *“Joann et Jean”*

Joann comprit que n'était plus possible à Jean qu'*«une fuite immédiate»* s'il ne voulait pas *«tomber sous les balles»*. Introduit dans sa cellule, il le trouva endormi, le réveilla. Ils s'embrassèrent. Jean apprit que Joann n'avait de nouvelles ni de leur mère, ni de M. de Vaudreuil et de sa fille. Mais il l'enjoignit de fuir à l'instant en prenant ses vêtements à lui : *«Il y a assez de ressemblance entre nous pour que personne ne puisse s'apercevoir de la substitution»*, lui signifiant que sa *«présence est plus que jamais nécessaire au milieu des patriotes»* qui n'étaient pas du tout désespérés mais *«réunis au Niagara, dans l'île Navy, prêts à recommencer la lutte.»* Jean refusa, estimant que *«le succès de notre cause ne tient pas à un homme»*. Joann pensait que, en tant que *«pauvre prêtre»*, il ne risquait rien, et que Jean aurait le temps de le délivrer. Finalement, en *«ministre de Dieu»*, il lui ordonna de lui obéir. L'échange de vêtements se fit, et Jean sortit du fort, non sans être pris encore d'*«un irrésistible désir de revenir sur ses pas»*. Dans le *«blizzard»*, il eut du mal à s'orienter et, pour se signaler à Lionel, eut l'idée de lancer les deux derniers vers du *“Feu follet”*. Les deux fugitifs entendirent le bruit de l'exécution de Joann : *«C'était la première victime offerte en expiation du crime de Simon Morgaz !»*

#### *“L'île Navy”*

*«Ceux des chefs qui avaient échappé aux poursuites des loyalistes»*, André Farran, William Clerc, Vincent Hodge, mais aussi Thomas Harcher et quatre de ses fils, maître Nick et *«une cinquantaine de ses guerriers»*, se retrouvaient, en amont des chutes du Niagara, sur l'île Navy, où ils pouvaient facilement passer sur la rive états-unienne grâce au petit bateau à vapeur *“Caroline”*. Sur l'autre rive, les Anglais, qui étaient sous les ordres du colonel Mac Nab, se préparaient à *«opérer une descente»*, que les patriotes ne pouvaient qu'attendre. Ils se réjouirent de voir arriver parmi eux M. de Vaudreuil et Clary, *«accompagnés d'une vieille femme qu'ils ne connaissaient point»*, Bridget, dont la jeune fille avait préservé le secret car elle l'estimait. Mais on apprit que Jean était détenu au fort Frontenac. Vincent Hodge partit le délivrer avec un détachement, mais, à mi-chemin, il dut renoncer à sa tentative.

#### *“Bridget Morgaz”*

Les *«réformistes»* subirent différentes déconvenues : l'imposition de la loi martiale, l'appel à la soumission lancé par le clergé, la neutralité des États-Unis, l'échec d'une incursion de leurs réfugiés au Vermont, la défaite lors d'une bataille à Saint-Eustache, le massacre et les dévastations commis à Saint-Benoît, ce qui produisit *«un profond découragement»*. M. de Vaudreuil était leur chef, mais il était affaibli. Se souciant de l'avenir de sa fille et connaissant l'amour de Vincent Hodge pour elle, il les fit venir ; comme il prononça alors le nom de Simon

Morgaz, il suscita un grand trouble en Clary qui, lorsqu'à l'invitation de son père, Vincent lui proposa de vivre avec lui en «*Amérique*», déclara : «*Ma vie est à un autre !*» M. de Vaudreuil comprit que c'était Jean. Or, à ce moment, retentit le nom «*Morgaz*» qu'une foule jeta à Bridget avec de la boue et des pierres, voulant sa mort, même quand Clary vint la protéger. C'est alors que surgit un homme qui s'écria : «*Ma mère !*» : «*C'était Jean-Sans-Nom, c'était Jean Morgaz !*»

#### *“Expiation”*

Le nom de Morgaz avait été révélé aux patriotes par un espion parmi eux qui n'était autre que Rip qui s'était rendu méconnaissable, qui communiquait avec les hommes de Mac Nab à l'aide d'un fanal, ce que surprit Bridget. Il la menaça : «*Si vous dites qui je suis, je dirai qui vous êtes !*» Elle le dénonça comme «*espion au service des royaux*», et il révéla : «*Cette femme, c'est la femme du traître Simon Morgaz !*» Profitant de la colère contre elle, il put disparaître. Quant à Bridget et Jean Morgaz, ils firent face à «*une multitude déchaînée*» où seuls M. de Vaudreuil, Farran, Clerc, Lionel, Hodge et surtout Clary prirent leur défense. Jean proclama que sa mère avait élevé ses deux fils «*dans l'idée du sacrifice et du renoncement à tout bonheur sur terre*» comme dans la volonté de ne vivre que pour «*rendre son indépendance*» au pays. Quand il indiqua que Joann était mort, la douleur de Bridget fut telle que la foule fut «*impressionnée par cette émouvante scène*». Pourtant, la haine se manifestant encore, elle exigea leur départ du «*camp des patriotes*», demanda à son fils de pardonner à ces gens, en lui disant : «*C'est l'expiation !*» Mais il refusa comme il refusa que les accompagne Clary qui lui déclara son amour. Ils passèrent sur la rive états-unienne où Bridget mourut en demandant à son fils d'oublier l'outrage, de se sacrifier pour son pays.

#### *“Derniers jours”*

Jean enterra sa mère sans qu'une croix indique sa tombe, et se prépara à «*se faire tuer à la prochaine attaque*». Or, le 19 décembre, le colonel Mac Nab, qui avait installé une batterie alors que les «*bonnets bleus*» ne disposaient que de fusils, prépara un débarquement, fit tomber des boulets. M. de Vaudreuil fit passer les femmes et les enfants sur la rive états-unienne, mais Clary refusa de le quitter. Il s'adressa aux hommes qui se déclarèrent décidés à défendre l'île «*jusqu'à la mort*», à empêcher tout débarquement. Survint alors Jean, pour «*reprendre sa place parmi ses anciens compagnons*», auxquels il déclara : «*Soumettez-vous à la honte de voir un Morgaz combattre à vos côtés, et allons mourir pour la cause franco-canadienne !*»

#### *“Nuit du 20 décembre”*

Les combattants, au nombre de deux cents, se portèrent sur le bras gauche de la rivière où Mac Nab «*redouble ses feux*», qui firent tomber des patriotes sans que Jean ne soit «*même effleuré*». Mais, quand les embarcations des assaillants, qui étaient «*quatre à cinq cents, tant volontaires que soldats de l'armée royale*», se trouvèrent «*à mi-rivière*», le bombardement fut suspendu, et les patriotes commencèrent à tirer. Cependant, les assaillants débarquèrent, et, quand Jean, qui refusait de s'abriter, leur clama : «*Je suis Jean-Sans-Nom*», il créa une stupeur, et il s'élança en criant : «*En avant, les bonnets bleus !... Sus aux habits rouges !*» Les patriotes se battirent «*avec impétuosité*». Mais «*le nombre a raison du courage*». William Clerc et André Farran furent blessés mais échappèrent au massacre car on entendait traduire les chefs «*devant les conseils de guerre*». Maître Nick, fuyant vers la rive états-unienne, voulut emmener Clary, qui refusa de quitter son père. Or il fut tué en demandant qu'on sauve sa fille. Vincent Hodge ayant été fait prisonnier, c'est Jean qui se précipita à son secours. Il lui

apparut «couvert de sang - du sang des royaux - sain et sauf, après avoir en vain cherché la mort, après l'avoir vingt fois donnée» ; et, comme, à la nouvelle de la mort de son père, elle s'était évanouie, il l'emporta vers la "Caroline" où il la déposa. Il voulut alors retourner au combat, mais il fut «frappé de deux balles», tandis que le bateau s'éloignait. Alors que la "Caroline" était amarrée à l'autre rive et que, parmi d'autres réfugiés, Clary y veillait Jean, des «volontaires» s'y glissèrent pour se livrer à une «épouvantable œuvre d'égorgement», mettre le feu et couper les amarres. Sur ce «brûlot en feu» qui glissait vers les cataractes, Clary dit à Jean : «Nous allons mourir... mourir ensemble ! Jean, je vous aime... J'aurais été fière de porter votre nom !... Dieu ne l'a pas voulu !» ; il lui répondit : «Expiation !... Expiation !» Et, alors, [...] la "Caroline", se penchant sur l'abîme, disparut dans le gouffre des cataractes.»

#### *"Dernières phases de l'insurrection"*

En 1838, d'autres soulèvements se produisirent encore. Le gouvernement se livra à des représailles, proclama la loi martiale, fit condamner des patriotes.

---

### Analyse

(la pagination indiquée est celle de l'édition originale)

---

#### Genèse

Jules Verne eut un grand plaisir à écrire cette œuvre, pour laquelle, comme à son habitude, il se documenta avec soin, ayant lu l"*"Histoire du Canada"* (1884) du Français Eugène Réveillaud, et, semble-t-il, le *"Journal d'un Fils de la liberté"* d'Amédée Papineau, fils aîné de Louis-Joseph Papineau, chef des patriotes du Bas-Canada en 1837. Il pourrait avoir lu aussi *"Le rebelle"*, une nouvelle du Français Philippe de Trobriand, qui, première fiction écrite sur la rébellion de 1837, fut publiée dans un journal états-unien en décembre 1841 et fut plusieurs fois reprise au Québec ; elle met en scène Laurent de Hautegarde, un jeune chef patriote de Saint-Charles qui participe à l'assemblée des six comtés du 23 octobre 1837, mais est amoureux d'Alice MacDaniel, fille d'un Irlandais loyaliste de Saint-Charles ; c'est une œuvre typiquement romantique, basée sur les thèmes de la noblesse du héros luttant pour son peuple, de l'amour impossible, du déchirement entre sentiments et raison.

À Hetzel, Jules Verne fit savoir : «Merci pour les livres sur le Canada que vous m'avez envoyés [...] Je suis là dans mon pays de prédilection, le pays de Cooper [James Fenimore Cooper, auteur de romans appréciés en France : "Le dernier des Mohicans", "Les pionniers", "La Prairie", "Le lac Ontario"], et si le public a autant de plaisir à lire ce nouvel ouvrage que j'en ai à le faire, ça ira.»

De plus, le voyage qu'il avait fait aux États-Unis 1867 lui avait permis de «contempler les chutes du Niagara», dont il allait dire dans *"Une ville flottante"* : «La nature en cet endroit, l'un des plus beaux du monde, a tout combiné pour émerveiller les yeux» ; et auxquelles il allait faire jouer un grand rôle à la fin de *"Famille-Sans-Nom"*. Il confia encore : «Je me suis assis sur la rive canadienne. Puis je suis reparti. Et l'un de mes plus sincères regrets, c'est de penser que je ne reverrai jamais ce grand pays que j'aime et qu'un Français peut aimer comme il aime la France !» Il indiqua ailleurs : «J'ai eu une chance formidable et la joie de voir le Niagara pris par les glaces. C'était le 14 avril, et il y avait des torrents d'eau qui se déversaient dans les mâchoires ouvertes de la glace.»

---

### Intérêt de l'action

Jules Verne voulut écrire un roman historique, c'est-à-dire surmonter la contradiction entre l'Histoire (qui se veut vérité) et le roman (qui est fiction, fantaisie, imagination, c'est-à-dire mensonge), entre le réel et l'imaginaire. Dans un cadre historique, qui présente des événements et des personnages historiques, il créa des situations et des personnages fictifs, étant, dans le dernier chapitre où il donne une liste de patriotes condamnés, obligé d'indiquer : «*À ces noms, il convient de joindre ceux de quelques-uns des personnages qui ont figuré dans cette histoire*» (page 418), révélant ainsi sa difficulté à intégrer la fiction dans l'Histoire, à composer un véritable roman historique.

Il voulut à la fois s'appuyer sur le document qui procure un effet de réel, faire connaître le passé et même susciter la réflexion sur l'Histoire, la compréhension du présent et la prise d'une position politique, et offrir une évasion, satisfaire le besoin de romanesque, mener à l'émotion, affective et esthétique.

Pour cela, il mêla à la tragédie collective que fut la rébellion qui eut lieu en 1837, dans ce qu'on appelait alors le Bas-Canada (et qui est aujourd'hui le Québec), contre le pouvoir britannique, la tragédie d'une famille fictive, celle de Simon Morgaz, de sa femme, Bridget, et de ses fils, Joann et surtout Jean-Sans-Nom que, d'ailleurs, un autre personnage, maître Nick, voit comme «*un héros de roman*» (page 83). Rendant son texte parfois palpitant et émouvant, il greffa à l'Histoire de fortes situations, d'habiles mystères et péripéties, une histoire d'amour malheureux.

Cette tragédie familiale a été causée par la trahison de Simon Morgaz, que Jules Verne expose dans son deuxième chapitre qui est intitulé "*Douze ans avant*". Il nous apprend que cet avocat a, «*en 1825, opportunément livré, à prix d'or, ses complices de la conspiration de Chambly*» (page 18) «*dont le but était de soustraire le Canada à la domination anglaise*» (page 23). Il en fait l'époux d'une États-unienne (on se demande pourquoi !), Bridget ; l'afflige de «*la passion du jeu*» (page 28) ; lui donne deux fils aux caractères opposés (page 28) ; fait péricliter son cabinet (page 29) ; lui attribue «*de graves difficultés pécuniaires*» et le fait succomber à la tentation d'accepter «*l'énorme somme de cent mille piastres*» (page 31 ; cela ferait aujourd'hui plus de huit millions de dollars !). Résultat d'une «*abominable machination*», la maison où sont réunis les conspirateurs est «*envahie par les agents de la police, dirigés par Rip*» (page 29). Les conjurés sont arrêtés et conduits à la prison de Montréal. Lors du procès, est révélée la traître, ce qui provoque «*un irrésistible mouvement de répulsion [...] sur le banc des accusés*» : «*on le tenait pour un infâme, dont la trahison allait coûter la vie aux plus ardents apôtres de l'indépendance canadienne*». Walter Hodge, Robert Farran et William Clerc furent en effet «*condamnés à mort*» (page 32) et «*moururent sur l'échafaud*» (page 33), tandis que Simon Morgaz «*se hâta de disparaître*» (page 34). «*Une universelle réprobation*» poursuit alors la famille : Bridget est chassée de la maison, les deux garçons, du collège ; et ils doivent se réfugier à Verchères. La fidèle et vaillante épouse «*se réjouissait d'être dans ce dénuement, qui donnait tort aux accusateurs*» (page 34) ; Joann «*n'osait même penser à l'opprobre infligé désormais au nom de Morgaz*», «*redoutait de trouver coupable l'homme dont il était le fils*», tandis que Jean «*croyait à l'innocence*» de son père, «*se laissait emporter à ses instincts d'affection filiale*» (page 35). Puis la famille, qui avait été rejointe par Simon, doit gagner l'Ontario, tenter de rester à Kingston avant de s'engager vers l'Ouest, alors que sévit l'hiver. Ils couchent dans des «*cahutes abandonnées*», «*des anfractuosités de roches ou sous des arbres*» (page 37).

Ce traître, ce «proscrit» (pages 103, 187), ce «*misérable que toute une vie d'opprobre aurait mis au ban de l'humanité*» (page 190), qui ne peut que poursuivre sa fuite farouche, car c'est comme s'il «*eût porté au front quelque signe infamant, qui le désignait à la vindicte universelle*» (page 37), au sujet duquel le romancier se demande : «*Quel lieu cherchait-il? Sa femme ni ses fils ne pouvaient le savoir, car il allait toujours devant lui, et ils ne faisaient que le suivre. Le 3 décembre, vers le soir, ces infortunés, exténués de fatigue et de besoin, firent halte dans une grotte, à demi obstruée de broussailles et de ronces - quelque repaire de bêtes fauves, abandonné à ce moment*» (page 38), est éminemment romantique. On sent d'ailleurs dans ce passage, qui confine au pastiche, le souvenir du poème de «*La légende des siècles*» de Victor Hugo consacré à la fuite de Caïn après le meurtre d'Abel, «*La conscience*» (1859) : comme pour Caïn qui se réfugie en vain dans la tombe pour échapper au regard de Dieu («*L'œil était dans la tombe et regardait Caïn*»), l'obscurité de la grotte ne suffit pas à dissimuler le forfait de Simon Morgaz ; il en sort pour se suicider à l'aube. C'est alors qu'*«une détonation retentit*» : «*Le misérable venait de se tirer un coup de pistolet dans le cœur*» (page 40, l'auteur croyant nécessaire d'ajouter : «*Il était mort.*» !), ce geste faisant croire à sa culpabilité qui est confirmée par la découverte d'*«un paquet de bank-notes*».

Jules Verne, poursuivant dans la veine d'un romantisme désespéré, fait retomber la malédiction sur ces innocents que sont la femme et les enfants : «*Il n'y avait plus qu'une famille flétrie, dont le nom allait disparaître avec celui qui l'avait déshonoré !*» (page 40). L'argent du suicidé «*ne devant être employé qu'aux besoins de la cause nationale*» (page 155), Bridget, Joann et Jean (d'où les énigmatiques «*initiales J.B.J.*» [pages 77-78] dont on comprend plus tard qu'elles les désignent, mais pourquoi dans cet ordre? leur utilisation n'apparaissant donc ni très crédible ni très utile !) s'emploient à «*réparer vis-à-vis du pays le mal que lui avait fait la trahison paternelle*» (page 267). Le nom de Morgaz étant maudit, ils le font sous le couvert de l'anonymat : «*La mère et les fils [...] résolurent de renoncer à leur nom, sans même songer à en prendre un autre*» (page 154). Mais, en fait, il faut bien avoir un nom, et s'impose donc «*Sans-Nom*». D'où le titre du roman, «*Famille-Sans-Nom*», qui a quelque chose de frappant. Mais est curieuse l'idée, pour effacer un nom, d'en prendre un qui ne peut qu'attirer l'attention, susciter les questions ! N'aurait-il pas fallu, au contraire, choisir un nom répandu au Bas-Canada (comme aujourd'hui au Québec), comme par exemples Laliberté ou Tremblay (qui aurait d'ailleurs permis ce slogan : «*Tremblay fera trembler le pouvoir anglais !*»).

Douze ans plus tard, alors qu'un peu trop mécaniquement se trouvent engagés dans une autre conspiration les frères et fils des acteurs de la première, André Farran, William Clerc, Vincent Hodge, Jean et Joann, ceux-ci décident de reprendre «*l'œuvre interrompue par la trahison de leur père*» (page 155), et de réparer la faute qu'il a commise, en empruntant deux voies différentes : Joann «*avait voulu être prêtre, mais prêtre militant*» et réapparaît en «*tribun de la chaire, d'une éloquence entraînante, que ne retient aucune considération personnelle, et qui ferait certainement à notre cause le sacrifice de sa liberté et de sa vie !*» (page 117 ; on peut s'étonner que ce soit le député Gramont qui le révèle à son frère qui garde alors le silence, tandis que, tout aussi invraisemblablement, les deux frères se rejoignent à Chambly qu'ils quittent «*sans avoir prononcé une parole*») ; «*Jean, lui, s'était jeté dans le mouvement réformiste, non plus par la parole, mais par les actes*» (pages 155-156). «*Les mêmes idées, les mêmes aspirations, se rencontraient dans ces deux êtres si unis par le cœur. Tous deux luttaient pour leur pays, chacun à sa manière, l'un par la parole, l'autre par l'action, l'un et l'autre également prêts aux derniers sacrifices*» (pages 144-145).

Toute la première partie du roman repose essentiellement sur le mystère de ce jeune homme sur lequel le romancier revient constamment : il «*travaillait dans l'ombre et si mystérieusement que les principaux réformistes ne l'avaient jamais aperçu qu'en de rares*

*circonstances. Autour de ce personnage s'était créée une véritable légende qui lui donnait une influence extraordinaire sur l'esprit des masses»* (page 15) ; «aux jours d'émeutes, il surgissait au plus fort de la mêlée ; puis, à l'issue de la lutte, il disparaissait. Mais on sentait qu'il agissait dans l'ombre [encore !], que sa main ne cessait de préparer l'avenir. Vainement les autorités avaient essayé de découvrir sa retraite. [...] On ne savait rien de l'origine de cet homme, non plus que de sa vie passée ni de sa vie présente» (page 69). «On ne sait quel est ce personnage, ni d'où il vient, ni où il va.» (page 18), ce qui est très étonnant en un pays dont on dit aujourd'hui encore qu'il est «tricoté serré» ! «Son influence était toute-puissante sur la population franco-canadienne. Par suite, une légende s'était faite autour de sa personne, et les patriotes s'attendaient toujours à le voir apparaître, agitant le drapeau de l'indépendance» (page 69), «symbolisant la révolution canadienne» (page 70). Ainsi, il «est passé à l'état d'être quasi-surnaturel» (pages 18, 69) et «était attendu comme un Messie» (page 131). Menant «son œuvre de propagande» (page 135), sa «campagne de propagande» (page 188), il «a reparu dans les comtés du bas Canada» (page 16), «a été vu à Québec» (page 19). «Sa tête est mise à prix [...] six mille piastres» (page 21). «Il est parvenu jusqu'ici à se soustraire aux plus sévères recherches» (page 85). C'est évidemment le jeune homme inconnu qui voyage vers l'île Jésus avec le notaire Nick et son second clerc ; qui, lorsque Rip arrête la voiture (le «stage» !), serait découvert si on remarquait «la transformation que subit sa physionomie» (page 60) ; qui, selon le policier, est «criminel pour les uns, héros pour les autres» (page 61) ; qui a signé «un Fils de la Liberté» les lettres envoyées à M.M. de Vaudreuil, Farran, Clerc et Hodge ; qui surgit devant eux en se présentant justement comme «le Fils de la Liberté qui vous a écrit, messieurs» (pages 92, 93) ; qui, lorsque, annoncée par «une sonnerie de clairons» (page 97), retentit la proclamation, par «un constable, accompagné d'une escouade de police» (page 98) : «Est mise à prix la tête de Jean-Sans-Nom» (page 99), révèle : «Je suis Jean-Sans-Nom !»

Même s'il est affirmé que «Jean, lui, s'était jeté dans le mouvement réformiste, non plus par la parole, mais par les actes» (pages 155-156), trop longtemps son action n'est que virtuelle, future, espérée ; sa renommée ne repose sur rien. Il est même indiqué que «bien que la rébellion n'eût pas mieux abouti en 1831 qu'en 1835, sa réputation n'en avait pas été amoindrie. Dans les masses, on le considérait comme le chef mystérieux des Fils de la Liberté. Il n'apparaissait qu'à l'heure où il fallait donner de sa personne, et disparaissait ensuite pour reprendre son œuvre. On sait à quelle haute place il était arrivé dans le parti de l'opposition libérale. Il semblait que la cause de l'indépendance fût dans les mains d'un seul homme [...] et c'est de lui seul que les patriotes attendaient le signal d'une nouvelle insurrection.» (page 156). Longtemps, rien ne vient prouver la réputation dont il jouit, tandis qu'est suivie une «campagne de propagande» qui intéresse Jules Verne parce qu'il la lui fit faire par voie maritime. Tout se passe comme s'il avait du mal à attribuer des exploits à un héros inventé, qui ne peut supplanter ceux que l'Histoire a consacrés. Aussi sourit-on quand pour la énième fois, il nous est dit qu'«il reparaîtrait à la tête des patriotes, il tomberait comme la foudre sur les soldats de Colborne. Peut-être cette réapparition, pour ainsi dire miraculeuse, jette-rait [sic]-elle l'épouvante dans leurs rangs, en même temps qu'elle provoquerait un élan irrésistible chez les Fils de la Liberté.» (page 387). Il nous est dit qu'il a risqué «cent fois sa vie» (page 398) ; mais nous n'avons vu que de rares occasions. Cette stigmatisation de l'immobilisme des États-unis : «Des vœux, oui ! Des actes, peu ou point !» (page 370) semble pouvoir s'appliquer à l'ensemble de l'aventure de Jean-Sans-Nom !

Thème encore romantique, la réprobation du crime retombe sur les proches du criminel : «Si la mère et les fils étaient innocents du crime de l'époux et du père, les préjugés sont tels qu'ils n'eussent trouvé nulle part ni pitié ni pardon. En Canada aussi bien qu'en n'importe quel point du monde, leur nom serait l'objet d'une réprobation unanime» (page 154) ; «ils seraient des parias, des "outlaws" que la société repousse, qu'elle met, pour ainsi dire, en dehors de

*l'humanité*» (page 158). Jean se lamente : «Ah ! misérables que nous sommes, dont le contact est une souillure» (page 159).

La famille est poursuivie jusqu'à la fin par «l'exécration publique» (page 23), qui ressurgit toujours aussi violente quand cet anonymat est rompu, chez ceux-là mêmes qu'elle tentait de libérer, ce qui scandalise le romancier : «Que de pareils sentiments se fussent manifestés à l'égard de cette malheureuse femme, que l'on fit remonter jusqu'à elle la responsabilité des trahisons de Simon Morgaz, c'était d'une révoltante injustice. Cela ne pouvait se comprendre que de la part d'une foule qui, toute à son premier mouvement, ne réfléchissait plus. Mais que la présence de Jean-Sans-Nom ne l'eût pas arrêtée dans son affolement, après ce que l'on savait de lui, cela passait toutes limites.» (page 388). La famille gravit un à un les degrés de l'expiation («Ceci, c'est l'expiation ! Sois assez fort pour souffrir !» dit Bridget à son fils [page 159], le chapitre XI est intitulé "Expiation", et, page 414, Jean répète «le dernier mot murmuré par sa mère : «Expiation !... Expiation !»). Dans cette tragédie qui culmine en des scènes à la Dostoïevski, où «allait finir cette existence où s'étaient accumulées toutes les souffrances, toutes les misères, qui peuvent accabler une créature humaine» (page 391), où les principaux personnages trouvent la mort, se fait bien sentir «le poids d'une fatalité contre laquelle nulle justice ne pouvait prévaloir» (page 395). Et quelle scène de cinéma hollywoodien que ce «brûlot en feu», la "Caroline", glissant, avec à son bord les deux amoureux tragiques, dont l'un est ensanglé, vers les chutes du Niagara et s'y précipitant ! scène véritablement digne d'un opéra de Wagner qu'on trouvait déjà dans cette nouvelle de Jules Verne, 'Martin Paz" (1852), où un canot dans lequel prenaient place Martin et Sarah s'engloutissait dans le tourbillon d'une cataracte.

Jules Verne a en effet, ajouté une intrigue amoureuse, l'histoire d'un amour forcément à peine esquissé, inabouti et malheureux.

Clary est déjà, sans le connaître, amoureuse de Jean-Sans-Nom. Aussi «pâlit»-elle quand on lui dit qu'il est menacé par Rip (page 84), et le retient-elle quand il veut quitter la villa Montcalm après la proclamation de la police.

On apprend plus tard que, en ces deux jours où il y séjournait, il fut traité «comme un fils, comme un frère» (page 187) ; que «son cœur s'était senti pénétré de cette ardente sympathie qu'il lui inspirait et qu'il ressentait pour elle» (page 190) ; qu'«avec passion Clary entendait le jeune proscrit glorifier la cause qui leur était si chère à tous deux !» - «Peut-être subissait-il l'influence de cette âme vibrante de jeune fille dont le patriotisme s'accordait si étroitement avec le sien.» (page 103) !

À la ferme Harcher, elle s'inquiète de son retard. Dans un moment où ils sont seuls, elle manifeste le sentiment qu'elle a pour lui, mais, s'il le partage, il s'interdit d'y répondre, et déclare vouloir trouver la mort dans la lutte qui s'annonce, ce thème du sauveur qui ne voudra pas bénéficier de son succès (qu'on trouve déjà page 159) étant, lui aussi, dans le ton de Victor Hugo. Alors qu'elle évoque le nom de Simon Morgaz, il éprouve un grand trouble (page 187). Comme ils ne veulent pas dévoiler leur sentiment, elle par pudeur, lui du fait de l'opprobre qui l'accable, tout un jeu de quiproquos se déroule. Il allègue le combat qu'il doit livrer par patriotisme, et «la jeune fille avait compris ce qu'il y avait d'angoisses cachées sous cet élan de patriotisme» (page 189). Ils peuvent regretter d'avoir à «se séparer», se demandent : «Où pourraient-ils se revoir, et en quel lieu?, leur cœur se serrant douloureusement à la pensée de ce prochain éloignement.» (page 186).

Puis Clary reçoit de lui des lettres, avant de le retrouver à Saint-Denis. Mais, Bridget étant allée la chercher à Saint-Charles, où, un volontaire anglais la violentant, elle est sauvée par... Vincent Hodge, son autre amoureux.

Car cette relation n'est pas sans connaître un obstacle : l'amour que ressent pour Clary ce fils de Walter Hodge qui, comme son père, est à la fois un États-unien et un patriote, M. de Vaudreuil pouvant apprécier : «Vous, qui ne teniez pas à notre pays par les liens d'origine,

*vous n'avez pas hésité, cependant, à vous mettre au premier rang des patriotes»* (page 375), et «*approuver ses sentiments»* : «*À quel plus généreux, à quel plus ardent patriote eût-elle [Clary] pu confier son avenir? Il était digne d'elle, elle était digne de lui.*» (page 307). Voilà qui est très cornélien.

Vincent, Clary et Jean se retrouvent à l'île Navy avec M. de Vaudreuil. Celui-ci, se souciant de l'avenir de sa fille et connaissant l'amour de Vincent Hodge pour elle, les fait venir ; comme il prononce alors le nom de Simon Morgaz, il suscite un grand trouble en Clary qui, lorsque, à l'invitation de son père, Vincent lui propose de vivre avec lui en «*Amérique*», déclare : «*Ma vie est à un autre !*» M. de Vaudreuil comprend que c'est Jean. Quand il est révélé que celui-ci est en fait Jean Morgaz, Vincent, «*en se retrouvant en face du fils du dénonciateur de son père, de l'homme qu'il savait aimé de Clary de Vaudreuil, avait senti un flux de colère et de haine lui monter à la tête. Mais, refoulant ses instincts de vengeance, il ne songea plus qu'à défendre la jeune fille contre les dispositions hostiles que lui valait son dévouement à Bridget Morgaz.*» (page 387). «*Par une discrétion digne de son caractère, il se tenait sur une extrême réserve, ne voulant rien laisser paraître de ce qui aurait pu ressembler à un blâme pour les sentiments manifestés par Clary.*» (page 395).

Le couple sans espoir que forment Jean Sans-Nom et Clary de Vaudreuil, aux effusions sentimentales et patriotiques, est tragiquement emporté dans la catastrophe finale, qui est d'autant plus une catastrophe que Jules Verne fut fasciné, comme avant lui cet autre romantique que fut Chateaubriand, par l'énorme puissance qui se dégage des chutes du Niagara.

Cette catastrophe était la seule issue du roman, qui était passé d'un plaidoyer pour la lutte nationale et la gloire des patriotes à une lamentation sur l'échec et sur la mort des justes, de la glorification à la déploration, de la positivité à la morbidité du thème de la liberté.

Alors qu'on peut considérer que, avec Simon Morgaz, qui est voué à une éternité du crime et de la vengeance, on a le Caïn de l'Ancien Testament (mais aussi Judas [page 35]), avec Jean-Sans-Nom, dont il est dit qu'il «*était attendu comme un Messie*» (page 131), qui est un fils qui se sacrifie pour le rachat d'une faute, on a le Jésus du Nouveau Testament et le rachat des fautes.

Par l'intrication de deux tragédies, celle de l'Histoire et celle d'une famille, le roman est souvent palpitant, passionnant. Mais il est aussi trop encombré d'éléments inutiles sinon pénibles.

À quoi sert vraiment ce Rip, «*de la maison Rip and Co*», «*entrepreneur de police*» (page 19), «*toujours à l'affût pour le compte du gouvernement*» (page 61), sorte de «privé» avant la lettre dont la vraisemblance peut être mise en doute, car, si la première agence, le "Bureau de renseignements pour le commerce", qui fournissait aux commerçants, moyennant finance, des services de renseignement et de surveillance économique, qui donnait aussi des informations sur les conjoints volages, fut créée en 1833 à Paris, par Eugène-François Vidocq, ce ne fut qu'en 1850 qu'elle s'exporta aux États-Unis avec la création de l'agence Pinkerton? Si cet agent habile de l'action répressive de l'État et symbole de ses turpitudes inspire une véritable aversion, ce n'est même pas lui qui capture Jean-Sans-Nom, mais «*le policier Comeau*» (on se demande pourquoi : il n'y avait pas là de vérité historique à respecter !). Rip n'est guère vraiment utile que dans son espionnage sur l'île Navy et sa dénonciation de Bridget Morgaz qu'il est en effet le seul à pouvoir faire.

L'invention du notaire Nick Sagamore, tout aussi contestable, répond à la volonté de Jules Verne d'être aussi comique, de ménager les épisodes de délassement qui doivent, selon les habitudes ou conventions du roman de jeunesse, entrelarder l'action sérieuse. Cet «*excellent*

*homme*» fait des «*plaisanteries*» (page 77) ; il se récrie quand il constate que son clerc, Lionel, a écrit «*Des lignes inégales?... Des blancs d'un côté !... Des blancs de l'autre !... Tant de bonne encre perdue, tant de bon papier gaspillé en marges inutiles !*», donc «*Des vers*», et même tout un poème intitulé «*Le feu follet*», qui a été composé pour «*le concours de la Lyre-Amicale*» (pages 44-45), qui est déroulé tout au long, alors qu'il ne sert, en fait, qu'à permettre au clerc de reconnaître en Jean le jeune homme qui, dans le «*stage*», l'apprécia (page 195) ; il aurait préféré le voir composer «*quelque évocation dithyrambique à Tabellionoppe, la muse du parfait notaire*» (page 45). Il montre beaucoup d'exaltation à son arrivée à la ferme des Harcher : «*Eh ! je serais venu de plus loin, s'il l'avait fallu, même de plus loin que du bout du monde, du soleil, des étoiles !*» (page 191). Étant Huron, il est, quand survient, lors de la noce chez les Harcher, une troupe de Hurons revêtus de leur costume de guerre, obligé, du fait de «*l'ordre d'héritage*», de devenir leur chef, ce qui le laisse tout à fait ahuri, et de vivre avec eux à Walhatta, non sans réticence, se souciant d'ailleurs encore de sa «*vieille Dolly*» (page 206) alors que s'ouvre la perspective des Indiennes qui voudront partager le «*wigwam*» (page 323), du mariage avec «*une squaw de haute naissance*», «*la veuve du prédécesseur*» (page 324). Lionel, qui l'a poussé avec ardeur à accepter le séjour chez les Mahogganis, s'en enchaîne, et devient un vrai Mahogganni, s'imagine devenir le poète de la tribu (page 204), ce qui lui attire, lors de la discussion pour la préparation du festival, cette remontrance : «*Prends garde que, de ton visage pâle, je ne fasse un visage rouge avec une bonne taloche !*» (page 320) et cette «*maîtresse gifle*» qui est évitée (page 324) : on est en pleine bouffonnerie ! Mais, même à l'intérieur du chapitre intitulé «*Maître Nick à Walhatta*», Jules Verne, incapable de maintenir l'intérêt pour ce qui s'y passe, reprend le sujet des mésaventures des patriotes, de Jean-Sans-Nom et de Joann (pages 327-328).

Dans le chapitre intitulé «*Maison-Close*», qui est au contraire très sombre, la première phrase : «*À six lieues de Saint-Denis s'élève le bourg de Saint-Charles*» (page 149) est parfaitement inutile puisque le lecteur (surtout le lecteur français !) ne connaît ni l'un ni l'autre de ces deux villages. Puis on a à subir la longue, fastidieuse et tout aussi inutile description de la maison, du jardin (page 149). À la maladresse de ce tableau s'ajoute celle du portrait de son occupante qui est marqué par une lourde insistance, la mention répétée de sa charité.

Le chapitre «*La ferme de Chipogan*» s'empêtre d'abord dans un interminable tableau documentaire, puis dans l'attention accordée au retard de Jean (ce qui est finalement inutile puisqu'il arrive quand même) comme dans celle accordée à la visite du Huron. Mais sont comiques aussi, dans le tableau idyllique de la famille Harcher, les propos entre Thomas et Catherine (pages 172, 183), «*son intractable moitié*» (page 173) mais qu'il trouve une «*excellente femme, un peu précautionneuse, sans doute !*» (page 183), dont il dit : «*Elle n'entend pas ceci !... Elle n'entend pas cela !... Et je vous prie de croire cependant qu'elle n'est point sourde !*» (page 184) car «*elle n'entendait pas était sa manière habituelle d'admonester les gens*» (page 183). On est censé s'amuser encore de l'exagération bouffonne par laquelle, lors de la signature du contrat de mariage, tout le monde signe, même des visiteurs, et qu'il faut ajouter des pages, ce qui s'étire sur une heure ! (page 198). Pour le repas de noce, «*le comté de Laprairie et même le district de Montréal eussent pris place à la table hospitalière de Thomas Harcher*» (page 205), qui reçoit «*cent cinquante convives*» servis par «*une escouade de nègres*», offrant une multitude de plats dont «*la nomenclature*» est détaillée. Autre trait comique : sur l'île Navy, à maître Nick, Thomas Harcher «*serra la main si vigoureusement que, pendant vingt-quatre heures, il lui eût été impossible de manier l'arc ou le tomahawk !*» (page 359).

Jules Verne se complaît encore au comique dans ses notations sur le Canada français «*où l'on compte encore plus d'avocats que de clients, comme aussi plus de médecins que de malades*» (page 27) ; où l'on aimerait particulièrement «*ce whisky qui coule aussi*

*naturellement vers les gosiers canadiens que le Saint-Laurent vers l'Atlantique»* (page 198) mais bien plus rapidement !

Dans un autre registre, le marin qu'était Jules Verne, qui était soucieux aussi dans beaucoup de ses romans de procéder à un arpantage du territoire, tint à faire faire à Jean-Sans-Nom, qui poursuit ainsi sa «campagne de propagande» et sa distribution d'argent, un grand voyage sur "Le Champlain", le long du Saint-Laurent et du Saguenay, pour étaler sa réelle connaissance de la navigation et sa prétendue connaissance de la région. Cela occupe deux chapitres, s'étend sur une trentaine de pages, alors que ce débordement d'activité, qui n'a rien d'historique, s'avère finalement inutile puisqu'il n'y eut guère d'agitation patriote que dans la région de Montréal !

Ainsi, surtout dans la première partie, trouve-t-on trop de ces développements accessoires, et surviennent sans cesse d'intempestives digressions, où l'auteur, on le sent, transcrit simplement de ses fiches de documentation, et laisse l'impression d'avoir dû, pour composer les deux volumes qu'attendait son éditeur, louoyer dans le premier pour retarder le plus possible le déclenchement d'événements vraiment significatifs, d'avoir même dû «tirer à la ligne», faire du volume avec du vide !

Parfois, la narration juxtapose sans le moindre lien des éléments disparates :

-Page 11, de la réunion du gouverneur, du commandant général et du ministre de la police, on passe sans transition à l'indication du sens du mot indien «kébec».

-Page 146, au milieu de l'indication de l'*«influence considérable»* du clergé au Canada français, est mentionnée «*la lutte des vieilles croyances catholiques [...] contre les dogmes protestants»* ; puis le romancier revient à l'influence des «curés, véritables chefs de paroisse» [cela ne va-t-il pas de soi?], et livre un commentaire intempestif : «*La politique qui tendait à dégager les provinces canadiennes des mains anglo-saxonnes, n'était pas étrangère à cette alliance du clergé et des fidèles»*.

-Page 153, Jules Verne déverse une fiche superflue sur les Sulpiciens, à l'indication d'une visite que reçoit Bridget succède la description de «*la grande route»*.

On relève bien des phrases inutiles :

- «*Si maître Nick ne se fit point prier, Lionel ne se fit pas prier davantage.*» (page 196).

- «*La vaste salle avait été très artistement décorée en l'honneur de Bernard et de Rose Miquelon*» (page 211) alors que c'est évidemment l'ensemble du festin qui est donné en leur honneur.

- Alors que le festin à la ferme des Harper n'a pas encore eu lieu, Jules Verne consacre un paragraphe d'une dizaine de lignes pour annoncer qu'après la noce chacun retournera à sa vie habituelle (page 206) : la belle affaire !

- Lors de la survenue de Rip, il est indiqué que M. et Mlle de Vaudreuil «*savaient que Jean-Sans-Nom était dans cette salle*» (page 219) : évidemment, puisqu'ils conversaient avec lui !

- Après la citation de l'arrêté qui se conclut par : «*Peine de mort pour quiconque lui [Jean-Sans-Nom] aura donné asile*», Jules Verne croit devoir préciser qu'était prononcée «*la peine capitale contre quiconque lui aurait donné ou lui donnerait asile !*» (page 223) ; s'est-il relu?

Il n'a pas non plus évité quelques illogismes. Dans le chapitre "Le fort Frontenac", il indique que «*l'abbé Joann ignorait [...] que le jugement avait été rendu deux jours auparavant*» ; pourtant, quelques lignes plus loin, le personnage pensait qu'on ne refuserait pas «*l'entrée du fort à un ministre qui vient offrir ses consolations à un prisonnier sous le coup d'une condamnation capitale*» (page 339) ; enfin, à la page suivante, il reçoit la nouvelle de la condamnation à mort !

Surtout, tout au long du livre, on a à subir de lassantes répétitions des mêmes faits, des mêmes idées. Tendance peut-être due au feuilleton, le romancier donne au début des

chapitres, débuts qui, de ce fait, sont faibles, un résumé de ce qui précède, en particulier au début de la seconde partie, au début du chapitre "Maître Nick à Walhatta". Provoquent aussi des répétitions les fréquents retours en arrière :

- évidemment celui qui est bien annoncé par le titre du chapitre "*Douze années avant*" qui révèle l'histoire de Simon Morgaz ;
- celui qui fait connaître la suite de ce qui s'est passé à la villa Montcalm (page 103) ;
- celui qui indique que «*quelques années avant*», Jean-Sans-Nom trouva un «*asile*» chez Thomas Harcher (page 104) ;
- celui qui raconte ce qui, de nouveau «*douze années avant*» (page 154), s'était passé à Chambly (page 158) ;
- celui qui revient «*quelques jours avant*» (page 220) pour signaler que Jean-Sans-Nom avait déjà été reconnu ;
- celui où le romancier doit bien spécifier : «*Voici, d'ailleurs, ce qui s'était passé, après les incidents dont la ferme avait été le théâtre*» (page 234) ;
- celui qui nous apprend ce qui est arrivé à Vincent Hodge depuis son intervention auprès de Clary à Saint-Charles (page 358) ;
- celui qui fait de même dans le cas de Bridget (pages 363-364) ;
- celui qui joue le même rôle pour Rip (pages 382, 383) ;
- celui, enfin, qui, «*en quelques mots*», répond à cette question : «*Comment le fugitif se trouvait-il alors à l'île Navy*» (page 386).

Ces retours en arrière sont autant de rattrapages auquel le romancier fut obligé de procéder pour bien nouer tous les fils du récit dans lequel il avait couru étourdiment.

Si les fins de chapitres sont souvent habiles (celles de "*Douze années avant*", de "*L'inconnu*", de "*Le festin*", de "*Perquisitions*", de "*Bridget*", et, évidemment, de "*Nuit du 20 décembre*"), la fin même du livre, ce plat et presque froid exposé historique qu'est le chapitre "*Dernières phases de l'insurrection*", est une lamentable retombée après le sommet d'émotions qu'on vient de lire !

"*Famille-Sans-Nom*", greffant, sur de vraies tragédies, l'une nationale, l'autre familiale, trop d'éléments accessoires de peu d'intérêt ou même inutiles, et déroulant une narration trop négligée et maladroite, peut difficilement être pris au sérieux !

---

### Intérêt littéraire

Le roman est généralement écrit dans la prose simplement informative de l'exposé journalistique, qui était résolument moderne. Mais, comme il a été écrit à la fin du XIXe siècle, on y trouve des mots ou expressions anciens ou qui nous paraissent recherchés et qu'il est utile de faire comprendre :

- «*anacréontique*» : référence au poète grec Anacréon qui fut un des plus grands représentants du lyrisme personnel : «*accords anacréontiques*» (page 60) ;
- «*admonester*» (page 183) : réprimander sévèrement, sans condamner, mais en avertissant de ne pas recommencer ;
- «*animadversion*» (page 34) : antipathie ;
- «*aode*» (page 162) : nom d'un oiseau ;
- «*bailliage*» (page 137) : territoire sur lequel s'exerçait la juridiction d'un bailli, magistrat qui rendait la justice ;
- «*la basoche*» (page 317) : les gens de justice ;
- «*biscaïen*» (page 262) : balle de fonte ou de fer, de la grosseur d'un petit œuf, qui entrait ordinairement dans la charge à mitraille ;

- «*bivaquer*» (pages 268, 309) : bivouaquer, s'installer provisoirement en plein air, camper ;
- «*collision*» (pages 9, 224, 230, 234, 244) : ici, heurt violent entre individus, accrochage, conflit, affrontement, antagonisme, lutte, tiraillement, friction, froissement, échauffourée, etc., tous mots qui auraient permis d'éviter la sempiternelle répétition (Jules Verne pensa enfin à utiliser «échauffourée» page 245 !) ;
- «*connexité*» (page 83) : qualité de ce qui est connexe ; le mot est abstrait alors que «lien» aurait fait l'affaire !
- «*consomme*» (page 5) : achève, parfait, termine ;
- «*coulter la lessive*» (page 165) : expression familière qui désigne l'opération par laquelle autrefois on arrosait le linge à laver d'une eau chaude qui, peu à peu, s'écoulait du baquet par un trou en partie fermé par un bouchon de paille ;
- «*se débrouiller de quelque chose*» (page 125) : se dégager, se délivrer, se déprendre, se dépêtrer, se tirer de ;
- «*se défiler*» : se mettre à l'abri du feu ennemi : «*se défilant le long des haies*» (page 403) ;
- «*délié*» : 1. qui est d'une grande minceur : des nuages sont «*déliés comme des flèches*» (page 111) ; 2. qui a une grande agilité : les agents de police «*les plus déliés*» (page 15), Rip est «*très délié*» (page 30) ;
- «*desideratum*» (page 7) : revendication ;
- «*disputer*» : défendre : «*cette existence qu'il me faut disputer continûment*» (page 180) ;
- «*donner de tête et de bras*» (page 3) : employer à la fois son intelligence et sa force physique ;
- «*édilité*» (page 52) : ensemble des édiles, des conseillers municipaux ;
- «*embûche*» (page 87) : employé dans son sens ancien : «*embuscade*» ;
- «*entente*» : connaissance approfondie, intelligence : des arbres sont «*soignés avec entente*» (page 163) ;
- «*épithalame*» (page 212) : poème composé à l'occasion d'un mariage ;
- «*étalement de la marée*» (page 91), «*étalement de la mer*» (page 107) : moment où le niveau de la mer est stable ;
- «*gabelou*» (page 127) : fonctionnaire prélevant la gabelle, impôt sur le sel ; de là, tout douanier ;
- «*gourmade*» (page 183) : réprimande ;
- «*gourmander*» (page 178) : reprendre quelqu'un en lui adressant des critiques, des reproches sévères ;
- «*grossoyer*» (pages 43, 318) : faire la copie, en caractères plus gros que ceux de la minute, d'un acte notarié ou d'une décision judiciaire ;
- «*innavigable*» (page 119) : non navigable ;
- «*manche à manche*» (page 263) : au coude à coude ;
- «*mauvais compliment*» (page 139) : blâme, reproche, injure ;
- «*phasianelle*» (page 164) : oiseau de la famille des faisans ;
- «*philippique*» (page 46) : discours violent contre une personne ;
- «*pindariser*» (page 45) : imiter le style de Pindare, poète lyrique grec qui eut une réputation de lourdeur béotienne ;
- «*piquet*» (page 12) : détachement de soldats qui doivent se tenir prêts ;
- «*prétorien*» (page 326) : militaire qui fait partie de la garde personnelle d'un chef d'État ; ici le mot est employé moqueusement pour désigner les Mahogganis qui protègent maître Nick ;
- «*prodrome*» (page 3) : ce qui annonce un événement ;
- «*protester de*» (page 10) : déclarer publiquement qu'on est victime de quelque chose, qu'on est mal compris ;
- «*en puissance de*» : qui a la possibilité de faire quelque chose : Thomas Harcher a deux filles «*en puissance de mari*» (page 166), qui sont fiancées, vont pouvoir se marier ;
- «*rio*» (pages 120, 186) : mot espagnol (!) qui signifie «rivière» ;

- «*rompre charge*» (page 51) : transborder ;
- «*suivre*» : «*Il suit de là*» (page 146) : il s'ensuit ;
- «*tabellion*» : notaire ; d'où les créations bouffonnes : «*Tabellionoppe, la muse du parfait notaire*» (page 45), «*tabellionnesque*» (page 197) ;
- «*tenancier*» : mot qui désignait la personne qui tenait des terres dépendant d'un fief ; il est appliqué à Thomas Harcher (page 167) ; on disait aussi «franc tenancier» ; or ce mot est employé par Jules Verne : «*les francs tenanciers des villes*» (page 7), mais semble alors plutôt désigner les propriétaires ;
- «*tirer bon augure*» (page 115) : prédire un succès.

Le marin qu'était Jules Verne ne résista pas au plaisir de faire faire à Jean-Sans-Nom une navigation, et d'étaler tout un vocabulaire de la marine :

- «*abattre avec les avirons*» (page 126) : gouverner de façon à s'éloigner ;
- «*adonner*» (page 111) : en parlant du vent, tourner dans un sens favorable ;
- «*bâbord*» (page 124) : côté gauche d'un navire quand on regarde vers l'avant ;
- «*bordée*» : route parcourue par un bateau qui louvoie sans virer de bord : «*courir des bordées*» (page 119) ;
- «*brasse*» (page 126) : mesure de profondeur valant environ 1, 60 m ;
- «*cotre*» (page 107) : petit navire à un seul mât ;
- «*désarmer*» (page 131) : garder un navire amarré dans un port après avoir débarqué le personnel, le matériel ; d'où «*désarmement*» (page 133) ;
- «*écoute*» (page 107) : cordage servant à orienter une voile et à l'amarrer à son coin inférieur
- «*encablure*» (page 125) : mesure de longueur qui valait 200 m. ;
- «*étrave*» (page 111) : pièce saillante qui forme la proue d'un navire ;
- «*éventer les voiles*» (page 108) : les disposer de manière à ce que le vent les gonfle ;
- «*flèche*» (page 107) : en fait, «voile de flèche» qui s'utilise sans vergue, en particulier sur les cotres ;
- «*foc*» (page 107) : voile triangulaire à l'avant du navire ;
- «*grand'voile*» (page 107) : principale voile du grand mât ;
- «*haler*» (page 125) : tirer au moyen d'un cordage ; d'où «*se haler à la cordelle*» (page 132) ;
- «*jusant*» (pages 111, 126) : marée descendante ;
- «*lofer*» (page 107) : faire venir le navire plus près du vent en se servant du gouvernail ;
- «*méridienne*» (page 107) : intersection du plan vertical et du plan horizontal d'un lieu ;
- «*mettre en panne*» (page 108) : arrêter un bateau en orientant les vergues ;
- «*mettre le cap à*» (page 108) : se diriger vers ;
- «*ranger le flanc*» (page 127), «*ranger la berge*» (page 132) : passer auprès de, le long de ;
- «*ris*» (page 111) : chacune des bandes horizontales des voiles, qu'on replie pour diminuer la surface de voilure présentée au vent ;
- «*tribord*» (page 124) : côté droit d'un navire quand on regarde vers l'avant.

#### On s'étonne de certaines formulations :

- «*Des faits, on passerait bientôt aux actes.*» (page 13) : la différence n'est pas évidente !
- Il est question des «*détectives*» du ministre (page 14), le terme étant pour le moins anachronique (il apparut en Angleterre en 1867), sinon tout à fait impropre ;
- «*Les curés*» sont définis comme les «*véritables chefs de paroisse*» (page 146) : c'est une lapalissade !
- «*Dangereux partisan*» (page 21) sonne étrangement moderne !
- Les Canadiens seraient les «*petits-fils des Cartier et des Champlain*» (page 23) : on ne leur connaissait pas une telle descendance en terre d'Amérique !
- «*L'opposition est à l'état aigu*» (page 116) est assez maladroite.

- Alors que Bridget a, à Saint-Charles, un achat à faire, Jules Verne s'emberlificote en mentionnant «*quelque indispensable acquisition l'obligeait à sortir*» (page 150) !
- «*Prendre à cheptel*» (page 162) semble vouloir dire «faire entrer dans son cheptel».
- L'abbé Joann étant présenté comme «*un enfant de cette forte race des missionnaires*» (page 143), il faut croire qu'ils ont donc copulé avec des indigènes !

Des erreurs et même des fautes de français sont flagrantes :

- Dans le titre, il ne devrait pas y avoir un trait d'union entre «*Famille*» et «*Sans-Nom*».
  - On trouve constamment «*en Canada*», alors que, le nom du pays étant masculin, on devrait avoir «*au Canada*», «*en*» s'employant pour les pays dont le nom est féminin («*en France*», «*en Belgique*», etc.).
  - «*D'origine*» est employé de façon contestable quand Rip est qualifié d'«*anglo-canadien d'origine*» (page 30), quand les Mahogannis sont présentés comme des «*guerriers d'origine huronne*» (page 329), car le qualificatif ne s'impose que pour parler de quelqu'un qui n'a plus sa nationalité première.
  - Jules Verne place Simon Morgaz «entre ces deux alternatives» (page 31), et écrit ailleurs : «*ce qui ne laisserait aux autorités d'autre alternative que de se soumettre*» (page 239), alors que, en français l'alternative est la situation dans laquelle il n'est que deux choix possibles, et non l'un ou l'autre de ces choix.
  - «*Onomatopique*» (page 113) devrait plutôt être «*onomatopéique*».
  - «*Comité d'action*» (page 95) devient «*comité de concentration*» (page 115).
  - Le romancier écrit «*que la rébellion n'a pas mieux abouti en 1831 qu'en 1835*» (page 156) : les dates devraient évidemment être interverties.
  - On lit : «*sous votre respect*» (page 171) ; on s'attendrait à «*sauf votre respect*».
  - À «*trois heures sonnant*» (page 183), on préfèrerait «*sonnantes*».
  - Plutôt que «*les applaudissements détonnèrent*» (page 212), il faudrait «*détonnèrent*».
  - «*Une voix redondante*» (page 218) ne convient pas car l'adjectif doit qualifier le sens des mots et non le ton sur lequel ils sont dits.
  - Le mot «*garnisaire*» (page 235) désigne en fait celui qu'on établissait en garnison chez les contribuables en retard pour les obliger à payer, ou chez un débiteur pour garder les meubles saisis, ou chez les parents d'un jeune homme qui ne s'était pas présenté pour la conscription, ce qui n'est pas tout à fait le cas pour la ferme Harcher.
  - Jules Verne écrit que, au fort Frontenac, au sujet de sa véritable identité, Jean-Sans-Nom fut «*très circonvenu*» (page 335) alors que, évidemment il fut très circonspect (il prit bien garde à ce qu'il disait) pour essayer de circonvenir les enquêteurs.
  - Le futur «*il conquerrera*» (page 373) et le conditionnel «*jetterait*» (page 387) sont indignes d'un candidat à l'Académie française !
  - L'écrivain fait aller Joann «*de paroisses en paroisses*» (page 388) alors qu'il ne peut évidemment se trouver dans plus d'une paroisse à la fois.
- Enfin, la ponctuation est souvent aberrante ; on lit : «*Mais, comment cette nouvelle avait-elle franchi la frontière canadienne?*» (page 366).

Comme il évoquait le Canada français, Jules Verne se plut à des emprunts à la langue vernaculaire :

- «*batte-feu*» (page 127) : briquet ;
- «*bleuet*» (page 163) : il est indiqué que c'est le «*nom de ces myrtilles des bois*» alors que, pour le lecteur français, c'est le nom d'une fleur ;
- «*canouache*» (page 171) : en note, il est indiqué : «*nom de mépris que les Canadiens donnent à certains sauvages de l'ouest*», mais on n'en trouve aucune confirmation ;
- «*capot*» (pages 57, 171) : grand manteau d'étoffe ou de fourrure ;
- «*cénobitique*» (page 151) : propre aux cénobites, religieux vivant en communauté ;

- «*courreur des bois*» : aventurier qui partait à la recherche de fourrures auprès des Indiens : «ces intrépides aventuriers auxquels on donne encore le nom de “courreurs des bois” (page 57) ;
- «*maskinongi*» (pages 122, 210) : nom d'un poisson qui, en fait, est appelé «maskinongé» ;
- «*minot*» (page 163) : mesure valant huit gallons ou 2218 pouces cubes ;
- «*patate*» (pages 163, 165) : pomme de terre ; Jules Verne emploie même «peler les patates» pour «éplucher les pommes de terre» ;
- «*perchote*» (page 122) : nom d'un poisson qui, en fait, est appelé «perchaude» ;
- «*sagamités*» (page 210), pluriel qui étonne car la «sagamité» est la bouillie de farine de maïs dont se nourrissent les autochtones de l'Amérique septentrionale ; de ce fait, l'ajout, «*d'origine indigène*», est inutile ;
- «*touradis*» (pages 122, 210) : nom d'un poisson qui, en fait, est appelé «touladis» ;
- «*traversier*» (page 171) : Jules Verne, qui avait employé précédemment le mot «*bac*» (page 135), passa ici au québécois, pour ensuite revenir à «*bac*» page 255 ;
- «*tuque*» (page 54) : bonnet en laine tricotée ; comme celle des patriotes était bleue, ils étaient aussi appelés «*les bonnets bleus*», ce que Jules Verne semble avoir découvert assez tard au cours de la rédaction de son roman car ce qualificatif n'apparaît que page 357, pour être ensuite repris pages 360, 372, 383, 394, 397, 399, 400, 404, 405, 406], alors que, par inadvertance, il écrit aussi «*habits bleus*» (page 401) ;
- «*voyageurs*» (page 167) : le romancier français y voit «*ces mariniers qui dirigent les trains de bois par les affluents pour les conduire au grand fleuve*» (pourquoi seulement sur les affluents et non sur le grand fleuve lui-même?) alors que, ces «*trains de bois*» étant appelés «cages», ceux qui les dirigeaient étaient appelés «cageux», tandis que les «*voyageurs*» étaient des employés de compagnies qui partaient faire la traite des fourrures avec les Indiens, des «courreurs des bois», ce que ne sont pas les frères Harcher qui s'en tiennent aux territoires avoisinant la ferme.

Celui qui avoua : «*Je ne connais pas plus d'une centaine de mots anglais*» s'est employé à en placer une bonne partie dans ce livre :

- «*bank-notes*» (pages 40, 77, 79) : billets de banque ;
- «*bill*» (page 6) : loi ;
- «*blinck*» (page 396 ; en fait, «blink») : clignotement ;
- «*blizzard*» (pages 338, 352) : tempête de neige ;
- «*boulevard*» (page 356) : rempart ;
- «*buggie*» (pages 171, 183, 185, 186, 191) mais aussi «*buggy*» (page 52) : cabriolet ;
- «*cock-tail*» (page 198) : cocktail ;
- «*constable*» (page 98) : agent de police ;
- «*crib*» (page 125) : berceau ;
- «*fewces*» (page 160) : «*haies à claire-voie*» est-il indiqué ;
- «*hot-scotch*» (page 198) : scotch ;
- «*hurrahs*» (pages 243, 267) : on se demande bien pourquoi le français «hourra» (qui d'ailleurs vient du russe !) ne pouvait convenir ;
- «*indian summer*» (page 107) : été indien ;
- «*lumbermen*» (pages 162, 166, 186) : bûcherons ;
- «*meeting*» (page 240) : réunion, assemblée ;
- «*night-cap*» (page 198) : boisson prise avant le coucher (qu'on ne sert donc pas en plein jour) ;
- «*office*» (page 237) : bureau ; ici, étude du notaire ;
- «*outlaw*» (page 158) : hors-la-loi ;
- «*post-office*» (pages 30, 46, 71) : bureau de poste (mot qu'on trouve pourtant aussi page 79) ;

- «*relish*» (page 210) : préparation cuite ou marinée, faite à partir de légumes préparés et typiquement utilisée en tant que condiment ;
- «*scotch-reels*» (page 205) : quadrilles écossais dont Jules Verne croit nécessaire de préciser qu'ils sont «*d'origine écossaise*» ; il est vrai que tous ses lecteurs n'avaient pas le bonheur de connaître l'anglais aussi bien que lui !
- «*shérif*» (page 251) : officier de police ; «*député-shérif*» (page 251) est un calque de l'anglais «*deputy-sheriff*» qui signifie «*shérif adjoint*» ;
- «*speechs*» (page 211) discours ;
- «*squatter*» (page 167) : mot par lequel, semble-t-il, Jules Verne voulut désigner un chasseur ou un trappeur, mais qui désigne celui qui occupe une propriété qui n'est pas la sienne ;
- «*squif*» (page 119) : yole (le mot s'écrit plutôt «*skiff*») ;
- «*stage*» (pages 52, 195, 220) pour «*stage-coach*» : diligence ;
- «*steam-boat*» (pages 64, 101), «*steamer*» (page 101) : bateau à vapeur ;
- «*toddy*» (pages 195, 196) : grog, défini comme «*agréable breuvage, composé de genièvre, de sucre, de cannelle, et flanqué de deux rôties croustillantes*» (page 196) ;
- «*tom-jerry*» (page 198) ; en fait, ce devrait être «*tom and jerry*», un cocktail fait d'œufs et de brandy ;
- «*tug-boat*» (page 64) : remorqueur ;
- «*whisky*» (page 198) : whisky.

Jules Verne s'est encore angloisé quand il écrivit :

- «*Nord-Amérique*» (pages 4, 49, 165, 176, 244) : calque de "North-America" ;
  - «*la principale rue*» (page 137), construction qui est celle de «*main street*» ;
  - «*faire une démonstration publique*» (page 244) : en bon français, «*tenir une manifestation*» ;
  - Vincent Hodge propose à Clary de vivre avec lui en «*Amérique*» (page 378) : le Canada n'est-il pas, lui aussi, en Amérique ; sont aussi des Américains, les Canadiens, les Mexicains, etc. ; il faut donc appeler les habitants des États-Unis, États-uniens !
- Ainsi le romancier participait bien de cette angloomanie si typiquement française et qui est devenue aujourd'hui frénétique.

On remarque quelques créations plutôt plaisantes :

- «*le fermier Gamache de cervantesque mémoire*» (page 183 : dans "Don Quichotte" de Cervantès, on trouve le chapitre 20 : "Où l'on raconte les noces de Camache le Riche, avec l'aventure de Basile le Pauvre") ;
- «*tabellionnesque*» (page 197) ;
- les «*Mahogannienes*» (page 200), la «*tribu mahogannienne*» (page 237) ;
- la «*vallée niagarienne*» (page 411).

Est-ce par une sorte d'humour quelque peu pervers que Jules Verne :

- donna au policier maléfique un nom qui aligne les initiales de «R(esquiescat) i(n) p(ace)» ;
- appela «*Maison-Close*» (mots qui désignent habituellement un bordel !) le lieu de la retraite pure de la sainte mère de Jean ?

En dehors du poème «*Le feu follet*» que Jules Verne avait rédigé en 1888 et qu'il réintroduisit avec variantes dans le roman, celui-ci n'offre qu'un texte généralement assez terne où, cependant, quelques effets stylistiques se remarquent, en particulier des comparaisons et des métaphores :

- Lord Gosford prévient ses interlocuteurs : «*Nous sommes dans une soute à poudre, et il n'y faut marcher qu'avec des chaussons de lisière !*» (page 12).
- On lui demande : «*Votre Seigneurie écraserait-elle le complot dans l'œuf ?*», et il répond : «*À moins qu'on ne le fit éclore plus tôt !*» (page 13).
- L'avocat Gramont est l'un des «*coreligionnaires politiques*» de M. de Vaudreuil (page 94).

- Pour Jean-Sans-Nom, «une province arrachée à son pays, c'est un enfant arraché à sa mère !» (page 95).
- Le «royaume des Célestes» (page 132) désigne la Chine.
- Clary veille Jean «comme une sœur de charité au chevet d'un mourant» (page 412).
- Non sans redondance et contradiction (comme signalé auparavant, les cénobites vivent en communauté !), Jules Verne nous dit que Bridget vit «dans une sorte d'isolement cénobitique. Les murs de Maison-Close étaient ceux d'un cloître.» (page 151).
- Pour maître Nick, Lionel est un «nourrisson des muses» (page 195 ; du moins de la muse de la poésie lyrique, Érato), et il «but à même cette coupe de louange» (page 64).
- Obsédé par ce spectacle qu'il avait admiré en 1867, Jules Verne voit la table du repas de noce «disposée en fer à cheval, comme le sont ces chutes du Niagara, qui, à cent cinquante lieues dans le sud-ouest, précipitaient leurs étourdissantes cataractes.» (page 211).
- Le «blizzard» est un «simoun glacé» (page 338).
- L'abbé Joann, apprenant la nouvelle, ressent «le coup de foudre de l'exécution immédiate» (pages 344-345).
- L'île Navy est «le dernier boulevard de l'insurrection» (pages 356-357).
- Une «boue d'outrages» est «jetée à la face de Bridget et de son fils» (page 395).

Admirateur de Fenimore Cooper, Jules Verne déclara à Hetzel que le Canada était son «pays de prédilection, le pays de Cooper» ; il compara Clary à «certaines héroïnes de Fenimore Cooper» (page 68) ; il considéra que c'est «suivant la poétique expression de Fenimore Cooper» que les campagnes de la vallée du Saint-Laurent «n'en étaient que plus belles pour avoir revêtu leur livrée d'automne» (page 122) ; il évoqua «l'un de ses plus fameux héros» qui «gémissoit sur ces massacres d'arbres» qu'on commet aussi sur la ferme de Chipogan (page 162) ; il fit allusion à «Ismaël Busch, le vieux pionnier de Fenimore Cooper, l'un des personnages du roman "La Prairie"» (page 166) ; il marqua son intérêt pour les Iroquois parce qu'«on les voit plus particulièrement figurer dans les récits de Fenimore Cooper» (page 177) ; il fit offrir au marié «une carabine de chasse, qui eût pu rivaliser avec l'arme favorite de Bas-de-Cuir» (page 197) ; il mentionna «Nathaniel Bumppo, le célèbre ami des Mohicans» (page 207), le protagoniste du cycle de Bas-de-Cuir, «qui eût préféré s'engloutir dans ses cataractes [du Niagara] plutôt que de se séparer de Mabel Dunham» (page 396), et le «baudet de David La Gamme», personnage du «Dernier des Mohicans» (page 324).

Jules Verne ne répugna pas non plus à l'hyperbole :

- Pour Jean, «revoir dans son souvenir toutes les misères de sa vie, c'était, semblait-il, plus que ne peut en supporter la nature humaine. Il fallait que Jean eût une extraordinaire énergie pour se contenir, pour qu'un cri d'angoisse ne s'échappât point de sa poitrine.» (page 142).
- «Son regard semblait imprégné de ces larmes ineffaçables qui l avaient si longtemps noyé.» (page 151).
- «La lutte serait terrible, comme doit l'être toute lutte suprême.» (page 156).
- Bridget «baisait ses deux fils au front, comme si elle eût voulu effacer le stigmate indélébile.» (page 157).
- «C'étaient bien des cataractes, qui allaient s'engouffrer dans l'abîme de ces estomacs franco-canadiens !» (page 211).
- Le viol est «un danger pire que la mort.» (page 285).
- «La foule avait grossi, en proie à un de ces délires irrésistibles, qui poussent aux plus lâches attentats.» (page 381).
- «À trois milles en aval, le Niagara s'engouffrait dans l'abîme de ses cataractes.» (page 413).

Il pratiqua la prétérition : «*Inutile d'insister sur les profanations auxquelles se livra cette soldatesque, ivre de sang et de gin, dans un édifice consacré au culte catholique.*» (page 268).

Il recourut à l'allégorie : «*La Vengeance, une torche enflammée à la main, la [la famille Morgaz] poursuivait, comme dans les légendes bibliques, elle fait du meurtrier d'Abel*» (page 36), Simon Morgaz, qui «devenait de plus en plus sombre et farouche» (page 37), étant en effet assimilé à Caïn et spécialement à celui de Victor Hugo dans son poème de "La légende des siècles", "La conscience".

Il forgea des maximes en jouant de la paronomase : «*La force comprime, mais ne réprime pas.*» (page 12).

Il reste qu'il faut reconnaître que, dans l'ensemble, le texte de "*Famille-Sans-Nom*" est plutôt médiocre, et que Jules Verne, qui déclara : «*Je ne pense pas avoir jamais fait un travail bâclé*», ait bien cette fois succombé.

---

### Intérêt documentaire

On pourrait croire que "*Famille-Sans-Nom*" a été écrit par Jules Verne avant tout pour lui permettre des exposés géographiques, ethnographiques et évidemment historiques tant ils sont fréquents et abondants. Son souci didactique est bien marqué par cette insinuation au début de ce qui va être la transcription d'une fiche : «*Ce que le lecteur ignore peut-être, c'est que...*» (page 146). Malheureusement, même s'il s'est abondamment documenté, les descriptions très détaillées qu'il fit du pays, de la réalité canadienne-française, de la rébellion des Patriotes, ne peuvent cacher qu'il n'est jamais venu au Bas-Canada. On relève beaucoup d'erreurs dans différents domaines ici nettement distingués.

### La géographie

"*Famille-Sans-Nom*" s'inséra dans les "*Voyages extraordinaires*", mais si Jules Verne, à son habitude, voulut une grande précision dans l'indication des lieux, il commit tant d'erreurs que ce roman est vraiment, de ce fait, lui aussi, un «voyage extraordinaire».

L'indication : «Le climat du Canada [...] est très chaud l'été, très froid l'hiver» (page 107), qui survient d'ailleurs intempestivement, est exacte. Mais le romancier pense que «*cela tient probablement à ce que les eaux tièdes du Gulf-stream, détournées [par quoi?] de son littoral, ne modèrent pas les excès de sa température*» (ce qui est encore répété page 244). En fait, l'Est du pays subit l'influence du courant froid du Labrador, qui longe vers le sud la côte, une de ses ramifications se dirigeant vers l'ouest pour atteindre le golfe du Saint-Laurent à travers le détroit de Belle-Isle. On lit encore : «*Il n'y avait pas eu de transition, pour ainsi dire, entre les chaleurs de l'été et les froids de la période hivernale*» (page 244) ; or le Québec jouit de quatre saisons bien distinctes, et l'automne connaît justement «*l'été indien*» (page 107), au sujet duquel le romancier commettait déjà l'erreur, si répandue aujourd'hui, en le plaçant dans «*les mois de septembre et d'octobre*», alors que l'été indien est la période de beau temps où, après une première chute de neige, les Indiens se souciaient de procéder aux préparatifs pour l'hiver, période généralement située à la mi-novembre, correspondant ainsi à ce qu'on appelle en France l'été de la Saint-Martin ; il est donc impossible que des légumes soient «*mûris aux derniers jours de l'été indien*» (page 210). Jules Verne estime que le climat très froid du Canada est pourtant «*favorable à la culture*», et affirme : «*S'il y a un avenir assuré en Canada, est-ce surtout celui des cultivateurs*» (page 163), ce qui s'est avéré pour les Prairies mais pas pour l'Est du pays.

Quand il mentionne des animaux qu'on peut chasser autour de la ferme de Chipogan, c'est-à-dire dans la vallée du Saint-Laurent, il en place certains qui ne vivent que dans la taïga comme «*les caribous*» (dont il précise que ce sont «*des sortes de rennes de grande taille*» [page 167]), et d'autres qui ne vivent que dans les lointaines plaines de l'Ouest : «*les bisons*» (page 167) qui font qu'on trouve, parmi les plats offerts lors du festin, «*la langue de bison*» et «*la bosse dudit ruminant*» (page 210). Il cite encore «*les orignaux*» et plus loin «*les élans*» (plus exactement, les élans d'Amérique) ne sachant donc pas qu'ils sont un seul et même animal, le premier nom (d'origine basque) étant celui qu'on emploie au Québec ; ne sachant surtout pas que cet animal n'est pas un bovidé mais un équidé, que le mâle arbore un panache, qu'un chef des Hurons ne peut donc recevoir un surnom tel que «*Corne-d'Orignal*» (page 207) ! Si, en se rendant à Chambly, Jean peut voir des «*couples d'élans qui s'en allaient sous bois*» (page 136), c'est que ces animaux, qui sont généralement indépendants et solitaires, vivent en couple au moment du rut (de la mi-septembre à la mi-octobre). Enfin, ne doit-on pas s'amuser de voir Jules Verne qualifier de «*fauves*» (pages 38, 397) les animaux de la forêt canadienne ?

Soucieux de permettre à ses lecteurs de bien repérer les lieux mentionnés et de suivre l'itinéraire parcouru par Jean-Sans-Nom, Jules Verne fit insérer au début du livre une carte qui montre bien des inexactitudes :

- «*L. Abitibe*» devrait être «Lac Abitibi».
- «*Soulangis*» devrait être «Soulanges».
- «*Beauharnais*» (aussi pages 333, 416) devrait être «Beauharnois».
- Est curieusement situé dans la vallée de la Matapédia un «*Dalhousie*».
- L'île Bonaventure a reçu le nom d'*«I. de la Madeleine»* alors que les îles de la Madeleine forment un archipel situé plus loin et plus au sud dans le Golfe du Saint-Laurent.
- «*Caraquette*» est écrit comme le mot se prononce, alors qu'il s'écrit «Caraquet».
- «*Nouvelle-Écosse*» est doublé d'*«Acadie»*, erreur que Jules Verne répète plusieurs fois dans le texte : l'Acadie «*forme actuellement la Nouvelle-Écosse*» (page 4), «*l'Acadie ou Nouvelle-Écosse*» (page 101), «*cette Nouvelle-Écosse où la race française s'est extraordinairement développée*» (page 102), le village des Harcher «*eût pu lutter avec les plus fécondes bourgades de la Nouvelle-Écosse*» (page 182), erreur qui est due au fait que l'Acadie fut fondée au XVIIe siècle dans ce qui devint ensuite la Nouvelle-Écosse dont les Acadiens furent cependant chassés lors du «*Grand dérangement*» (qui a fait que les Harcher se soient retrouvés près de Laprairie), tandis qu'à leur retour ils furent obligés de s'établir plutôt plus au nord, dans ce qui allait devenir le Nouveau-Brunswick, en particulier dans la région de Caraquet. De ces Acadiens, Jules Verne mentionne les «*formes de leur langage*» et «*leur type resté si pur*» (page 102) sans préciser.

Comme on le voit sur cette carte, la mention (page 101) des îles qui se trouvent à «*l'embouchure du Saint-Laurent*», qui n'est pas qu'une «*large baie*» mais un golfe, devrait commencer par l'île d'Anticosti, continuer par «*l'archipel de la Madeleine*», mentionner ensuite l'île du Prince-Édouard et se terminer par l'île du Cap-Breton.

Comme on l'a déjà signalé, Jules Verne était un marin. Aussi tint-il à faire faire à Jean-Sans-Nom une navigation sur le Saint-Laurent et le Saguenay. Or il faut d'abord signaler qu'il est impossible qu'il ait pu, en deux jours, rejoindre ses «*compagnons à l'embouchure du Saint-Laurent*» (page 94), d'autant plus que l'auteur lui fit gagner «*vers la frontière américaine*», atteindre «*la rivière de Saint-Jean dont le cours sert de limite en partie au Nouveau-Brunswick*» (page 103) et, soudain, se trouver «*au petit port de Sainte-Anne à l'embouchure du Saint-Laurent*» (pages 102, 104), localité qui doit donc être Sainte-Anne-des-Monts sur la côte nord de la Gaspésie. Qu'il ait, de la rivière Saint-Jean, atteint la baie des Chaleurs puis

suivi la côte ou traversé la péninsule, ce voyage de mille kilomètres aurait été aussi long et périlleux que celui de Michel Strogoff en Sibérie !

Le périple maritime débute donc à Sainte-Anne-des-Monts, fait passer par Matane (longtemps un village de pauvres pêcheurs où il ne devait donc pas y avoir de «maîtres» et de «domestiques» ! [page 109]), «la pointe de Monts» (page 107 ; aujourd’hui «Pointe-des-Monts»), Rimouski, Bic, Trois-Pistoles, «la plage de Caconna» (page 109 ; c’était en fait, à cette époque, Kakonna ; aujourd’hui, Cacouna), «la Rivière-du-Loup» (page 110 ; aujourd’hui Rivière-du-Loup), Kamouraska (page 110), Tadoussac, le Saguenay («dont le cours se développe à l’aplomb de ces hautes falaises des caps de la Trinité et de l’Éternité» [page 112]), alors que la rivière coule entièrement dans ce qu’on appelle aujourd’hui le fjord, qui est cependant en effet marqué par le Cap-Trinité et le Cap-Éternité), «la baie de Ha ! Ha !» (page 113, dont il est dit que c’est l’«appellation onomatopique [sic] que lui a décernée l’admiration des touristes» alors qu’évidemment on ne les avait pas attendus pour lui donner ce nom qui est celui de la rivière qui s’y jette, qui descend du lac des Ha ! Ha !, ces «Ha ! Ha !» qu’on trouve dans d’autres noms de lieux au Québec étant en fait ceux que lançaient les portageurs quand, ahanant, du sommet du portage, ils apercevaient enfin l’autre cours d’eau), Chicoutimi, le «comté de Charlevoix», «la Malbaie», Saint-Irénée, Notre-Dame-des-Éboulements, «la baie de Saint-Paul», «les côtes de Beauport et de Beaupré», Château-Richer, l’île d’Orléans, Saint-Michel, «la Pointe-Levis» (en fait, Pointe-Lévy), Québec.

Il n'est pas vrai que les «monts Notre-Dame» en Gaspésie présentent des «pics» (s'ils ne culminent pas à «treize cents pieds» mais à mille deux cents mètres, leurs formes sont toutefois très arrondies) ; que le long du fleuve, «c'est une suite presque ininterrompue d'habitations qui borde les deux rives jusqu'à la limite ouest de la province» (page 102) : ce n'est pas le cas aujourd'hui, et ça l'était d'autant moins en 1837 que, en 1758, les troupes anglaises de Wolfe avaient ravagé la Gaspésie puis, en 1759, «la Côte-du-Sud».

Au sujet de Québec, Jules Verne indiqua dès le début que «les Indiens désignent par le mot “kébec” tout rétrécissement du fleuve produit par un brusque rapprochement des rives. De là le nom de la capitale, qui est bâtie sur un promontoire, sorte de Gibraltar, élevé en amont de l'endroit où le Saint-Laurent s'évase comme un bras de mer» et donna ce tableau : «Ville haute sur la colline abrupte, qui domine le cours du fleuve, ville basse étendue sur la rive, où sont construits les entrepôts et les docks, rues étroites avec trottoirs de planches, maisons de bois pour la plupart, quelques édifices sans grand style, palais du gouverneur, hôtels de la poste et de la marine, cathédrales anglaise et française, une esplanade très fréquentée des promeneurs, une citadelle occupée par une garnison assez importante, telle était alors la vieille cité de Champlain, plus pittoresque, en somme, que les villes modernes du Nord-Amérique.» (page 11). Plus loin, il ne nomme que «la rue du Petit-Champlain» (pages 20, 114) qui se trouve dans «la basse-ville» et où est censé habiter le député Sébastien Gramont, alors qu'on verrait mieux cet avocat demeurer dans «la haute-ville».

Dans le chapitre intitulé «De Québec à Montréal» se continue la navigation sur le Saint-Laurent (pourquoi avoir donné ce titre au seul chapitre précédent?), les étapes étant alors «Port-Neuf» (Portneuf), Lotbinière, «Sainte-Anne» (Sainte-Anne-de-la-Pérade), Saint-Stanislas, Batiscan, «Gentilly» (en fait, Gentilly), «Doucette» (?), Nicolet, «la bourgade des Trois-Rivières» (page 123, où «on venait de créer une fonderie de canons, dirigée par une société franco-canadienne, et qui n'occupait que des ouvriers franco-canadiens» : les forges du Saint-Maurice qui avaient été créées en 1730, étaient depuis la Conquête dirigées par des anglophones, les ouvriers étant francophones, comme c’était le cas partout), Maskinongé, le lac Saint-Pierre où se fait la rencontre d’un train de bois, «les nombreux îlots qui limitent le lac Pierre [sic]» (page 131), Verchères (dont il est dit que ses «femmes s'étaient si courageusement battues à la fin du dix-septième siècle pour défendre un fort attaqué par les sauvages» [page 131], le pluriel de «femmes» étant étonnant puisque l'épisode n'a vu

s'illustrer que Madeleine de Verchères qui, à l'âge de quatorze ans, en octobre 1692, protégea pendant deux jours le fort Verchères des attaques des Iroquois.)

Une erreur énorme consista à prétendre que la marée puisse remonter le fleuve Saint-Laurent jusqu'à hauteur de Montréal (en fait, elle dépasse à peine Québec) et même se manifester dans ce bras étroit qu'est la rivière des Prairies (entre l'île de Montréal et l'île Jésus), d'où la mention «*du flux et du reflux*» (pages 67, 101), de «*l'étalement de la marée*» (page 91), du «*jusant*» (page 98).

On ne peut considérer que, si le fleuve Saint-Laurent a une «*heureuse*» et «*incomparable*» vallée (encore que ce soit exagéré), qu'il coule dans «*les profondeurs de la vallée*» (page 91) : au contraire, il s'étale en une vaste plaine !

Si, après la débâcle, il «*devient navigable*» (page 101), ce n'est pas toutefois au-delà du «*saut de Saint-Louis*», que Jules Verne, qui ne cessa donc de s'empêtrer, considéra comme un lac ! (alors qu'auparavant il avait indiqué que les chutes sont appelées «*sauts*» [page 120]), tout en disant que le bras qui passe «*entre Montréal et la rive droite*» «*est formé de rapides*» (désignés comme «*rapides de Montréal*», pages 102, 107), qui sont en effet ce qu'on appelle aujourd'hui «les rapides de Lachine» qui, justement, arrêtèrent les premiers explorateurs, conduisirent même à l'établissement de Montréal, contraignaient à un long portage pour «aller à la Chine» (c'était bien le but des premiers explorateurs qui avaient déjà cru être arrivés en Inde), cette explication du nom du village étant plus exacte et plus claire que celle que donne Jules Verne (car les «*premiers navigateurs du Saint-Laurent*» n'étaient pas «*arrivés dans le voisinage du pays des grands lacs*» [page 132] qui se trouve à des centaines de kilomètres plus à l'Ouest, l'écrivain ayant curieusement réduit les distances pour tout ce qui se trouve à l'Ouest du Québec et ayant prêté à Lionel «*des yeux bleus rappelant l'eau des grands lacs canadiens*» [page 44] !). Cela ne l'empêcha pas de montrer les frères Harcher halant leur cotre au-delà du «*saut de Saint-Louis*» (page 134), ce qui serait difficile et même inutile car la descente sera ensuite fort périlleuse ! Au bord du lac Saint-Louis, se trouve «*un village d'Iroquois christianisé, le Caughnawaga*» (page 132), qu'on appelle aujourd'hui Kahnawake, que le romancier évoque encore à la fin où les patriotes voulaient «*obliger les sauvages de Caughnawaga à livrer leurs armes*» (page 417). Au temps de Jules Verne, le canal de Lachine permettait de contourner cet obstacle. Mais, au-delà, le cours du Saint-Laurent était encore interrompu par de nombreux autres obstacles qui ne permettaient pas de «*remonter jusqu'à la région des lacs*» (page 101), ce que «*les navires de grand tonnage*» (page 101) ne peuvent faire que depuis qu'a été inauguré, en 1959, le réseau d'écluses, de chenaux et de canaux qui constitue la "Voie maritime du Saint-Laurent".

La situation de l'île de Montréal par rapport au fleuve Saint-Laurent est mal rendue : s'il est vrai qu'elle fait partie d'un archipel, elle en est l'île la plus importante, et elle borde le cours le plus large, qui est appelé «le fleuve», tandis que le bras qui sépare l'île de Montréal de l'île Jésus n'est que «la rivière des Prairies» (nom qui lui fut donné par Jacques Cartier), ce bras étant beaucoup plus étroit et alors parsemé de rapides (Laval, où Jules Verne, bien qu'il ait indiqué auparavant qu'«*elle renferme un certain nombre de paroisses*», voit une «*ville*» (page 93 : cette ville n'a été constituée, artificiellement d'ailleurs, qu'en 1965 !) étant d'ailleurs la réduction du nom du premier village, Laval-des-Rapides, situé, comme il se doit, à l'aval des rapides, et non «*en souvenir du premier évêque institué dans le pays canadien*» [page 66]) ; il n'était donc pas possible que des «*steam-boats*» ou des «*tug-boats*» (page 64) y naviguent ! Il n'est pas vrai non plus que, de l'île Jésus, apparaissent «*les lointaines ondulations de la chaîne des Laurentides*» (page 67), le terme de «*chaîne*» étant d'ailleurs fortement exagéré pour désigner ce massif de collines ; ni que «*le cadre des Laurentides fermait à l'extrême horizon*» cette campagne (page 86).

Dans le tableau qu'il fait de Montréal, Jules Verne, prouvant bien un souci d'information touristique indépendant du sujet du roman, mentionne, comme il l'avait déjà fait dans «*Robur*

*le conquérant*” (1886), «un superbe pont tubulaire, long de trois kilomètres, qui n’existait pas en 1837 et qui la rattache maintenant à la rive droite du fleuve» (page 50) : c’est le pont Victoria qui, commencé en 1854, achevé en 1859, était alors constitué d’un long tube composé d’éléments de fer forgé. Il fut d’ailleurs construit par des Irlandais que Jules Verne confine «dans leur Ghetto de Sainte-Anne» (page 51), la majuscule de «Ghetto» étant tout à fait inappropriée et l’appellation tout à fait contestable car ce sont les immigrants eux-mêmes qui choisissent de vivre groupés dans certains quartiers tels qu’aujourd’hui la «petite Italie» !

Jules Verne indique que l’influence de Jean-Sans-Nom était grande «dans les districts du Saint-Laurent, en amont de Montréal, comme en aval de Québec» (page 18). Or est cité ailleurs le comté de Verchères, qui est en aval de Montréal, et c’est dans la vallée du Richelieu, principalement dans les villages de Chambly, Saint-Charles et Saint-Denis qui s’y échelonnent, que se déroulèrent principalement les événements de 1837, en tout cas ceux qui sont mentionnés dans le roman ; il aurait dû donc écrire, au contraire : «en aval de Montréal et jusqu’à Québec». En allant entre Saint-Charles et Saint-Denis, qui se trouvent sur la rive droite du Richelieu, on ne peut que longer la rivière, ce qui rend étonnantes, quand la mère de Jean-Sans-Nom fait ce chemin, ces deux indications : «*Bridget avait atteint la rive du Richelieu*» - «*Bridget n’avait point à traverser le Richelieu*» (page 276) ; puis que, quand elle et Clary se dirigent vers Saint-Charles, le romancier prétende qu’elles prennent «*la route qui va directement vers le nord à travers le comté de Saint-Hyacinthe*» (page 282) alors qu’il leur faut aller vers le sud ! L’indication «*la rive nord du Richelieu*» où se trouverait Saint-Charles (page 149) est tout à fait fausse puisque le Richelieu coule du sud au nord, du lac Champlain au Saint-Laurent. Quand Jean-Sans-Nom fuit Maison-Close, qui se trouve à Chambly, Jules Verne nous dit d’abord qu’«*il se dirigeait à grands pas vers la frontière*», donc vers le sud, en s’éloignant du Saint-Laurent ; puis il signale que, «à six heures du matin, il se trouvait près de la rive droite du Saint-Laurent, sur les limites du comté de Montréal», donc à l’ouest ! C’est seulement ensuite qu’il précise qu’«*atteindre directement les États-Unis lui parut impraticable.*» (page 332).

Il n’est guère possible qu’une ferme du comté de Laprairie ait pu porter le nom de «*Chipogan*», de tels établissements portant d’ailleurs tout simplement le nom de leur propriétaire. Mais Jules Verne, ayant fait des Harcher des Acadiens (qui portent toutefois un nom anglais !), tint à leur faire adopter un nom qui leur rappelle leur patrie perdue. Or un village du Nouveau-Brunswick porte de nom de Shipagan (alors que c’est en Nouvelle-Écosse que se trouve Chipagan) !

Lors de la pérégrination de la famille Morgaz en Ontario (terme qu’on n’employait pas à l’époque du roman, «*la province de l’Ontario*» [page 104] étant plutôt le Haut-Canada), elle a à «affronter ces mauvais temps, cette brise glaciale, ces froids rigoureux, qui accompagnent l’hiver dans le pays des lacs» (page 37), comme si ce n’était pas le cas ailleurs au Canada ! Surtout, il est curieux que Jules Verne lui fasse «suivre la rive septentrionale [du lac Ontario], afin d’atteindre les États-Unis» (page 37), passer par le «*fort de Toronto*» et «*la rivière de Niagara*» (page 38), alors que, de Kingston, il suffisait de traverser le Saint-Laurent qui fait alors la frontière ! De même, on s’étonne que les Vermontais aient transporté leurs armes «jusqu’au fort Ontario» (page 128), sur la rive méridionale du lac Ontario, puisqu’il leur aurait été plus aisé de les livrer dans la baie Missisquoi du lac Champlain.

Alors que Jean est arrêté dans le comté de «*Beauharnais*» (Beauharnois) et qu’il est conduit au fort Frontenac, près de Kingston, Jules Verne, cafouillant encore, veut que la nouvelle ait à «franchir la frontière canadienne» (page 366) !

Confusion encore dans les directions lors du récit de la fuite du fort Frontenac dont il est dit avec raison qu’elle doit se faire vers le sud pour rejoindre la frontière, alors qu’est évoquée la

nécessité de passer devant le fort (page 354) ; c'est que le romancier veut que Jean entende «*le vif crépitement d'une fusillade*» qui marque la mort de son frère !

Qu'un pêcheur pût, dans sa barque, «*promptement conduire les voyageurs à l'embouchure du Niagara*» (page 354) est tout à fait irréaliste : ce serait une navigation de deux cents kilomètres !

Au début du chapitre intitulé «*L'île Navy*», Jules Verne sert à son lecteur toute une fiche historico-géographique sur le lac Ontario et la rivière Niagara. Il voulut absolument que le Saint-Laurent soit remonté jusqu'à ce qu'on pourrait considérer comme sa source, que sa tragique histoire aboutisse à une véritable catastrophe dans ces fameuses chutes qu'il avait vues lors de son voyage de 1867, et qu'il tenait aussi à évoquer en souvenir admiratif de Chateaubriand.

Ainsi, l'écrivain, qui tenait aussi beaucoup à être, dans ses «*Voyages extraordinaires*», un véritable géographe, avait ici lamentablement échoué dans ce domaine !

### L'ethnographie

Jules Verne parla des différents peuples qui se rencontraient au Bas-Canada en 1837 : les Indiens, les Canadiens français, les Anglais et les États-unis.

#### Les Indiens

Comme on le fit au Québec jusqu'à ces dernières décennies, Jules Verne les appelle «sauvages» en se justifiant : «*C'est ainsi, en Canada, qu'on appelle encore les Indiens, même dans les actes officiels, comme on appelle "sauvagesses" leurs femmes qui portent le nom de "squaws" en langue iroquoise ou huronne*» (pages 174-175 ; en fait, le mot «squaw» est algonquin). Il rappelle qu'ils étaient ceux qui «*possédaient le sol, avant que les Européens eussent traversé l'Océan pour le conquérir*» (page 47). Mais, soucieux de dresser un tableau idyllique des relations des «*Visages Pâles*» (pages 175, 320) et des Indiens, il attribua à ceux-ci, dans une phrase contournée qui prouve son insincérité, une «*prétention tenace à retenir certains priviléges que les autorités ne leur contestent point d'ailleurs*» (page 175), ce qui n'est malheureusement pas vrai puisque les autochtones souffraient et souffrent aujourd'hui encore d'un tenace refus de reconnaissance de leurs droits territoriaux.

Ces autochtones, Jules Verne les réduit aux «*quatre grandes nations qui possédaient autrefois le territoire du Nord-Amérique. On les divisait alors en Algonquins, en Hurons, en Montagnais, en Iroquois*» (page 176). Pourquoi se limiter à ces quelques peuples qui ne vivaient que dans le Nord-Est, alors qu'en Amérique du Nord on trouve encore les Aléoutes, les Inuits, les Esclaves, les Cris, les Ojibwais, les Tinglis, les Haïdas, les Timshians, les Kwakuitis, les Nez-Percés, les Shwanees, les Cherokees, les Chicksaws, les Creeks, les Caddos, les Coktaws, les Blackfoots, les Sioux, les Pawnees, les Kiowas, les Comanches, les Shoshones, les Pauites, les Utes, les Navajos, les Hopis, les Zunis, les Tanoans, les Apaches, les Pueblos, les Pomos, les Miwoks, les Yokuts, les Chumashs, les Abénakis, les Micmacs, etc.?

Mais, admirateur de Fenimore Cooper, Jules Verne se plut à évoquer comme lui Hurons et Iroquois, les premiers «*dont l'amitié fut presque toujours acquise aux Franco-Canadiens*», les seconds qui sont une «*tribu d'Indiens perfides qui s'allierent le plus souvent aux oppresseurs*» (page 48) et que les patriotes voulurent d'ailleurs «*obliger [...] à livrer leurs armes*» (page 417). Le mot «*tribu*» est impropre, tant pour les Hurons, ou Wendats, qui ne forment qu'un peuple que pour les Iroquois, ou Hodinossoris, sur lesquels, parce qu'«*on les voit plus particulièrement figurer dans les récits de Fenimore Cooper*» (pages 176-177), il s'étend, alors qu'ils ne sont même pas impliqués dans le roman, pour indiquer qu'ils

«comprenaient ces tribus diverses : Mohawks, Oneidas, Onondagas, Tuscaroras, Delawares, Mohicans» (page 176) Or le romancier, qui donne à ces nations leurs noms anglais, commet ici aussi de nettes erreurs : les Iroquois sont, vivant entre les Adirondacks et les Grands Lacs, une confédération de cinq nations (il oublie les Cayugas et les Sénécas) qui a adopté celle des Tuscaroras qui vivait en Caroline. En français, les cinq nations étaient appelées Agniers, Onneitouts, Onontagués, Goyogouins et Tsonnontouans. Les Delawares et les Mohicans ne sont pas des Iroquois. À propos de ceux-ci, qui étaient très belliqueux, Jules Verne aurait pu indiquer que, pourtant peuple frère des Hurons (mêmes mœurs, même langue), ils les attaquèrent et les exterminèrent dans leur territoire qui se trouvait au bord de la baie Georgienne, en Ontario, où étaient venus les évangéliser des missionnaires français, obligeant les survivants à se réfugier en 1697 auprès de leurs protecteurs, dans le village de Lorette (aujourd'hui connu sous le nom de Wendake), près de Québec, où ils sont encore. Mais cela l'aurait obligé à renoncer à son invention, d'une fantaisie débridée, du «village de Walhatta» (clin d'œil au Walhalla de Richard Wagner, séjour des guerriers les plus valeureux tués au combat, dans la mythologie germanique?) où, à proximité de Laprairie «prospérait la tribu huronne des Mahogannis» (page 164 ; renseignement répété page 175), nom fantaisiste forgé sur «mahogany», nom d'un arbre d'Amérique centrale ! Cette prospérité devrait être celle que procurent l'agriculture, ainsi que la chasse et la pêche. Or Jules Verne montre des Indiens venant «acheter du poisson» (page 120) !

Est Huron (et, ajoute Jules Verne avec humour, «n'avait point à en rougir» [page 48]), «Nick Sagamore» (page 47) à qui le romancier a donc donné un nom «*retentissant*» mais qui désigne le chef chez les Abénakis ! Qu'il soit notaire (page 43) était encore plus improbable en 1837, sinon aujourd'hui encore, aucune indication n'étant d'ailleurs donnée du parcours exceptionnel qu'il aurait suivi pour en arriver à cette fonction. Et le romancier en rajouta en évoquant un autre notaire, iroquois celui-là, et établi à Québec (page 48), alors que les Iroquois sont anglophones et Québec une ville francophone.

Si maître Nick n'est guère qu'un personnage comique, le Huron qui se présente à la ferme de Chipogan est «de race pure - ce qui se voyait à son visage imberbe, à ses pommettes saillantes et carrées, à ses petits yeux vifs. Sa haute taille, son regard assuré, et pénétrant, la couleur de sa peau, la disposition de sa chevelure, en faisaient un type très reconnaissable de la race indigène de l'Ouest [sic] de l'Amérique.» (page 175). Il est doté de «cette voix gutturale qui est particulière à sa race» (page 175), manie «cette forme de langage, dans laquelle le sauvage ne parlait qu'à la troisième personne» (pages 175-176), use du «langage emphatique des Indiens» (page 218), se démarque par «l'air digne de son attitude» (page 176). Ailleurs, il est dit que les Indiens conservent une «dignité froide» (page 218), leur «gravité atavique».

Jules Verne se plut à citer les noms de Français qui s'étaient unis à des Indiennes (page 47), mais non, encore une fois, sans une certaine confusion, car si «Saint-Castin» est Jean-Vincent d'Abbadie de Saint-Castin [1652-1707], troisième baron de Saint-Castin, qui, s'étant établi à Pentagouet, sur la côte du Maine actuel, épousa l'Indienne Pidianske, l'une des filles du chef Madockawando, de la tribu abénaquie des Pentagouets (Penobscots), et si «d'Entremont» épousa une de leurs filles, «Énaud» est un habitant de la rivière Népisigny, en Acadie [actuellement Bathurst], qui épousa une Indienne, il a donc fait du nom de la rivière celui d'un autre personnage !

Comme on n'était plus «au temps reculé où les attaques des indigènes étaient à craindre. Maintenant les Indiens vivent en bonne intelligence avec la population des campagnes» (page 164), une délégation de «Mahogannis» peut venir à la ferme. Ils portent un costume de guerre ainsi décrit : «La tête coiffée de plumes multicolores, leurs longs et épais cheveux descendant jusqu'à l'épaule d'où retombait le manteau de laine bariolée, le torse recouvert d'une casaque en peau de daim, les pieds chaussés de mocassins en cuir d'orignal» (page 199). Or «les plumes multicolores» sont un emprunt aux Indiens de l'Ouest. Le véritable

costume d'apparat est une longue robe de castor avec des empiècements brodés de piquants de porc-épic, de poils d'original ; et les historiens nous apprennent que, d'une façon générale, les Indiens, et en particulier les chefs, tendaient depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle à s'habiller à l'europeenne : «En 1825, quatre chefs hurons-wendats, dont Nicolas Vincent et Michel Sioui, se rendent en Angleterre où ils sont accueillis par la cour du roi George IV. Selon les archives, les chefs séjournent quelques mois en Angleterre et reviennent à Wendake avec des cadeaux du roi, dont des redingotes de l'armée britannique. Ce type de redingote fera dorénavant partie du costume des Hurons-Wendats. Les femmes enjoivent ces manteaux de motifs magnifiquement brodés avec des poils d'original. Mitasses, mocassins, ceinture fléchée et brassards de métal ou d'écorce de bouleau recouverte d'étoffe rouge complètent le costume d'apparat des hommes.» (Linda Sioui). Ces «mitasses», dont il aurait pu dire que sont des sortes de guêtres, Jules Verne les attribua aux «Mahoganniennes» : «Ces squaws portaient un corsage d'étoffe brodée, dont les manches découvraient l'avant-bras, une jupe à couleurs éclatantes, des "mitasses" en cuir de caribou, garnies de piquant de hérissons, et lacées sur leurs jambes, de souples mocassins, soutachés de grains de verroterie, dans lesquels s'emprisonnaient leurs pieds, dont une Française eût pu envier la petitesse» (page 200).

Prétendre que le cousin de maître Nick, «chef de Peaux-Rouges, régnait sur une des tribus huronnes, établie au nord du comté de Laprairie» (page 47), que lui-même, du fait de «l'ordre d'hérédité» (page 202), puisse lui succéder, parler d'*«un trône»* (page 206), d'un *«manteau royal»* (page 203), etc., sont autant d'inepties, car, chez les Hurons et les Iroquois, qui s'étaient donné depuis la nuit des temps un régime démocratique (dont d'ailleurs la constitution états-unienne s'inspira), les chefs sont élus !

L'idée du «wigwam de Walhatta» (pages 202, 237, 318, 406) est ridicule elle aussi, car le wigwam est, pour une famille, une habitation circulaire, constituée d'un bâti de perches sur lequel est fixé un recouvrement d'écorces de bouleau ou de nattes de quenouille ou de joncs, construite par les Indiens semi-nomades. Or les Hurons et les Iroquois, qui étaient sédentaires, vivaient, à de nombreuses familles, dans de «longues maisons» (qui avaient jusqu'à cent mètres de longueur) permanentes, aux murs d'écorce et aux toits de feuilles et d'herbes.

Lionel, devenu un vrai Mahoganni, est le seul avec lequel son chef s'entretient, alors que la tradition indienne est celle du conseil de tous les guerriers où se prolongent les palabres. Le jeune clerc déclare que, si son maître «devenait jamais prisonnier des Sioux [qui vivent très loin à l'Ouest !], des Oneidas, des Iroquois [mais les Oneidas, en fait, Onneitouts, sont des Iroquois !] et autres sauvages, s'il était attaché à un poteau de supplice, c'est moi qui viendrais le défendre contre les insultes et les griffes des vieilles femmes, et, après sa mort, c'est moi qui déposerais dans sa tombe son calumet et sa hache de guerre !» (page 320). En vue de la cérémonie d'intronisation, il devrait laisser «une touffe de cheveux s'allonger en pointe sur le sommet de son crâne !» (page 323), car, explique Lionel, «si le chef des Mahogganis tombe jamais sur le sentier de la guerre, ne faut-il pas que son ennemi puisse brandir sa tête en signe de victoire?» (page 323) : il aurait évidemment dû parler plutôt de son scalp ! Sur l'île Navy, les Mahogganis se défendent «avec ce courage froid, ce mépris de la mort qui distingue les Indiens de leur race» (page 406) : pourquoi attribuer ces qualités à eux seuls ?

Jules Verne se plut donc à déployer tout un pittoresque qu'il emprunta pour une bonne part aux Indiens de l'Ouest, s'offrit un véritable «western». Alors qu'elles s'ouvrent à quatre mille kilomètres du comté de Laprairie, il voulut absolument faire des Indiens du Bas-Canada des «guerriers des Prairies» (page 207), maître Nick faisant apprécier par Lionel à Walhatta «le grand air des Prairies» (page 317). Il prêta aux Hurons «le "hugh" traditionnel des sauvages de l'Ouest» (page 204). Il leur donna «les surnoms de "Corne-d'Original" ou (plus ridicule encore !) de "Lézard Subtil"» ! (page 207), alors que cet usage n'était pas pratiqué dans l'Est.

Il les montra «brandissant leurs tomahawks avec autant de fougue que s'ils eussent été prêts à s'élancer contre les Iroquois, les Mungos [peuple qu'ignore l'ethnographie la plus avisée !] ou toute autre tribu ennemie du Far-West» (page 212). Il leur prêta «le langage imagé de la phraséologie du Far-West» (page 317). Il imagina que maître Nick put se voir prédire son destin par «le sorcier le plus perspicace du Far-West» (page 359). Il fit honorer par les Mahogannis «le grand Wacondah, le Mitsoumanitou» (page 200), nom qui signifie «capitaine du ciel» mais est celui que le dieu créateur porte chez les Apaches, et que Jules Verne trouva dans les romans de Gustave Aimard, «La grande flibuste», «Les bandits de l'Arizona», etc., nourris, eux, d'une expérience personnelle !

Les Indiens de Jules Verne, qui sentent encore fortement leur XVIII<sup>e</sup> siècle et son mythe obstiné du «bon sauvage», ne furent donc traités par lui que d'une façon caricaturale, pris dans la dérision, dans le côté carnavalesque de leurs costumes et coutumes exotiques.

### Les Canadiens français

Jules Verne voulut donner de la réalité canadienne-française un tableau très détaillé, dont on peut vérifier l'exactitude avec précision.

Il est vrai que la population du Bas-Canada était «restée française, et se rattache à l'ancienne Gaule par ces liens de sang, cette identité de race, ces instincts naturels que la politique internationale ne parvient jamais à briser» (page 2). Le romancier affirme que «la race française s'est conservée très pure au Canada, et sans mélange de sang étranger» (page 67). Il dit de Jean-Sans-Nom qu'on peut constater à première vue «qu'il appartenait à la race franco-canadienne» (page 92), mais n'indique pas quelles en sont les caractéristiques !

Doit-on les voir dans le portrait qu'il fait de l'Acadien Harcher, auquel il a donné un nom anglais et doit donc préciser qu'il est «d'origine française» : «De haute taille, les épaules larges, le torse puissant, les membres vigoureux, la tête forte, les cheveux à peine grisonnants, le regard vif, les dents bien plantées, la bouche grande comme il convient au travailleur dont la besogne exige une copieuse nourriture, enfin une aimable et franche physionomie» (page 165)? Sa femme, Catherine, qui a une «voix impérieuse» (page 196), est «forte comme son mari, comme lui restée jeune de corps et d'esprit, peut-être un peu rude de visage et d'allure, mais bonne dans sa rudesse, ayant du courage à la besogne, enfin "la mère" comme il était "le père" dans toute l'acception du mot. À eux deux, un beau couple, et de si vaillante santé, qu'ils promettaient de compter un jour parmi les nombreux centenaires dont la longévité fait honneur au climat canadien.» (page 165), car «on vit si vieux en Canada qu'on finira par n'y plus mourir.»

Pour décrire les mœurs, Jules Verne recourut aux témoignages d'un certain «auteur anglais, Russel» : «Le bas Canada, c'est plutôt une France de l'ancien temps où régnait le drapeau blanc fleurdelisé» (page 67) et d'un auteur français, Eugène Réveillaud : «C'est le champ d'asile de l'ancien régime. C'est une Bretagne ou une Vendée d'il y a soixante ans, qui se prolonge au-delà de l'Océan. Sur ce continent d'Amérique, l'habitant a conservé avec un soin jaloux les habitudes d'esprit, les croyances naïves et les superstitions de ses pères.» (page 67). «Habitant» pourrait bien avoir été utilisé ici pour désigner le paysan comme le romancier l'indique page 165. Il note aussi que, à Chambly, Jean voit des «maisons, dont l'aspect était si français qu'il aurait pu se croire dans le chef-lieu d'un bailliage au dix-septième siècle» (page 137).

Montrant le peuple canadien comme ne séparant pas sa foi traditionnelle de ses aspirations à la liberté, il souligna le rôle de l'Église : «À cette époque, le clergé catholique possédait en Canada une influence considérable, au double point de vue social et intellectuel. On y

*regardait les prêtres comme des personnes sacrées. [...] Les paroissiens se concentraient autour de leurs curés, véritables chefs de paroisse, et la politique qui tendait à dégager les provinces canadiennes des mains anglo-saxonnes, n'était pas étrangère à cette alliance du clergé et des fidèles.»* (pages 145-146), cette assertion étant pourtant contredite plus loin par la mention des mandements de l'évêque de Montréal qui incitait ses ouailles à l'obéissance à l'autorité. Jules Verne indiqua encore : «*La chaire jouissait d'une liberté à laquelle le gouvernement n'aurait voulu toucher qu'avec une extrême réserve*» (page 146).

Il se plut à insister sur le fait que, «en Canada», on se marie beaucoup et qu'on a beaucoup d'enfants car, «*on le sait, la fécondité des mariages est véritablement extraordinaire. Les familles de douze et quinze enfants n'y sont point rares. Au-delà de vingt-cinq on en cite encore. Ce ne sont plus des familles, ce sont des tribus, qui se développent sous l'influence des mœurs patriarcales.*» (page 166). Maître Nick dit être «*mandé*» par un client «*pour dresser le contrat de son dix-neuvième rejeton*» (page 75). Thomas Harcher, qui a vingt-six enfants (page 166), en «*a tant qu'un de plus ne l'embarrasse guère*» (page 110) : ce sont «*quinze fils et onze filles, de tout âge, depuis trois semaines jusqu'à trente ans. Sur les quinze fils, quatre mariés. Sur les onze filles, deux en puissance de mari. Et de ces mariages, dix-sept petits-fils - ce qui, en y ajoutant le père et la mère, faisait un total de cinquante-deux membres, en ligne directe, de la famille Harcher.*» (page 166).

À propos de cette famille, Jules Verne mit en relief, non sans une certaine exagération caricaturale, le matriarcat qui régnait au Canada français, soulignant «*l'esprit de domination*» des femmes franco-canadiennes «*qui rend l'époux esclave de sa femme dans la plupart des habitations de la colonie*» : «*En effet, si les Canadiennes sont bonnes ménagères, c'est à la condition que leurs maris fassent le ménage, dressent le lit, mettent la table, plument les poulets, traient les vaches, battent le beurre, pèlent les patates, allument le feu, lavent la vaisselle, habillent les enfants, balaiennent les chambres, frottent les meubles, coulent la lessive, etc..*» (page 165). Si, cependant, Catherine Harcher «*prenait sa part du travail quotidien*» (page 166), elle se montre autoritaire envers son mari et ses fils, même s'ils sont adultes. Mais Thomas «*se soumettait volontiers à ses volontés comme à ses caprices*» (page 166), assume donc toutes ces tâches et, par ailleurs, administre sa ferme. Mais on a du mal à croire que toute la charge du festin de noces lui soit revenue, le romancier précisant cependant : «*Certes, Catherine, ses fils et ses filles s'empressèrent de lui venir en aide ! Mais les soins qu'exigeait un festin de cette importance ne lui laissèrent pas une minute de répit.*» (page 209). «*Tout était prêt, grâce aux semences multiples que Thomas Harcher avait reçues de Catherine. Il avait dû s'occuper successivement de la table, de l'office, de la cave, de la cuisine, avec l'aide de ses fils s'entend, qui eurent leur bonne part des gourmandises maternelles. "Il est bon de les y habituer ! répétait volontiers Catherine. Cela leur paraîtra plus naturel, lorsqu'ils seront en ménage !" Excellent apprentissage, en vérité.*» (page 183).

Ne le concevant qu'à la façon dont il se fait en France, Jules Verne écrivit que «*le mariage de Rose Harcher et de Bernard Miquelon, après avoir été célébré pendant la matinée devant l'officier de l'état civil, le serait ensuite à l'église*» (page 205). Or, au Québec, il n'y eut, jusqu'en 1968, qu'un mariage religieux, et l'état civil ne fut instauré que lors de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec, le 1er janvier 1994, par suite de la refonte du Code civil du Bas-Canada ; avant cette date, tout acte de naissance, mariage, décès et autre était attesté par les autorités de l'Église catholique, via le certificat de baptême (communément appelé «*baptistère*»), la cérémonie religieuse du mariage et le sacrement de l'extrême-onction !

Jules Verne se réjouit de la persistance des «*anciennes coutumes françaises*» dont la dîme qui «*est du vingt-sixième de tous les fruits et récoltes de la terre*», ce qui fait que le vingt-sixième des enfants Harcher devait revenir à l'Église et être «*élevé aux frais de la paroisse*» (pages 181-182).

Il s'étendit sur «*la nomenclature*» (page 210) des plats servis lors de la noce où, en place de pain, on ne mangeait, dit-il, que de «*la galette sucrée d'érable*» (page 210).

Il fit de Thomas Harcher un agriculteur évidemment «*trop habile de son métier*», «*servi par un personnel trop intelligent*», qui «*prenait avec trop d'honnêteté les intérêts de son maître*» (page 162), dont il était le «*tenancier*» (page 167), M. de Vaudreuil. Celui-ci était-il ce «*seigneur de la paroisse*» dont il est dit : «*Le temps n'était pas si éloigné où le seigneur de la paroisse acceptait d'être le parrain de tous les enfants de ses censitaires*» (page 168), ce qui est étonnant puisque le régime seigneurial, introduit en Nouvelle-France en 1627 par le cardinal Richelieu, allait subsister jusqu'en 1854. Sous ce régime, le territoire était découpé en longues bandes perpendiculaires aux cours d'eau, les seigneuries. Ces terres étaient concédées (mais pas données) par le roi à des seigneurs, eux-mêmes locataires de terres et responsables de leur mise en valeur (par la construction de routes et moulins pour les «habitants», par exemple). Le seigneur divisait ses terres entre les colons (ou censitaires, ou même encore «habitants»), qui pouvaient dès lors les défricher et les exploiter, ainsi qu'y construire des bâtiments. Les «habitants» devaient au seigneur le paiement de taxes (cens et rentes) ainsi qu'une participation de trois jours par an aux corvées.

De la ferme est donné un tableau, encombré de précisions agricoles inutiles (pages 160-161) mais qui est idyllique, sinon utopique. Tous les membres de la famille «*travaillaient, sous la direction du chef*» (page 166). «*L'une des mieux aménagées du district de Montréal*» (pages 162-163), elle était «*un modèle d'exploitation agronomique*», où se réalisait une économie rigoureusement autarcique, la famille n'ayant pratiquement besoin daucun emprunt à l'extérieur pour sa suffisance, et vivant donc hors de l'économie marchande.

La maison, qui est protégée par de «*hautes palissades*» (page 230), semble être, au mépris de tout réalisme, une véritable bastide, le romancier le voulant pour le siège par la police qu'il a imaginé ! Il ose encore affirmer qu'il s'y trouve «*une bibliothèque de livres usuels*» (page 164) alors que de tels paysans étaient analphabètes, et cela du fait même de la Conquête, les Anglais ayant détruit le système d'éducation. Il est vrai que pouvait s'y trouver un piano, mais il est moins sûr que, «*chaque dimanche, filles ou garçons jouaient avec entrain les valses et quadrilles français qu'ils dansaient tour à tour*» (page 164), ce divertissement étant sévèrement condamné par l'Église.

Était ainsi bridé un caractère fondamentalement joyeux qui se manifeste chez Thomas Harcher qui «*riait de son rire sonore, tout empreint de bonne gaieté gauloise*» (page 171), comme chez le «cageux» qui chante «*cette vieille chanson du pays*», «*un vrai chant national*» : «*En revenant des noces, / J'étais bien fatigué, / À la clare fontaine, / J'allais me reposer...*» (page 126).

Avec ce Louis Lacasse, Jules Verne s'intéresse vraiment, pour la première fois, à la langue et à la prononciation québécoises. Auparavant, il ne nota «*la prononciation canadienne*» que chez Tom, «*le conducteur du stage*», lui faisant dire : «*Une et "tret"*» et commentant : «*comme il aurait dit : "il fait fret" pour il fait froid*» (page 53). Il ne fit aussi employer par les frères Harcher (et pourquoi pas par d'autres personnages?) que quelques expressions telles que :

- «*Que le diable fricasse les moucherons et les moustiques noirs !*» (page 107 ; en fait, il faudrait dire : «les maringouins et les mouches noires») ;
- «*ce gueux de nord-est*» (page 110) : c'aurait plutôt été «nordet», où on fait sonner le «t» final ;

- «*J'ai comme une idée qu'elle [une bourrasque] sera raide*» (page 110).

Le romancier nota donc, chez le «cageux», «*la façon très ouverte dont il prononçait la diphtongue "ai"*» ; d'où : «*clare*», «*comptas*», «*j'allas*», «*j'étais*», «*je mouillera*». Il souligne aussi «*devouers*», «*boète*» (il précisa : «*Louis Lacasse prononçait le mot "boîte", comme il avait dit "devouers", ainsi que cela se fait encore dans certaines provinces de France.*» [page

127]), «qu'rir» (page 128), «èriière» (page 128 ; ce qui inspire au romancier une remarque moqueuse). Pourtant, «bois» (page 128) n'est pas déformé : ne serait-ce pas plutôt «boué»? En ce qui concerne le lexique, on remarque chez Louis Lacasse le mot «*bavasser*» (page 127 ; «*bavarder*»), l'expression «les mangeux de "guernouilles"» (page 128, «les mangeurs de grenouilles», terme de mépris que les anglophones appliquent aux francophones), «de vrais Jean-Baptiste» (page 128 ; c'est expliqué en note : «Nom qui est souvent donné aux Franco-Canadiens des campagnes» ; il faudrait préciser que saint Jean-Baptiste est le patron du Québec et que la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin, est la fête nationale). On a déjà signalé que Jules Verne en vint à adopter la langue québécoise dans sa narration, écrivant «*peler les patates*» au lieu d'«*éplucher les pommes de terre*» ! citant les «*croquecignoles ou beignets*» (page 210), parmi les plats servis lors du festin à la ferme de Chipogan.

Avec Louis Lacasse, on a aussi le premier personnage canadien-français qui porte un nom canadien-français. En effet, jusque-là, seuls étaient canadiens-français les noms des personnages historiques (Papineau, Viger, etc.), les autres noms étant tout à fait improbables : Morgaz (dans lequel des élucubrateurs universitaires veulent détecter le mot «orgasme» !), Émotard (page 20), Lionel Restigouche (page 43, Restigouche étant en fait le nom d'une réserve indienne de Gaspésie, trouvé certainement par Jules Verne sur une carte), Harcher. Puis sont canadiens-français le nom du paysan Luc Archambaut (page 308), du chef de police Comeau (page 333).

Jules Verne plaça un Turner à Chambly (page 32), ignorant qu'au Bas-Canada les anglophones ne résidaient guère que dans les grandes villes et non à la campagne.

Étonnent aussi les prénoms Joann, Clary et Tony : le premier, qui n'existe qu'au féminin, est une création certainement destinée à suggérer une sorte de gémellité avec Jean ; le deuxième était en fait un nom de famille ; le troisième, s'il est usuel aujourd'hui chez les Italiens, ne pouvait l'être à l'époque et ne l'est pas aujourd'hui encore chez les Québécois.

On apprend encore :

- que la monnaie était appelée «*piastre*», une note indiquant : «la piastre ou dollar vaut 5 francs 25 en Canada, et elle se subdivise en 100 cents, le cent équivalant à peu près au sou de la monnaie française» (page 21) ; le romancier aurait dû signaler que le cent est aussi appelé «sou» (aujourd'hui encore où on emploie toujours aussi «piastre») ;
- que les villages sont appelés «*paroisses*», Jules Verne faisant toutefois voisiner les deux termes : «les paroisses sont importantes, les villages nombreux» (page 108) !
- que les terrains sont mesurés en acres dont une note indique qu'un acre couvre «environ 40 hectares» (page 66) ;
- que sévissait «*cette mode anglo-saxonne du pseudo-gothique*» (page 66) ;
- qu'on se servait du «*large couteau canadien*» ; mais on doute que Jean ait pu avec «creuser une tombe» (page 396). Peut-être Jules Verne s'est-il souvenu de «*Manon Lescaut*» de l'abbé Prévost où des Grioux enterrer Manon ainsi : «Je rompis mon épée pour m'en servir à creuser [...] J'ouvris une large fosse» ; ou de «*Carmen*» de Prosper Mérimée où José, après avoir tué Carmen, dit : «Je lui creusai une fosse avec mon couteau»?

Tout un développement est consacré aux «*cages*» (page 125), ces trains de bois dont Jules Verne indiqua que, sur l'Amazone, on les appelle des «*jangadas*» (dans le roman intitulé «*La jangada*» [1881]).

Mais il se trompa encore quand il prétendit que, pour circuler sur les rivières et «*franchir les portages*», on usait de «*squifs*» (page 119) : il aurait dû parler des canots d'écorce de bouleau.

Quand il se mêla de citer des poètes québécois (page 45), il le fit sans aucune véritable considération. On trouve :

- «*Lemay*», mais n'est connu, portant ce nom, que Pamphile Lemay, qui est né en 1837 !
- «*Elzéar Labelle*» qui est né en 1843 !
- «*François Mons*» qui est resté inconnu ;
- «*Chapemann*» qui est en fait William Chapman, et est né en 1850 !
- «*Octave Crémazie*», poète bien connu, mais qui est né en 1827 !

Ce qui est vrai, c'est que beaucoup de Canadiens français partageaient le sentiment de Thomas Harcher qui est «*bon patriote, implacable ennemi des Anglo-Saxons*» (page 165).

Mais l'ensemble du tableau est trop inexact et fantaisiste pour ne pas hérir le lecteur québécois qui constate la même ignorance désinvolte dans trop de textes où des Français se mêlent de parler de leurs «cousins canadiens» !

### Les Anglais

Ils ne sont en fait guère définis que par leur «*ténacité*» (page 10) et par la personnalité du major Sinclair, dont il est dit qu'il était «*très anglais par sa raideur, très saxon par le peu de sensibilité que lui inspiraient les misères humaines*» (page 341), bien qu'on puisse douter que Jules Verne ait pu vraiment distinguer des traits de caractère anglais et des traits de caractère saxons.

Ce qu'il aurait pu signaler et même rendre dans ses dialogues, c'est que, si les autorités qui discutent dans le premier chapitre le font évidemment en anglais, c'est en anglais aussi que Rip devait procéder à ses recherches, le major Sinclair s'adresser à Joann (page 342), cet unilinguisme étant à peine entamé à notre époque !

### Les États-Uniens

Ils reçurent, de la part de Jules Verne, plus d'attention que les Anglais. Il tint à ce que certains d'entre eux se montrent sympathiques à la cause canadienne-française, ce qui était paradoxal puisque ceux qui vinrent s'établir au Canada étaient des «loyalistes», qui voulaient rester fidèles à la couronne britannique. Il en est ainsi de Bridget et de Walter Hodge dont le romancier aurait pu faire un soupirant éconduit de la première, devenu partisan de l'indépendance du Bas-Canada pour tenter de la reconquérir ! Mais, toujours obsédé par le lointain Far-West, il se contenta de lui prêter «*l'allure décidée du Yankee des frontières*» (page 70), alors que, en 1825, celles-ci se trouvaient sur les Appalaches ! Son fils, Vincent, le suit dans le soutien de la cause des patriotes, et est le chevaleresque soupirant de Clary de Vaudreuil à laquelle il offre de venir vivre avec lui «*dans cette Amérique, qui est presque votre pays*» (page 378), car, pour les États-Uniens, leur pays est l'Amérique à lui tout seul, et ils étaient (sont encore?) prêts à dominer tout le continent selon «*la doctrine de Monroe* [en fait, Monroe] : «*L'Amérique aux Américains !*»» (page 25).

### L'Histoire

Jules Verne se documenta, indiquant dans le texte même l'ouvrage intitulé «*Les Patriotes*» (1884) qu'il attribua à M.O. David (page 243), alors qu'il s'agit, en fait, de Laurent-Olivier David, ce manque de sérieux dans la référence correspondant à celui qu'il montra tout au long de ce roman historique où il utilisa quelques noms de personnages réels, mais changea leurs rôles et déforma parfois leur personnalité ; où, surtout, il commit de nombreuses erreurs.

Il faut donc confronter étroitement l'Histoire réelle et celle que présente le romancier.

Au début du roman, dans le chapitre "*Quelques faits, quelques dates*", Jules Verne donne un véritable cours d'Histoire du Canada, en remonte tout le cours jusqu'en 1534 où «*un Français avait pris possession de ces vastes territoires*», Jacques Cartier. Il sait que «*Canada*» signifie «*groupe de cabanes*» (page 2), mais se trompe en y voyant l'origine du nom de Québec, qu'il indique pourtant correctement plus loin (page 153).

Il mentionne :

- Champlain, la fondation de Québec, la prise de parti pour les Algonquins et les Hurons contre les Iroquois, les premières luttes contre les Anglais (page 3), du fait de «*l'antagonisme d'origine des éléments français et anglais, la vitalité de l'un, la ténacité de l'autre.*» (page 10) ;
- les «*relations commerciales qui se nouent entre les colons français et les colons de la Nouvelle-Angleterre*», avec cet énorme déséquilibre : les premiers sont «*treize mille*», les seconds «*deux cent mille*» (page 4) ;
- la guerre contre les Iroquois ;
- celle contre les Anglais qui «*prend pour théâtre cette Acadie, qui forme actuellement la Nouvelle-Écosse*» (page 4), erreur déjà signalée ;
- «*le traité de Ryswick - 1697 - qui assure à la France la possession de tous ces territoires*» (page 4) ;
- la nomination du marquis de Vaudreuil «*au gouvernement général du Canada*» (page 4) : il s'agit du fils de Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil, qui fut gouverneur de Montréal, puis gouverneur général de la Nouvelle-France de 1703 à 1725, Pierre de Rigaud de Cavagnal, marquis de Vaudreuil (1698-1778), qui fut gouverneur de la Nouvelle-France de 1755 à 1760 ;
- «*le traité d'Utrecht - 1713 - qui consomme la perte de l'Acadie, après avoir assuré pour trente ans la paix avec l'Angleterre*» (page 5) ;
- la guerre de succession d'Autriche qui conduit au «*traité d'Aix-la-Chapelle - 1747 - qui remet les choses dans l'état où elles étaient au traité d'Utrecht*» (page 5) ;
- l'augmentation de l'immigration anglo-saxonne dans «*les territoires de l'Ohio*» qui fait que la guerre est de nouveau déclarée le 18 mai 1756 (page 5) ;
- la prise de «*commandement de l'armée régulière du Canada*» par le marquis de Montcalm (pages 5-6) ;
- la trahison de Denis de Vitré qui, en 1759, «*avait eu l'infamie de piloter la flotte anglaise devant Québec*» (page 35) ;
- la perte de Québec en septembre 1759 (page 6) ;
- le traité qui intervient le 10 février 1763 par lequel Louis XV «*cède en toute propriété le Canada et ses dépendances*» (page 6) : c'est le traité de Paris.

Dès le début, Jules Verne avait fustigé l'indifférence de la France du XVIII<sup>e</sup> siècle à l'égard du Canada. En effet, le roman s'ouvre sur cette phrase : «*On plaint ce pauvre genre humain qui s'égorge à propos de quelques arpents de glace*» (page 1) qui est attribuée aux «*philosophes*», mais qui est de Voltaire, qui, dans "Candide", écrit : «*Vous savez que ces deux nations [la France et l'Angleterre] sont en guerre pour quelques arpents de neige vers le Canada, et qu'elles dépensent pour cette belle guerre beaucoup plus que tout le Canada ne vaut.*» Ces «*quelques arpents de neige vers le Canada*» furent longtemps, au Québec, ce qu'on retint de Voltaire à travers l'expression «*le Canada, ces quelques arpents de neige*» créée par l'historien François-Xavier Garneau (que cite d'ailleurs Jules Verne, page 12) et qui est passée frauduleusement à la postérité, étant exploitée par le clergé catholique, évidemment anti-voltarien, et par les nationalistes, évidemment francophobes. On s'est beaucoup récrié sur ces arpents, l'arpent couvrant quelque trente ou cinquante ares, alors

que le Canada est immense. Mais on avait mal lu Voltaire : ces «quelques arpents de neige» se trouvent «vers le Canada», ne sont donc pas au Canada et encore moins le Canada. Il faut savoir qu'à l'époque où Voltaire écrivait *"Candide"*, les Anglais assiégeaient la forteresse de Louisbourg, située en Acadie, dont la construction et l'entretien étaient un scandaleux gouffre financier, d'autant plus que l'endroit avait été mal choisi et était difficilement défendable. C'est cela que Voltaire avait dans l'esprit en écrivant ces mots. Si on remplace «quelques arpents de neige vers le Canada» par Louisbourg, il n'y a plus d'erreur d'interprétation possible. Plus loin, Jules Verne déclara encore que la Nouvelle-France, «*la plus belle des colonies d'outre-mer* fut, par *«l'odieuse indifférence de Louis XV»*, *«abandonnée aux exigences de la Grande-Bretagne»* (page 68).

Après la Conquête, le gouvernement du pays fut assuré par un gouverneur général nommé par Londres et qui avait des pouvoirs absolus. Le commerce fut exclusivement tourné vers l'Empire britannique, par l'intermédiaire de ses marchands, surtout ceux de Boston. L'immigration était limitée aux ressortissants britanniques. Pour pouvoir occuper un poste dans l'administration civile, il fallait prêter le "serment du Test", qui impliquait de renier la religion catholique et l'autorité du pape. Ce changement transforma donc les anciens colons français, qui peuplaient essentiellement la province du Bas-Canada, en citoyens de second rang.

Jules Verne commenta : «*En vain la Grande Bretagne [...] veut-elle imposer la loi anglaise aux Canadiens, les astreindre à prêter un serment de fidélité. À la suite d'énergiques réclamations, en 1774, un bill est adopté, qui remet la colonie sous l'empire de la législation française*» (page 6). Il s'agit de l'"Acte de Québec" qui fut accordé pour s'assurer la fidélité des Canadiens français au moment où se faisait sentir la menace de l'indépendance des colonies anglaises en Amérique du Nord. Il était désormais permis de pratiquer la religion catholique et d'entrer dans l'administration sans avoir à prêter le "serment du Test". Cette importante concession ne mit cependant aucun frein à l'absolutisme du gouverneur anglais. Pour Jules Verne, «*vient alors une période lamentable pour les Franco-Canadiens. Les Anglais sont dominés par une crainte : c'est que cette colonie leur échappe en entrant dans la grande fédération et se réfugie sous le pavillon étoilé que les Américains déploient à l'horizon.*» (page 7).

Au cours des décennies suivantes, de nombreux États-unis qui avaient refusé l'indépendance et préféré émigrer au Canada, qu'on appelait les «loyalistes», peuplèrent l'actuelle Ontario (mais aussi des régions du Bas-Canada à proximité de la frontière), et arrivèrent aussi de nombreux immigrants britanniques. Rétifs à l'absolutisme du gouverneur général, ils formèrent des «associations constitutionnelles» (page 12) qui obtinrent qu'*«en 1791, une nouvelle constitution [l'"Acte constitutionnel"] divise le pays en deux provinces, le haut Canada à l'ouest, le bas Canada à l'est»* (page 7). Jules Verne devrait préciser que le premier est anglophone et protestant, peuplé des conquérants, le second, en majorité peuplé des conquis qui sont francophones et catholiques, mais dominés dans les villes par «*les bureaucrates*», le romancier indiquant : «*Ainsi appelait-on les partisans de l'autorité de la Couronne*» (page 14) sans préciser que cette formation politique groupait les détenteurs de postes clés octroyés par le gouverneur du Bas-Canada aux anglophones. Mais il note bien plus loin : «*Il n'est question que d'angliciser le bas Canada par tous les moyens*» (page 10). Plus loin, il ajoute : «*Les Anglais cherchaient à introduire les dogmes protestants chez toutes les classes*» (page 146). D'autre part, l'idée de gouvernement responsable, venant d'Angleterre et des nouveaux États-Unis, ayant fait son chemin, les deux colonies obtinrent chacune «*un Conseil législatif, nommé par la Couronne, et une Chambre d'assemblée, élue pour quatre ans par les francs tenanciers des villes*» (page 7), le gouverneur britannique demeurant le chef de l'exécutif et tenant également les cordons de la bourse. Il pouvait donc rendre totalement inopérantes les lois votées par l'assemblée. Comme il servait l'oligarchie

marchande britannique, qui tenait à conserver sa position dominante, il usait de ses pouvoirs discrétionnaires pour nommer ses favoris aux postes de commande des conseils législatifs et exécutifs, pour influencer les élections et pour bloquer toute réforme.

Jules Verne mentionne la trahison, en 1797, alors que les autorités envisageaient la possibilité d'une insurrection dans le Bas-Canada, de «*l'Américain Mac Lane*» par l'Anglais Black (page 36). David McLane était un marchand de chevaux du Vermont qui aurait été «*mêlé aux projets insurrectionnels des Canadiens*». Il aurait confié à Black : «Je suis envoyé par le gouvernement français pour exciter une insurrection en Canada dans le but de délivrer de l'esclavage nos frères et parents. Je suis le commandant en second de l'armée française destinée à opérer contre cette province. Je voudrais former un corps de Canadiens pour surprendre la garnison de Québec ; vous pouvez parler à vos frères, à vos parents et peut-être les engager à se joindre à nous.» Black courut avertir les autorités. Mac Lane fut arrêté, traduit devant une cour martiale, condamné à mort et exécuté le 21 juillet 1797, de la façon terrible que Jules Verne détaille. Mais les historiens pensent qu'il fut davantage un pauvre fou qu'un conspirateur.

Les élections se déroulant dans un climat d'intimidation, et le gouverneur n'hésitant pas à dissoudre l'assemblée lorsqu'elle allait à l'encontre de ses intérêts, la tension politique montait. Un «*parti franco-canadien*» (page 14) fut formé, qui réclamait «*nos institutions, notre langue et nos droits*», qui voulait des réformes sur «*les questions électorales, les questions des terres qui sont concédées dans une proportion énorme aux colons de sang anglais, etc.*», d'où le nom de «*députés réformistes*» donné à ses élus qui avaient à leur tête en majorité des descendants des colons de Nouvelle-France comme «*l'héroïque Papineau*» (page 7), c'est-à-dire Louis-Joseph Papineau, qui présida l'Assemblée législative de 1815 à 1823 et de 1825 à 1837, mais aussi des intellectuels francophiles de la minorité anglaise et irlandaise, dont le docteur Robert Nelson et son frère Wolfred, ainsi que l'Irlandais catholique Edmund Bailey O'Callaghan. Le bas clergé, issu du peuple, montrait une grande solidarité avec les paroissiens, et certains prêtres assistèrent même à plusieurs assemblées patriotes, tandis que le haut clergé était allié au pouvoir britannique. Les patriotes s'opposaient au parti des «*royaux*» qui «*ont l'idée d'abroger la constitution de 1791, de réunir le Canada en une seul province, afin de donner plus d'influence à l'élément anglais, de proscrire l'usage de la langue française*» (page 8). En 1822, cette «*protestation contre l'union du haut et du bas Canada*» portait les noms des «*deux frères Sanguinet*» (page 26) qui, en effet, s'impliquaient dans diverses activités politiques du comté de La Prairie.

Jules Verne inventa une conspiration qui se serait formée en 1825. Il fallait donc qu'elle se soit «*organisée en dehors des libéraux de la Chambre canadienne*», que ces personnalités authentiques, «*Papineau et ses collègues, Cuvillier, Bédard, Viger, Quesnel et autres, ne la connaissent même pas*». Elle aurait eu pour but «*de s'emparer de la personne de lord Dalhousie*», le gouverneur général, de commettre un «*coup d'État*», d'*«installer un gouvernement provisoire»*, de «*jeter les milices canadiennes contre l'armée régulière*» (page 27) car «*le cabinet britannique refusait au Canada le droit de se gouverner par lui-même*», «*les emplois appartenaient pour les trois-quarts à des fonctionnaires d'origine saxonne*», «*il était de nouveau question de proscrire l'usage légal de la langue française*» (page 26). Les conjurés invoquaient «*le droit d'être indépendant*» (page 23). Le romancier prétendit même que «*le complot de 1825 aurait eu grandes chances de réussir. Après l'enlèvement du gouvernement général et des chefs de l'armée anglaise, les troupes n'auraient pu résister à la population franco-canadienne, qui se serait levée en masse.*» (page 155).

Il plaça à sa tête un États-unien, Walter Hodge qui, «*pendant la guerre de l'Indépendance, avait fait partie de ces hardis volontaires, de ces "skimmers", dont Washington dut tolérer les violences par trop sauvages, car leurs compagnies franches harcelèrent vivement l'armée royale*» ; il était venu poursuivre de l'autre côté de la frontière le même combat pour la liberté

car, «*on le sait, dès la fin du XVIIIe siècle, les États-Unis avaient excité le Canada à prendre place dans la fédération américaine*» (page 24), et les Anglais étaient obsédés par la crainte «*que cette colonie leur échappe en entrant dans la grande fédération et se réfugie sous le pavillon étoilé que les Américains déployent à l'horizon.*» (page 7). Le romancier fit de Hodge un de ces États-uniens «*qui avaient adopté pour devise ces trois mots, qui résument toute la doctrine de Monroe [en fait, Monroe] : "L'Amérique aux Américains !"*» (page 25), mais, dans sa naïveté, il ne se rendait pas compte que la doctrine de Monroe n'était que l'expression d'un impérialisme qui, si, selon son désir, le Bas-Canada avait été incorporé dans les États-Unis, aurait eu pour conséquence qu'il se serait vite fondu dans ce «*melting pot*», comme s'y perdaient alors les Acadiens de la Louisiane, comme allaient se perdre les Franco-Américains. Cette conspiration fictive, dont faisaient encore partie les non moins fictifs Robert Farran, un professeur, François Clerc, «*un riche propriétaire de Châteaugay*» (page 23), M. de Vaudreuil, un autre propriétaire terrien, et l'avocat Simon Morgaz, aurait été trahie par ce dernier, les deux premiers «*mourant sur l'échafaud*» avec Walter Hodge, tandis que le troisième, d'abord «*condamné à la prison perpétuelle*» (page 33), aurait bénéficié en 1829 d'une amnistie.

De ce M. de Vaudreuil, il est dit qu'il est un «*descendant des anciens gouverneurs du Canada sous Louis XIV*» (page 23 ; il n'y eut alors qu'un seul Vaudreuil gouverneur, Philippe de Rigaud, qui fut gouverneur de Montréal de 1698 à 1703, puis gouverneur général de la Nouvelle-France de 1703 à 1725), qu'il est «*le type par excellence du gentilhomme français*» (page 68), se déclarant lui-même «*de sang français*» (page 375), ce qui est étonnant puisque, comme l'a d'ailleurs affirmé le romancier lui-même, tous les Canadiens français le sont. Il créait ainsi une distinction entre celui qui est resté comme un Français de France et ceux qui sont devenus des «Canayens». Or, paradoxalement, si Philippe de Rigaud était né en Gascogne, son fils, Pierre de Rigaud de Cavagnal, lui aussi marquis de Vaudreuil (1698-1778), naquit à Québec et se considéra comme un «Canayen», ce qui fait que, étant gouverneur de la Nouvelle-France de 1755 à 1760, il fut en conflit avec le très français marquis de Montcalm. Comme il n'eut pas de progéniture, le Vaudreuil de Jules Verne ne pouvait donc pas être «*le véritable descendant de cette audacieuse noblesse qui traversa l'Atlantique au XVIIIe siècle*» (page 68). Mais il était bien un seigneur, sa ferme de Chipogan lui «*assurant une part importante de ses revenus*» (page 163).

Dans l'Histoire, vers 1826, le parti canadien se transforma en parti patriote. Son but était d'obtenir la souveraineté de l'assemblée en limitant les pouvoirs du gouverneur. Ce dernier, ne voulant rien céder, mit des députés patriotes en prison pour motif d'agitation populaire, ce qui n'empêcha pas certains de se faire tout de même élire.

Le conflit se radicalisa durant les années 1830, alors qu'une agitation similaire se développait dans le Haut-Canada, car, dans les deux provinces, on était mécontent du régime britannique. Mais Jules Verne choisit de ne faire aucune mention des événements du Haut-Canada, de ne s'intéresser qu'à ceux du Bas-Canada. Dans les deux provinces, les rangs des réformistes étaient surtout formés de paysans et de membres des professions libérales (avocats, médecins, notaires, journalistes), opposés aux grands marchands coloniaux et aux membres de l'«establishment» politique. Au Haut-Canada, on protestait contre l'allocation des terres dont beaucoup avaient été décrétées «réserves de la Couronne» et, n'étant pas cultivées, abaissaient la valeur des fermes voisines, le système étant aussi considéré comme excessivement bureaucratique comparé au système états-unien. La province subissait aussi la poussée du républicanisme états-unien, du fait de l'arrivée de nombreux «loyalistes», qui étaient en faveur des réformes. Le mouvement était animé par William Lyon Mackenzie, rédacteur en chef d'un journal, redoutable orateur qui, pendant de nombreuses années, mena une guerre des mots contre l'oligarchie régnante dans la province, devint député à l'Assemblée législative, puis le premier maire de la ville nouvellement nommée Toronto.

Le mécontentement était plus grand au Bas-Canada où la dénonciation des injustices de l'administration coloniale, la volonté d'une réforme du Conseil législatif et du Conseil exécutif pour l'instauration d'un gouvernement responsable et démocratique, aboutissaient même à un désir d'indépendance, ce que Jules Verne privilégia.

Le romancier date de 1831, les «quatre-vingt-douze résolutions» (page 9), «un manifeste qui énumère les griefs de la race canadienne contre la race anglo-saxonne et demande la mise en accusation du gouverneur général, lord Aylmer. Le manifeste est adopté par la Chambre, malgré l'opposition de quelques réformistes qui le trouvent insuffisant.» (pages 9-10). Il se trompe : c'est en fait en 1834 que furent émises ces résolutions par lesquelles on demandait un gouvernement responsable, l'élection des membres du conseil législatif, le contrôle du budget par l'Assemblée et l'augmentation du nombre de Canadiens dans l'administration du pays. Elles furent envoyées au parlement d'Angleterre.

Jules Verne mentionne «une émeute» qui aurait éclaté «en mai 1831» (page 9). Il se trompe encore ici, mais rectifie plus loin où il parle des «insurrections de 1832 et de 1835» (page 14). Pour 1832, il a raison ; en effet, ce fut le 21 mai 1832 qu'eut lieu, dans le quartier ouest de Montréal, une élection partielle demeurée mémorable. Elle tourna à la tragédie lorsque l'armée intervint pour contenir une émeute, et tua trois patriotes. Le 24 mai, près de cinq mille personnes assistèrent à leurs funérailles à l'église Notre-Dame. Cette journée allait avoir un retentissement important sur les esprits de l'époque.

Le romancier poursuit : «En 1834, il y a lieu de procéder à de nouvelles élections. Papineau et ses partisans sont réélus. Fidèles aux réclamations de la précédente législature, ils insistent pour la mise en accusation du gouverneur général. Mais la Chambre est prorogée en mars 1835, et le ministère remplace lord Aylmer par le commissaire royal lord Gosford, auquel sont adjoints deux commissaires, chargés d'étudier les causes de l'agitation actuelle.» (page 10). Ce «commissaire royal» était donc le gouverneur général qui, note plus loin Jules Verne, «avait montré beaucoup de prévenances envers les colons français» (page 12). Cette «agitation» serait donc ce qu'il avait déjà appelé «l'insurrection de 1835», qu'il appelle ailleurs «la tentative avortée de 1835» (page 114), «la prise d'armes de 1835», les «jours d'émeute» qui n'ont rien d'historique et où le fictif Jean-Sans-Nom aurait surgi «au plus fort de la mêlée [...] agitant le drapeau de l'indépendance» (page 69). On pourrait demander à Jules Verne, qui va en inventer de tout à fait fantaisistes : «Quel est ce drapeau?» Et lui apprendre qu'il était formé de trois bandes horizontales, verte, blanche, rouge ; qu'il fit son apparition pour la première fois en 1832, lors de la libération triomphale de Ludger Duvernay, du journal "La Minerve", et de Daniel Tracey, du journal "The vindicator", qui avaient tous deux été condamnés à être emprisonnés jusqu'à la fin de la session pour avoir traité le Conseil législatif respectivement de «nuisance publique» et d'«incube oppressif» ; que sa popularité grandit au même rythme que la révolte qui grondait au sein de la population.

Ce "Vindicator", qui avait d'abord été "The Irish vindicator and Canada general advertiser", s'était donné le but de défendre les intérêts des Irlandais catholiques, puis devint l'organe officiel du parti des patriotes dans la communauté anglophone (qu'il y ait eu des patriotes anglophones, sans avoir conscience de leur langue), enfin appuya fermement les revendications des Canadiens français.

En 1835, le Haut-Canada connut une récolte particulièrement mauvaise qui provoqua une récession, un resserrement du crédit et un rappel des prêts. De ce fait, les fermiers de la région de Toronto allaient devenir, en 1836 et 1837, sympathiques à la cause de William Lyon Mackenzie.

Dans le roman, on lit encore : «Lord Gosford proteste des dispositions conciliantes de la Couronne envers ses sujets d'outre-mer, sans obtenir que les députés veuillent reconnaître

*les pouvoirs de la commission d'enquête. / Entre temps, grâce à l'immigration, le parti anglais s'est peu à peu renforcé - même dans le bas Canada. À Montréal, à Québec, des associations constitutionnelles sont formées, afin de comprimer les réformistes. Si le gouverneur est obligé de dissoudre ces associations, créées contrairement à la loi, elles n'en restent pas moins prêtes à l'action. On sent que l'attaque sera très vive des deux côtés. L'élément anglo-américain est plus audacieux que jamais. Il n'est question que d'angliser le bas Canada par tous les moyens. Les patriotes sont décidés à la résistance légale ou extra-légale. De cette situation si tendue, il ne peut sortir que de terribles heurts. Le sang des deux races va couler sur le sol conquis autrefois par l'audace des découvreurs français. Telle était la situation au Canada en l'année 1837, au début de cette histoire. Il importait de mettre en lumière l'antagonisme d'origine des éléments français et anglais, la vitalité de l'un, la ténacité de l'autre.»* (page 10).

Le «parti anglais», ou des «royaux» ou des loyalistes, ou des bureaucrates, publia, le 16 mars 1836, son manifeste de création. Il voulait faire valoir des droits et des priviléges spéciaux pour les Anglais face à la «menace patriote». Le groupe fut largement toléré par le général en chef John Colborne, tout comme de nombreux autres regroupements de loyalistes et ce, malgré l'opposition du gouverneur Gosford. La plus virulente de ces association de loyalistes était le "Doric club" qui fut mis sur pied à Montréal par Adam Thom qui se donnait la forme de club social mais était aussi une société armée, car, dans plusieurs articles parus dans le "Herald", il fit appel aux anciens membres du "British rifle corps", un groupe militaire de volontaires qui avait été dissous en janvier 1836 par le gouverneur Gosford qui affirmait à ces militants parmi les plus radicaux, fanatiquement hostiles aux francophones, dont il évaluait le nombre à près de deux mille, que les sujets britanniques n'étaient pas en danger, qu'il était donc inutile de s'organiser en une sorte de milice.

Au Haut-Canada, après avoir constaté l'échec de ses tentatives politiques de réforme, William Lyon Mackenzie, en 1837, rallia radicaux et modérés, qui se donnèrent aussi le nom de «patriots», à un projet mal conçu de renversement du gouvernement en place.

Au Bas-Canada, le 6 mars 1837, en réponse aux quatre-vingt-douze résolutions adoptées par les patriotes et soumises aux autorités en 1834, le ministre de l'intérieur britannique John Russell opposa dix résolutions qui rejetaient en bloc celles des patriotes, et allaient même jusqu'à proposer la suppression de tout droit de regard de la Chambre d'assemblée sur les prérogatives du gouvernement, et permettre au Conseil exécutif d'outrepasser l'autorité de la Chambre d'assemblée en matière budgétaire.

Ces «dispositions oppressives que manifestait le Parlement anglais» (page 90), ces «mesures injustes et violentes» (page 239), provoquèrent une grave tension politique. «Il ne se tramait pas encore de complot proprement dit, comme en 1825, entre personnages politiques, ayant pour objet de tenter un coup de force contre le gouverneur général. Non ! C'était plutôt comme une conspiration universelle, à l'état latent. Pour que la rébellion éclatât, il suffirait qu'un chef appellât à lui les libéraux en soulevant les paroisses des divers comtés. Nul doute, alors, que les députés réformistes, M. de Vaudreuil et ses amis, se jetassent aux premiers rangs de l'insurrection. [...] Le gouvernement se disait autorisé par le cabinet britannique à mettre la main sur les deniers publics, sans le consentement de la législature. Les journaux - entre autres le "Canadien", fondé en 1806, et le "Vindicateur", de création plus récente - fulminaient contre la Couronne et les agents nommés par elle.» (page 71).

«Le 7 mai de la présente année, une assemblée avait réuni à Saint-Ours [...] les chefs réformistes». Y fut décidé de «se rallier autour d'un homme, doué d'une haine de l'oppression et d'un amour de sa patrie, que rien, ni promesses, ni menaces, ne pourront jamais ébranler. [...] le député Papineau, dont le sentiment populaire faisait à juste titre un O'Connell. [Daniel O'Connell, homme politique irlandais, promoteur d'un nationalisme irlandais non violent, qui obtint l'émancipation des catholiques d'Irlande (et avec eux, de tout le Royaume-Uni)]» (page

15), «l'héroïque Papineau» (page 7). Y fut décidé aussi «de s'abstenir autant que possible de consommer les articles importés et de ne faire usage que des produits fabriqués dans le pays» (page 15). C'est ainsi que Jean-Sans-Nom marque qu'il «appartient au parti qui luttait pour l'indépendance nationale» par son costume : «Vêtu à peu près comme ces intrépides aventuriers auxquels on donne encore le nom de "coureurs des bois", il portait sur sa tête la "tuque" bleue, et ses vêtements – une sorte de capot, croisé sur la poitrine, une culotte d'un rude tissu grisâtre, serrée à la taille par une ceinture rouge – étaient uniquement en "étoffe du pays"». Les fils Harcher portaient «capot d'étoffe noire, ceinture bariolée, souliers plissés en peau de bœuf du pays» (page 171), la «ceinture rouge» ou «bariolée» étant ce qu'on appelle la ceinture fléchée. «L'emploi de ces étoffes indigènes équivalait à une protestation politique, puisqu'il excluait les produits manufacturés, importés d'Angleterre.» (page 54).

Le 4 juin, se tint à Longueuil l'assemblée du comté de Chambly qui s'opposa à ces «mesures injustes et violentes».

Le 15 juin, le gouverneur répondit «par une proclamation défendant toute réunion séditieuse» (page 15). Pourtant, allèrent s'en tenir de nombreuses pour protester contre les résolutions Russell, et on allait y arborer «ostensiblement» pour reprendre le terme même de Colborne le drapeau des patriotes.

Le 20 juin, «la reine Victoria venait de succéder à son oncle Guillaume IV», et on s'interrogeait sur «les modifications que le nouveau règne imposerait au gouvernement des provinces canadiennes» (page 93). Il y envoya trois commissaires.

À l'ouverture de la nouvelle session en août, plusieurs députés se présentèrent en Chambre vêtus d'étoffe du pays pour appliquer la politique de boycottage des produits britanniques.

Le 25 juillet 1837, dans sa cathédrale de Montréal, Mgr Lartigue, tint à mettre en garde les fidèles de son diocèse contre toute action révolutionnaire. Pendant deux jours, plus de douze cents patriotes défilèrent devant la cathédrale pour contester ces directives.

Jules Verne invente une réunion, «dans la soirée du 23 août», où «le gouverneur, lord Gosford, le commandant général, sir John Colborne, le colonel Gore et le ministre de la police, Gilbert Argall», «s'entretenaient de la gravité d'une situation qui les obligeait à se tenir constamment sur le qui-vive.» Ils s'inquiètent de l'agitation qui règne dans les «comtés de Verchères, de Chambly, de Laprairie, de l'Acadie, de Terrebonne, des Deux-Montagnes» (page 14) parmi les Canadiens français au moment où «la Chambre des lords et la Chambre des communes ont adopté à une grande majorité une proposition qui tend à mettre en accusation les députés de l'opposition», «agitation qui ne demandait qu'à se manifester à tout propos». «Un appel aux armes avait été répandu» (page 13). «Les symptômes d'un soulèvement prochain n'apparaissaient que trop clairement.» (page 11). Les autorités veulent «en finir, une fois pour toutes, avec les menées des réformistes» pour éviter «une guerre civile». «Mais, s'il faut en arriver là, qu'on le fasse sans merci, et que la lutte se termine au profit de l'Angleterre !» s'exclame sir John Colborne (page 14). Mais, alors que les autres sont arrogants et brutaux, nourris du mépris anglais pour les francophones du Québec, lord Gosford est plus modéré, plus juste : il estime que les chefs réformistes sont «au-dessus de toute atteinte», même «s'ils se posent en ennemis de l'influence anglaise et rêvent pour le Canada l'indépendance que les États-Unis ont conquise sur l'Angleterre» (page 19), qui, d'ailleurs, «oublie trop que le Canada est voisin des États-Unis» (page 12). Toutefois, ils envisagent qu'«une sédition se prépare» (page 20), et chargent «le colonel Wetherall [en fait Wetherall] de prévenir ou d'enrayer dans les paroisses du comté tout mouvement insurrectionnel» (page 22).

Jules Verne indique que les «plus ardents» des patriotes se donnent le nom de «Fils de la Liberté», avec lequel Jean-Sans-Nom signa la lettre qu'il envoya à M. de Vaudreuil (page 71) et celles qu'il envoya aux autres conjurés (page 87). C'est au mois d'août 1837 que se

constitua la "Société des Fils de la Liberté", un groupe paramilitaire qui calquait ses visées sur celles du groupe "Sons of Liberty" qui avait existé lors de la révolution états-unienne. Ils voulaient régler par la force les griefs qu'ils disaient ne pouvoir régler par l'action politique. Ils tinrent leur première assemblée publique le 5 septembre de cette même année. Entre cinq cents et sept cents jeunes y participèrent. Les liens entre ce groupe et les autres membres du parti patriote étaient assurés par François-Marie-Thomas Chevalier de Lorimier.

En octobre, sur le rapport des trois commissaires, «*la Chambre des lords et la Chambre des communes [l'ordre ne devrait-il pas être inverse?] s'étaient hâtées d'adopter les propositions suivantes : emploi des deniers publics sans l'autorisation de l'assemblée canadienne, mise en accusation des principaux députés réformistes, modification de la constitution en exigeant de l'électeur français un cens double du cens de l'électeur anglais, irresponsabilité des ministres devant les Chambres.*» (page 239).

Devant la popularité du drapeau des patriotes et sa symbolique révolutionnaire, le "Montreal Herald" du 20 octobre 1837 recommanda de le détruire.

Le 24 octobre, Mgr Lartigue, qui ne s'était pas laissé intimider par les manifestations des patriotes, adressa à ses diocésains un premier mandement pour les prémunir contre les discours et menaces des rebelles, rappela à tous leur devoir envers la puissance légitimement établie, évoqua les horreurs d'une guerre civile, le caractère sanguinaire de toute révolution populaire. Il se fondait sur deux considérations : la légitimité du pouvoir politique qui est d'origine divine, comme la théologie chrétienne l'a toujours prôné, comme l'avait rappelé en 1832 l'encyclique "*Cum primum*" de Grégoire XVI, qui avait recommandé l'obéissance aux autorités civiles ; et l'inégalité des forces en présence du fait du sous-équipement militaire des patriotes rebelles. Les patriotes ne se gênèrent pas pour qualifier ce mandement «d'anti bon sens», «d'anti catholique» même, accusant l'évêque d'avoir cherché à se gagner la faveur des autorités, d'avoir ignoré les malheurs des siens, d'être insensible à leurs misères temporelles et spirituelles... Mais, pour Jules Verne, curieusement : «*En vain l'évêque de Montréal, Mgr Lartigue, essaya-t-il de calmer les esprits par un mandement empreint de modération évangélique.*» (page 244) !

Le 6 novembre suivant, le "Doric club" attaqua le siège social des "Fils de la liberté", et s'empara du drapeau de l'association : le tricolore vert-blanc-rouge avec, dans sa partie centrale, l'inscription «En avant ! Association des Fils de la Liberté».

Dans le roman, c'est le 3 septembre que maître Nick se rend chez M. de Vaudreuil, à la villa Montcalm où sont convoqués aussi deux «*anciens officiers de la milice canadienne*», «*deux hommes d'action qui ne demandaient qu'à risquer une seconde fois leur vie*» (page 87) : le frère de Robert Farran, André Farran ; le frère de François Clerc, William Clerc, ; ainsi que le fils de Walter Hodge, Vincent Hodge. Jean-Sans-Nom leur «*montra le pays prêt à se lever contre l'oppression des loyalistes et des agents de la Couronne*», annonça qu'il allait «*relier les éléments d'une prochaine insurrection, qui s'étendrait depuis l'embouchure du fleuve jusqu'aux territoires de l'Ontario*» (pages 94-95) et à laquelle ne pourraient s'opposer «*les quelques milliers d'habits rouges qui formaient l'effectif anglo-canadien*» (page 95), «*habits-rouges*» (pages 128, 245, 261, 311) étant le nom donné aux soldats anglais.

Sa «campagne de propagande» s'étend sur le mois de septembre. Lors de sa navigation sur le lac Saint-Pierre, il croise la «cage» de Louis Lacasse qui transporte «*deux cents fusils*», «*deux cent cinquante sabres*» (page 127), «*trois tonneaux de poudre et quelques milliers de balles*» (page 128), tout cela fourni par des gens du Vermont favorables à l'insurrection : «*Nos amis les Américains ont bien travaillé*» (page 127). Jules Verne pensait que, si les insurgés de la vallée du Saint-Laurent avaient quelque chance de succès, c'était parce qu'ils étaient adossés à un pays ami, d'où leur venaient les armes, les munitions, l'appui moral et

financier, et où ils pouvaient chercher refuge en cas de difficultés temporaires. Et il est exact que le Vermont joua un rôle stratégique significatif durant les rébellions de 1837-38, à la fois par sympathie et par nécessité car c'est sur son territoire que se réfugièrent de nombreux patriotes.

À Québec, Jean-Sans-Nom rencontre le député Sébastien Gramont qui lui apprend que, «en prévision d'une insurrection possible et qui éclaterait dans un délai rapproché, des mesures ont été prises par le gouverneur général. Sir John Colborne a concentré les troupes dont il pouvait disposer, de manière à se porter rapidement vers les principales bourgades des comtés du Saint-Laurent où, dit-on, s'engagera probablement la lutte» (page 116). L'agitateur veut que «toute la population canadienne se lève au même jour, à la même heure, et que les bureaucrates soient accablés par le nombre !» (page 116). Le député indique que le patriotisme est attisé par le clergé : «Nos prêtres prêchent contre la tyrannie anglo-saxonne» (page 117 ; en fait, il ne s'agit que du clergé paroissial). Il lui parle de l'abbé Joann, qui est le «porte-parole de la foi catholique et de la foi nationale. [...] À tout ce qu'il disait pour son Dieu, on sentait tout ce qu'il voulait dire pour son pays. [...] Il appelait les secours du ciel contre les spoliateurs des libertés publiques. [...] On eût dit que [...] son bras tendu agitait du haut de la chaire le drapeau de l'indépendance» (page 143).

Selon Jules Verne, qui se laisse entraîner par sa ferveur imaginative, au «meeting» du 15 septembre, à Laprairie, auraient assisté «le délégué de France» et «le chargé d'affaires des États-Unis» (page 240), ce qui est évidemment hautement fantaisiste. Dans d'autres «meetings», on aurait demandé «la rupture immédiate avec la Grande-Bretagne, on provoque les réformistes à passer des paroles aux actes, on décide de faire appel aux Américains» (page 241). Des défilés auraient eu lieu où on aurait clamé des slogans extrêmement radicaux et très littéraires : «Fuyez, tyrans ! Le peuple se réveille !» - «Union des peuples, terreurs des grands !» «Plutôt une lutte sanglante que l'oppression d'un pouvoir corrompu !» ; où on aurait fait flotter «un pavillon noir, sur lequel se dessine une tête de mort avec deux os en croix», et qui aurait porté les noms des gouverneurs anglais détestés, le romancier prêtant aux rebelles le drapeau noir du capitaine Nemo, de l'ingénieur insoumis Robur, du pirate Starkos, ce symbole de la révolte contre l'ordre politique et social, pour le meilleur ou pour le pire, étant revenu avec une surprenante fréquence chez celui qui était un bon bourgeois provincial de la fin du XIXe siècle français ! Il imagina aussi, «à l'honneur de l'ancienne France, un pavillon blanc, portant d'un côté l'aigle américain, environné d'étoiles, de l'autre l'aigle canadien, tenant dans son bec une branche d'érable» (page 242).

Lors des noces à la ferme de Chipogan, Jean-Sans-Nom put confier à M. de Vaudreuil et à sa fille que «les députés de l'opposition vont refuser au gouverneur général le droit qu'il prétend avoir de disposer des revenus publics sans l'autorisation de la Chambre [...] Le Parlement anglais a l'intention d'adopter une loi qui permettrait à lord Gosford de suspendre la constitution de 1794. Dès lors, les Canadiens français ne trouveraient plus aucune garantie dans le régime représentatif attribué à la colonie, et qui, pourtant, leur laisse si peu de liberté d'action !» (page 214).

Dans l'Histoire, le 4 octobre 1837 fut publiée l'"Adresse des Fils de la Liberté de Montréal aux jeunes gens des colonies de l'Amérique du Nord", qui marqua en quelque sorte le début des hostilités entre cette association et les loyalistes.

Au cours du mois, toutes les troupes britanniques régulières, sous la direction du général sir John Colborne, furent retirées du Haut-Canada et transférées dans le Bas-Canada. Elles étaient appuyées d'un grand nombre de miliciens loyaux, que Jules Verne appelle les «volontaires».

Parmi les assemblées des patriotes se tint en particulier, le 23 et 24 octobre, à Saint-Charles, l'assemblée des «six comtés de Richelieu, de Saint-Hyacinthe, de Rouville, de Chambly, de

*Verchères, de l'Acadie*», une assemblée de chefs patriotes (en particulier, Wolfred Nelson et Louis-Joseph Papineau) et d'approximativement six mille partisans. Jules Verne raconte : «*Papineau prononce un discours*» où il conseille «*de se maintenir sur le terrain de l'agitation constitutionnelle*» (page 242) ; le docteur Nelson lui répond «*que le temps était arrivé de fondre les cuillers pour en faire des balles !*» (page 243). Treize proposition sont adoptées, qui «*commencent par une affirmation des droits de l'homme, établissent le droit et la nécessité de résister à un gouvernement tyrannique, engagent les soldats anglais à déserter l'armée royale, encouragent le peuple à refuser d'obéir aux magistrats et aux officiers de milice, nommés par le gouverneur, puis à s'organiser comme les Fils de la Liberté.*» (page 243).

Surtout, le romancier introduit Jean-Sans-Nom qui, «*pour la première fois depuis la dernière prise d'armes de 1835, se montre publiquement, agite le drapeau de l'indépendance canadienne*», est reconnu et disparaît. «*Mais on l'avait revu, et l'effet fut immense.*» (page 243).

Lors de cette assemblée, on avait aussi approuvé solennellement l'organisation des "Fils de la Liberté", qui, le 6 novembre, à Montréal, tinrent une «démonstration» (page 244). D'où «*une collision qui mit les deux partis aux prises*» (page 244). Des membres du "Doric-club" tirèrent au pistolet sur «*le chevalier de Lorimier* [en fait, il ne portait pas ce titre, Chevalier étant seulement un surnom qu'on lui avait donné] *ayant la cuisse traversée d'une balle*», «*brisèrent à coups de pierre les fenêtres de la maison de Papineau, saccagèrent les presses du "Vindicator"*» (page 245). Jules Verne mentionne in extremis M. de Vaudreuil et Jean-Sans-Nom, mais le héros ne joue alors aucun rôle ! Quand il écrit : «*Une première victoire remportée dans le comté de Saint-Hyacinthe, c'était le soulèvement des populations riveraines du Saint-Laurent, c'était l'anéantissement de la tyrannie anglo-saxonne depuis le lac Ontario jusqu'à l'embouchure du fleuve.*» (page 251), il présente comme ayant été prévues non seulement la victoire de Saint-Denis mais des conséquences tout à fait exagérées et qui n'allaienr jamais se produire.

Le 16 novembre, vingt-six personnes firent l'objet d'un mandat d'arrestation, dont les chefs des "Fils de la Liberté", Papineau, O' Callaghan, Brown et Ouimet, ainsi que le député de Chambly, L.-M. Viger. Celui-ci, arrêté à Saint-Jean sous l'accusation de haute trahison, fut jeté en prison deux jours plus tard. Jules Verne se trompa donc en prétendant qu'il n'avait pas été arrêté, mais qu'il avait été incité par un «*inconnu*», qui est évidemment Jean-Sans-Nom, à délivrer deux patriotes, Pierre-Paul Demaray et Joseph-François Davignon, qui, eux, l'avaient été. Cela devait se faire lors de leur passage à Longueuil, mais Viger et Jean-Sans-Nom préfèrent renoncer, du fait des menaces de livrer le village aux flammes, pour tenter l'opération plus loin où Jean-Sans-Nom est reconnu par «*un agent de la maison Rip and Co*», ce qui provoque une échauffourée où Viger est blessé mais où les prisonniers sont délivrés tandis que Jean-Sans-Nom disparaît (pages 246-248).

L'organisation des "Fils de la Liberté" devint clandestine.

Le 22 novembre, à Saint-Charles, les patriotes du comté de Richelieu, sous la conduite de Thomas Storrow Brown, de Montréal, s'emparèrent du manoir du seigneur Pierre Debartzch (que Jules Verne ne mentionne que page 260) qui, auparavant patriote, était devenu un partisan du gouvernement, étant donc ce «*notable accusé d'être favorable aux Anglo-Canadiens*» dont il parle page 256. Le gouvernement décida de lancer ses troupes contre les patriotes de la vallée du Richelieu. Deux détachements de l'armée vinrent de Montréal pour attaquer Saint-Charles : l'un, sous le commandement du colonel Wetherall (devenu «*Wetherall*» dans le roman [page 251]), prit la route du sud par Chambly, et l'autre, commandé par le lieutenant-colonel Francis Gore, prit la route du nord par Sorel (ce sont les «*deux colonnes*» dont parle Jules Verne [page 251]).

Après avoir marché toute la nuit par un «*temps affreux*», les troupes de Gore, accompagnées par le shérif Édouard-Louis-Antoine Juchereau-Duchesnay (le «*député-shérif*» de Jules Verne [page 251]) et par le magistrat Pierre-Édouard Leclère, détenteur de mandats d'arrestation contre certains chefs patriotes, dont Papineau, O' Callaghan et W. Nelson, qui étaient réunis à Saint-Denis. Jules Verne y ajoute «*MM. de Vaudreuil, Vincent Hodge, André Farran, William Clerc, Sébastien Gramont*» qui, «*sur un mot qu'ils avaient reçu de Jean, étaient venus rallier les réformistes, en se dérobant non sans peine à la police montréalaise*», et même Clary. Il mentionne des «*compagnies de patriotes*» appelées «*Castors*» et «*Raquettes*» (page 252) ; en fait, les patriotes formaient des divisions de cent hommes dont chacune était placée sous le commandement de deux «*castors*», ou capitaines, disposant chacun de cinquante hommes, chaque «*castor*» commandant à cinq «*raquettes*» ou caporaux, ayant eux-mêmes sous leurs ordres neuf «*chasseurs*» ou simples soldats.

Les troupes anglaises arrivèrent le matin du 23 novembre, et attaquèrent les rebelles alors dirigés par le docteur Wolfred Nelson et retranchés à l'autre bout du village, dans «*une maison de pierre*», qui est appelée la maison Saint-Germain (page 254). Les murs résistèrent à l'attaque de l'artillerie, et les occupants étaient bien placés pour tirer par les fenêtres sur les assaillants. Pour le romancier, c'est Jean-Sans-Nom qui, surgissant «*à la tête d'une centaine d'insurgés, venus de Saint-Antoine, de Saint-Ours et de Contrecoeur*», obligea le colonel Gore à battre en retraite vers Sorel (page 255), remporta donc la victoire, et entraîna les patriotes vers Saint-Charles.

Vers cet endroit venait de Chambly le lieutenant-colonel Wetherall, avec sept cents hommes, soit six compagnies de fusiliers et un détachement de cavalerie, ainsi que deux pièces d'artillerie. Selon Jules Verne, il fit brûler les fermes (page 260), fait non avéré mais qui correspond aux ravages commis par Wolfe en 1759 sur la rive droite du Saint-Laurent. Il arriva à Saint-Charles le 25 novembre, et attaqua les deux cent cinquante patriotes, dont une centaine étaient armés de fusils et les autres de faux, de piques et de bâtons ; qui disposaient de deux vieux canons rouillés ; s'étaient retranchés derrière une barricade autour du manoir Debartzch. Ils étaient dirigés par «*Marchessault*» écrit Jules Verne, en réalité Marchesseault, un patriote qui avait pris part à la bataille de Saint-Denis, avant de défendre son propre village de Saint-Charles, où il se battit avec l'énergie du désespoir contre des troupes bien entraînées et trois fois plus nombreuses ; il réussit même l'exploit d'abattre le cheval que montait Wetherall.

Mais le romancier lui accole Jean-Sans-Nom, et, lorsque «*Marchessaut*» déclare : «*C'est ici que se décidera le sort du pays ! C'est ici qu'il faut se défendre...*», il fait ajouter par son héros : «*Jusqu'à la mort !*» (page 261). La colline, qui, pour Jules Verne, joue un rôle essentiel, n'existe pas en cette vallée tout à fait plate.

Quoi qu'il en soit, le combat fut «*une véritable boucherie*» (page 262), où, alors que Jules Verne prétend que «*le nombre [des morts] ne fut jamais connu, car la rivière entraîna nombre de cadavres*» (page 262), on sait que cent cinquante patriotes et seulement trente soldats anglais perdirent la vie. Il est exact que le village fut incendié en manière de représailles.

Louis-Joseph Papineau, Wolfred Nelson, Jean-Philippe Boucher-Belleville et des centaines de patriotes furent la vallée et se réfugièrent aux États-Unis. D'autres furent capturés et emprisonnés, Jules Verne indiquant que quarante-cinq patriotes l'étaient à Montréal, et onze à Québec (page 335). Pour Montréal, il parle de «*la prison de la Pointe-à-Callières*» (page 336 ; en fait, plusieurs patriotes y furent enfermés dans l'un des entrepôts de John Try converti pour l'occasion en prison temporaire), de «*l'ancienne prison située sur la place Jacques-Cartier*» et de «*la nouvelle prison au pied du Courant*». Ils étaient soumis à des conditions difficiles, «*souffrant du froid*», «*torturés par la faim*» (page 336).

Jules Verne attribue ces différents sorts à ses personnages : «*le député Gramont fait prisonnier*», André Farran, William Clerc, Vincent Hodge et les Harcher ayant pu s'échapper et même ces derniers se réfugier aux États-Unis, (page 292).

Pour le romancier, «*depuis la défaite des réformistes dans la journée du 25, le gouvernement temporisait. Il y avait même lieu de s'étonner qu'il ne cherchât point à compléter sa victoire en lançant ses colonnes contre les vainqueurs du 23. Sir John Colborne n'était point homme à reculer, cependant, devant les représailles que provoquerait un retour offensif, et le colonel Gore devait avoir hâte de venger sa défaite.*» (page 294). Il lui fit donc faire une nouvelle «expédition» militaire à Saint-Denis (page 295) qui, en fait, n'eut pas lieu, mais sert à inquiéter les gens de Saint-Charles et en particulier ceux de "Maison-Close".

Il mentionne la bataille de Saint-Eustache (pages 370-371), localité située au nord-ouest de Montréal. Ce qu'il en dit est avéré, mais il n'accorde à cet événement, aussi important que ceux de Saint-Denis et de Saint-Charles, que quelques lignes, comme si Jean-Sans-Nom ne pouvait agir qu'au sud du Saint-Laurent !

Ces affrontements entre les troupes britanniques régulières et les patriotes du Bas-Canada convainquirent Mackenzie que le moment d'agir au Haut-Canada était arrivé. La majorité de ses sympathisants se trouvait concentrée au nord et à l'ouest de Toronto, et il y recruta des centaines de mécontents. Le 5 décembre 1837, il entreprit de marcher sur Toronto avec environ huit cents rebelles, mal équipés et sans formation. Pour leur faire face, puisque les troupes britanniques régulières étaient occupées dans le Bas-Canada, on mit sur pied un petit groupe de miliciens locaux qui, malgré leur nombre inférieur, réussirent à bloquer l'avance de Mackenzie et de ses hommes vers Toronto. Deux jours plus tard, environ mille miliciens et volontaires loyaux contre-attaquèrent ce qui restait des forces de Mackenzie et les mirent en déroute, après un bref mais violent engagement. Une deuxième force rebelle, formée dans la région de Brantford par le docteur Charles Duncombe et Eliakim Malcolm, le 14 décembre 1837, près du village de Scotland, fit face à une forte troupe de miliciens dirigée par le colonel Allan Mac Nab, et fut facilement défaite, Duncombe et Malcolm devant s'exiler aux États-Unis. Cela marqua la fin de la rébellion dans le Haut-Canada. Deux semaines plus tard, Mackenzie (qui s'était aussi enfui aux États-Unis) et environ deux cents de ses partisans occupèrent l'île Navy, sur la rivière Niagara, et proclamèrent la République du Canada. Un navire de ravitaillement états-unien, le "Caroline" (nom véritable qui ridiculise donc les élucubrations des thuriféraires exaltés du romancier qui veulent qu'il l'ait choisi pour célébrer son amour d'enfant pour une cousine qui portait ce prénom !), fut capturé et incendié. Mais, le 11 janvier 1838, les rebelles, mal équipés et peu organisés, furent attaqués par les troupes britanniques, forcés de quitter l'île et de fuir aux États-Unis, en traversant la rivière. Huit cents d'entre eux, dont Mackenzie, furent mis aux arrêts. Deux de ses principaux lieutenants furent pendus pour trahison, alors que plus d'une vingtaine d'autres furent déportés dans une colonie pénitentiaire en Australie.

Il est absurde de la part de Jules Verne d'imaginer que les patriotes du Bas-Canada aient pu se réfugier seuls sur cette île. Mais, obsédé par son souvenir du Niagara et voulant absolument lui donner une place dans son roman, il profita du fait qu'un épisode de l'autre rébellion de 1837 s'y soit passé pour s'en servir, même s'il avait complètement escamoté les événements qui s'étaient déroulés au Haut-Canada concurremment avec ceux que vécut le Bas-Canada. Pour lui, Vincent Hodge s'y trouvait «*avec quelques Américains, qui s'étaient donnés corps et âme à la cause de l'indépendance*» (page 358).

À l'instar de ce qui se passait dans le Haut-Canada, des patriotes du Bas-Canada exilés au Vermont y reçurent l'appui de Vermontais qui s'étaient enflammés pour les partisans de la liberté qui parlaient leur langue (dont Brown, Nelson et O' Callaghan), et qui lancèrent une croisade en faveur de la démocratie au Canada, la masse ne voulant pas toutefois provoquer de conflit sérieux avec une nation aussi puissante que la Grande-Bretagne.

Le 8 janvier 1838, Mgr Lartigue y alla d'un second mandement, dans lequel il demanda notamment à ses diocésains : «*Que devez-vous penser aujourd'hui (après les combats et les*

destructions de l'automne) de votre clergé qui a fait tous ses efforts pour vous prémunir contre des doctrines perverses, qui a même encouru la haine de plusieurs, parce qu'il ne vous parlait pas dans le sens d'une faction dont malheureusement quelques-uns d'entre vous étaient alors engoués...»

Robert Nelson et ses partisans, qui s'étaient réfugiés aux États-Unis, y organisèrent en 1838 deux invasions, n'ayant cependant aucune chance de réussir contre les troupes gouvernementales qui étaient bien entraînées et fortement armées.

Ce que Jules Verne appelle la «*première tentative*», qu'il situe «*au mois de mars*» et dont il se contente d'indiquer qu'elle «*échoua dès le début*» (page 415), fut en fait tentée le 28 février. Les six ou sept cents rebelles, commandés par les docteurs Côté et Nelson, marchèrent vers la frontière et, arrivés au lieu de campement, situé à un mille en-deçà, proclamèrent Robert Nelson président de la "République du Bas-Canada". Il lut sa "Déclaration d'indépendance du Bas-Canada" qui jetait les bases, très progressistes pour l'époque, du nouvel État : séparation de l'Église et de l'État, droits égaux pour les Blancs et les autochtones, abolition du régime seigneurial, liberté de presse, égalité des langues française et anglaise, etc. Malheureusement pour les rebelles, le gouvernement états-unien, sous les pressions britanniques, décida de ne pas permettre qu'une telle invasion utilise son territoire comme sanctuaire. Nelson et Côté furent donc arrêtés pour violation de la neutralité, conduits devant un tribunal, puis relâchés. À la suite de cette tentative d'invasion manquée, ils formèrent une organisation militaire appelée "Les Frères chasseurs".

La «*seconde tentative*» devait, toujours sous le commandement de Nelson, faire descendre à deux cents cinquante hommes la vallée du Richelieu, prendre possession de Saint-Jean et se diriger vers Montréal. Le 4 novembre, vers les neuf heures du matin, ils furent à Napierville où le docteur Côté, à la tête de huit cents ou neuf cents rebelles, accueillit Nelson en chef de la République. Le 7 novembre, Côté envoya des hommes à Rouse's Point (État de New York) afin d'y rencontrer des recrues états-uniennes et de récupérer des armes cachées ; mais les premiers ne se présentèrent pas et les secondes avaient disparu. De retour à Napierville, ils firent face à «*six cents réguliers de sir John Colborne, sans compter cinq cents Indiens et quatre cents volontaires, furent mis en déroute*» et durent fuir vers les États-Unis. Jules Verne appelle cette bataille «*la journée d'Odelltown*» (page 415), alors qu'elle eut lieu un autre jour, pour aboutir au même échec.

Jules Verne n'arrive «*au mois de novembre*» que pour l'attaque d'*«un manoir seigneurial»* dont l'Histoire n'a pas gardé le souvenir ; pour, à «*Beauharnais*» (Beauharnois), la capture «*d'un bateau à vapeur*», le "Henry Brougham", qu'on disait rempli de soldats anglais alors qu'ils n'étaient que quelques-uns parmi les passagers, et que les rebelles décidèrent de couler.

Le romancier évoque encore quelques escarmouches, «*à Châteauguai*» (page 416 ; en fait, Châteaugay), «*à Terrebonne*», «*à Sainte-Anne*», et qui furent «*les derniers mouvements qui marquèrent la fin de cette période insurrectionnelle des années 1837 et 1838*» (page 417).

La loi martiale avait été déclarée (ce qu'apprend Lionel, page 327, ce qui est répété page 370 et page 418). «*Une récompense de quatre mille piastres fut offerte à quiconque livrerait le député Papineau*» (page 327) qui, comme de nombreux autres rebelles, dut s'enfuir aux États-Unis. Des centaines furent arrêtés ; Jules Verne indique : «*Leur procès s'instruirait suivant les formes militaires, et l'échafaud politique ne tarderait pas à faire de nouvelles victimes*» (pages 327-328) : elles sont douze : «*Cardinal, Duquet, Robert, Hamelin, les deux Sanguinet, Decoigne, Narbonne, Nicolas, Lorimier, Hindenlang et Daumais*» (page 418). Environ cent trente autres furent déportés en Australie. Sept, y compris le docteur Wolfred Nelson, furent envoyés en exil aux Bermudes.

Ce qui avait commencé par un problème politique se résolut finalement par la politique. En février 1839, John G. Lambton, lord Durham, qui avait enquêté sur les mécontentements des colons, et devait trouver une façon de les apaiser, produisit un rapport qui proposait d'établir un gouvernement élu par le peuple, responsable de ses actions, et d'unir le Haut et le Bas-Canada pour ainsi réduire l'autonomie des Canadiens français, peuple qu'il jugeait inférieur, «*sans histoire et sans littérature*», devant s'assimiler, se fondre dans l'Empire britannique, y être submergé dans une mer anglaise toujours grandissante grâce à l'immigration venant du Royaume-Uni. En 1840, l'"Acte d'Union" supprima les provinces du Haut-Canada et du Bas-Canada pour créer le «*Dominion of Canada*» (page 2) dans lequel les francophones, majoritaires dans le Bas-Canada, se trouvaient désormais en situation de minorité. Ils allaient, sous l'impulsion de l'Église catholique, tenter de réagir par «la revanche des berceaux» pour maintenir leur nombre relatif.

Jules Verne clôt son livre sur l'évocation «*d'une touchante cérémonie*» qui, chaque année, «*réunit les patriotes de Montréal, au pied de la colonne élevée sur la côte des Neiges, aux hommes politiques de 1837 et 1838*» (page 419). En fait, cette colonne se trouve dans le cimetière de Côte-des-Neiges ; sur une face du monument, on peut lire les noms des douze patriotes exécutés par arrêts de la cour martiale ; aux quatre encoignures du monument sont disposées des tablettes sur lesquelles on a inscrit, en ordre alphabétique, les noms des exilés politiques. D'autre part, le romancier évoque «*le jour de l'inauguration*» qui fut le 14 novembre 1858, soit moins de vingt ans après les événements, où M. Euclide Roy, président de l'"Institut canadien", prononça un discours qui se termina en effet par : «Glorifier le dévouement, c'est créer des héros !» (page 420).

Dans les distorsions qu'il fit subir à l'Histoire, Jules Verne voulut à toute force que les Hurons tiennent une place importante dans le système d'alliances des insurgés québécois de 1837, les faisant lutter fidèlement à leurs côtés, suggérant qu'ils étaient en mesure de coopérer politiquement et stratégiquement avec les paysans du Québec contre l'oppression anglaise. Selon lui, l'Angleterre ne leur aurait pas tenu trop rigueur de leur participation à l'insurrection, tant elle redoutait «*de fournir aux peuplades indigènes une occasion de venir en aide à leurs frères, de se soulever en masse, complication redoutable dans les conjonctures actuelles.*» (page 237). Mais cela est pure invention. Les vrais Hurons, qui vivaient à Lorette, restèrent tout à fait à l'écart du conflit. Et, comme il l'indique lui-même sans se rendre compte de la contradiction qu'il s'infligeait, les seuls Indiens qui s'impliquèrent furent les «*cinq cents*» qu'il plaça, à Odelltown, à côté des «*six cents réguliers de sir John Colborne*», et qui étaient donc des Iroquois, qui furent toujours (et sont encore) les alliés des anglophones !

Il voulut encore, dans son admiration naïve pour les États-Unis, que des États-uniens aient joué un grand rôle dans le mouvement d'indépendance des patriotes du Bas-Canada. Et, non content d'inventer Walter Hodge et son fils, Vincent Hodge, il fit aussi de l'épouse de Simon Morgaz une États-unienne, sans qu'on voie, en définitive, ce que cette nationalité apporte à sa décision de voir la trahison de son époux expiée par la lutte de ses fils en faveur du Canada français.

Enfin, il s'efforça d'insérer, dans les événements et les personnages historiques, un héros qu'on voit longtemps se dépenser d'une façon purement virtuelle et n'être jamais ensuite qu'un comparse guère crédible. N'aurait-il pas dû composer un véritable roman historique, remplir les blancs que laisse l'Histoire, choisir un personnage historique tel que Papineau, ou Chénier, ou...?

---

---

### Intérêt psychologique

C'est peut-être dans "*Famille-Sans-Nom*" que Jules Verne présenta la plus grande variété de personnages, plusieurs manquant de naturel mais étant certains dotés d'une véritable profondeur, même s'il fit cet étonnant aveu : «*Je ne suis pas un grand admirateur du soi-disant roman psychologique, parce que je ne vois pas ce qu'un roman a à voir avec la psychologie.*» (dans son entretien avec Robert Sherad, "*Jules Verne at home. His own account of his life and work*").

On peut examiner ces personnages dans un ordre progressif.

Le portrait de *Rip*, cet homme «*très fin, très délié, très audacieux aussi, avec quelque entregent, ayant la main ou pour mieux dire le nez dans bien des affaires particulières. Absolument dépourvu de scrupules d'ailleurs, et n'ayant pas l'ombre de sens moral.*» (page 30), qui «*a déployé tant d'intelligence dans l'affaire de Simon Morgaz*» (page 18), est très limité et, en fait, guère utile. Il n'existe que par sa fonction, une fonction assez spéciale et qui a peu de vraisemblance, celle d'un «*entrepreneur de police*» privé qui, avec «*Rip and Co.*», «*dirigeait une maison de renseignements et d'enquêtes à l'usage des particuliers, et dont le gouvernement avait maintes fois utilisé, non sans profit, les qualités spéciales*» (page 30) ; pour qui «*une affaire de police n'était qu'une affaire d'argent et il la passait sur ses livres comme un négociant, traitant même à forfait - tant pour une perquisition, tant pour une arrestation, tant pour un espionnage*» ; qui était donc obsédé par la rentabilité («*s'il aime son métier, il n'aime pas moins l'argent qu'il lui rapporte*») et par la «*régularité des écritures*» de son livre de comptes ; qui dépassait cependant ce souci en montrant beaucoup d'opiniâtreté : «*Bien que désappointé de l'insuccès de ses démarches, il ne désespérait pas de prendre sa revanche. En dehors de l'intérêt personnel, l'honneur de sa maison était en jeu. Il jouerait la partie jusqu'à ce qu'il l'eût gagnée*» (page 234). Curieusement, Jules Verne lui fait reconnaître une première fois Bridget à Maison-Close mais lui fait aussi renoncer à poursuivre la perquisition, comme si la souillure de cette femme était tellement disqualifiante qu'elle supprimait à ses yeux toute nécessité de fouiller le lieu à la recherche du patriote : «*Ce n'est pas elle qui cacherait un rebelle*» (page 315). Ne se comporte-t-il pas comme un chat jouant avec une souris? Son rôle devient essentiel quand, espion sur l'île Navy, il reconnaît Bridget une seconde fois, et révèle : «*Cette femme, c'est la femme du traître Simon Morgaz !*», avec toutes les conséquences tragiques que cela provoque. Ensuite, il disparaît. Plus qu'un simple représentant négatif de l'économie moderne en développement, de l'entreprise privée, c'est un personnage réellement satanique. Mais il ne faut pas pour autant voir dans les trois lettres de son nom les initiales R.I.P. («*Resquiescat in pace*» ou «*Rest in peace*») : il a plutôt la brutalité onomatopéique du mot anglais qui signifie «déchirure».

Contraste avec lui cet «*excellent homme*» qu'est *maître Nick*, que le romancier nous montre d'abord comme un «*placide tabellion*» (page 317), avec «*sa physionomie prévenante, sa large et rayonnante figure, qui s'épanouissait au milieu des volutes d'une chevelure bouclée, très noire autrefois, grisonnante à présent, ses yeux vifs et gris, sa bouche aux dents superbes, aux lèvres souriantes, ses manières aimables, enfin une belle humeur communicative*», sa «*personnalité très sympathique*» (page 47) car il «*avait un mot aimable pour chacun*» (pages 196-197). Il porte «*sa longue redingote, son gilet de velours, sa cravate blanche*» (page 319). Il est «*très apprécié pour la sûreté de son jugement, la valeur de ses conseils.*» (page 47). D'esprit conciliant, il «*avait toujours observé une prudente neutralité entre les deux partis politiques*» (page 49). Et il est déjà comique par sa pédanterie (son emploi de mots tels que «*anacrémentique*», «*pindariser*», etc.), sa moquerie à l'égard du talent de son clerc (alors qu'*«au fond, le brave homme était très fier des succès de son jeune poète, et il proposa de boire à la santé du "galant lauréat de la Lyre-Amicale".»* [page 212]), son

exubérance, son dynamisme (n'est-il pas «*un des meilleurs marcheurs du notariat canadien*» [page 85]?), sa gourmandise («*grand mangeur en même temps que fine bouche*» [page 183], il «*avait grandement fait accueil au repas*» [page 218]).

Jules Verne n'aurait pas dû révéler dès le début que, «*sous la peau bistrée, tournant au rougeâtre*» (il croyait que les prétendus «Peaux-Rouges» ont vraiment la peau rouge, alors qu'ils doivent ce qualificatif aux premiers autochtones que les Occidentaux virent, les Béothuks de Terre-Neuve qui, pour respecter leurs rites religieux, se peignaient d'ocre rouge), «*on devinait que le sang indien coulait dans ses veines*» (page 47) : la surprise de son accession à la chefferie des Hurons (page 203) aurait été plus surprenante.

Constraint à l'indianité, il est alors, pour plus de comique encore, désarçonné et même «*piteux*» (page 208), mécontent à l'égard de son clerc qui le pousse vers cette fonction, ce qui fait que, lors du festin, «*il avait noyé dans son verre les ennuis de sa souveraineté future*» (page 212). Mais il n'est guère huron, ne pouvant «*conserver la dignité froide d'un Mahoganni*», parce que «*c'était absolument contraire à sa nature ouverte et communicative*» (page 218). On peut se demander comment il se fait qu'il n'ait pas les caractères de sa race? alors que Jules Verne se montre par ailleurs si sensible à l'empreinte génétique.

À la ferme Harcher, lors «*des coups de fusils au dessert*», il reste d'abord à l'écart, veut conserver «*la plus stricte neutralité*», déclarant ne pouvoir s'«*insurger contre les autorités régulières*» (page 231) ; puis il s'entremet entre les belligérants et, étant en danger, amène les Hurons à se porter à sa défense et à obliger les assaillants à battre en retraite. Il décide alors de «*suivre les Mahogganis à Walhatta*», où commence pour lui une vie nouvelle qui lui déplaît, ce qu'il montre en restant «*vêtu à l'euro-péenne*». Si, quand parviennent les nouvelles des événements, il échappe à l'intronisation que voudrait Lionel, celui-ci, qui est un patriote, l'incite à défendre «*la cause nationale*» (page 327) ; mais il atermoie, «*cherche à calmer ses belliqueux sujets*», à «*gagner du temps*». Toutefois, avec les Mahogganis, il rejoint l'île Navy. Faut-il, au-delà des traits truculents, voir en ce notaire responsable de la fructification financière sur la place de Montréal de l'argent de la trahison, constamment à la recherche de la conciliation et des faux-fuyants, qui veut tenir le plus longtemps possible une position d'attentisme apeuré, qui résiste par inertie à l'Histoire, le représentant de l'esprit bourgeois, dont l'approche neutraliste serait toutefois en définitive la seule politique correcte?

M. de Vaudreuil, que le romancier dota d'un «*regard vif*», d'*yeux bleu-foncé d'un grand éclat*, d'une «*taille au-dessus de la moyenne*», d'une «*robuste constitution qui lui assurait une santé à toute épreuve*», d'une «*physionomie sympathique et prévenante*» qui en font «*le type par excellence du gentilhomme français*» (page 68), ne peut, comme nous l'avons montré, être le «*descendant des anciens gouverneurs du Canada sous Louis XIV*» (page 23). Il n'est longtemps que le propriétaire terrien entretenant avec son fermier «*une affection réciproque, amitié d'une part, dévouement de l'autre, que rien n'avait jamais démentis depuis tant d'années*» (pages 167-168) ; que le «*seigneur de la paroisse*» (page 168) ; que le patriote indéfectible qui signifie à Jean-Sans-Nom que «*c'est pour le pays qu'il faut mourir*» (page 302), qui pense qu'*«une cause qui repose sur la justice et le droit finit toujours par triompher*» (page 375) ; que la grande âme qui, devant «*une multitude déchaînée*» contre les Morgaz, «*sentait son cœur se révolter contre ce flot d'injustice, contre l'abomination de ces préjugés qui poussent au-delà de toutes limites les responsabilités humaines*» (page 390). Mais il se révèle aussi un père aimant qui, se souciant de l'avenir de sa fille et connaissant l'amour de Vincent Hodge pour elle, veut les unir, mais se plie devant son amour à elle pour Jean-Sans-Nom.

Pour la jeune fille qu'est Clary de Vaudreuil, «*sa taille élégante, son épaisse chevelure presque noire, ses grands yeux ardents, son teint chaud sous sa pâleur, son air un peu grave la rendaient peut-être plus belle que jolie, plus imposante qu'attrante, comme certaines*

*héroïnes de Fenimore Cooper. Le plus habituellement, elle se tenait dans une froide réserve, ou, pour mieux dire, son existence entière se concentrat sur le seul amour qu'elle eût ressenti jusqu'alors, - l'amour de son pays.*» Elle «était une patriote» (page 68). «Cependant, en ce cœur passionné, un autre amour était venu se confondre depuis quelque temps avec l'amour que lui inspirait son pays - amour idéal et vague, qui ne connaissait même pas celui auquel il s'adressait» puisque c'est Jean-Sans-Nom (page 69), qu'elle reconnaît donc intuitivement lorsque le visiteur à la villa Montcalm expose ses projets d'action insurrectionnelle : «Tout lui disait qu'elle avait devant elle le héros en qui son imagination incarnait la révolution canadienne» (page 95). «Avec quelle passion Clary entendait le jeune proscrit glorifier la cause qui leur était si chère à tous deux !» (page 103). Étant la marraine de l'enfant Harcher dont Jean sera le parrain, elle «était heureuse de ce lien qui les unirait l'un à l'autre pendant ces courts instants» (page 168). Elle montre bien le souci qu'elle a de lui en s'alertant : «Chaque heure de votre vie est un danger» (page 180). Mais elle cache encore son amour sous de nobles déclarations : «Être unis par le même sentiment de patriotisme n'est-ce pas être unis par le même sang ! Il me semble, parfois, que vous avez toujours fait partie de notre famille !» (page 187). Quand Jean envisage la possibilité de se livrer, elle a un cri «qui traduisait douloureusement le déchirement de son âme» (page 188). Le combat entre sa volonté de discréption et son attrance qui fait qu'«elle aurait voulu pénétrer plus avant dans la vie du jeune patriote» ; que, après avoir dit : «Pardonnez-moi si ma sympathie pour vous me fait peut-être sortir d'une réserve que je devrais garder !», elle soupçonne : «Il y a un mystère dans votre vie... tout un passé de malheurs !... Jean, vous avez beaucoup souffert?» (page 189) et ajoute : «Et ce qui rend votre situation plus douloureuse, c'est de ne pouvoir... non !... de ne vouloir vous confier à personne..., pas même à moi qui prendrais si volontiers une part de vos peines !... Eh bien... je saurai attendre, et je ne demande rien que de croire à mon amitié» (page 190). Il est amusant de voir poindre en elle la jalousie : «Il y a donc quelque part, pour vous donner asile, une maison plus hospitalière que la nôtre?» (page 215). Elle voudrait connaître «la mère du jeune proscrit». «Elle la verrait un jour. Sa vie n'était-elle pas indissolublement liée désormais à celle de Jean-Sans-Nom, et qui pourrait jamais rompre ce lien?» (page 216). Le terrible secret de Bridget étant découvert, elle connaît «un premier mouvement d'horreur», mais elle le domine, et peut lui dire : «Si vous êtes la plus infortunée, vous êtes aussi la plus honorable des femmes ! Vous n'êtes pas responsable de ce crime que vous avez expié si cruellement.» (page 364). Aussi, sur l'île Navy, protège-t-elle Bridget, car elle l'estime.

Cette femme, Jules Verne l'a vouée à un seul homme, et, s'il a pensé à l'amour de Vincent Hodge pour elle, s'il a fait de lui celui qui l'a sauvée d'un «danger pire que la mort» (page 285), s'il a ajouté le désir du père de les unir, il ne dit rien du sentiment qu'elle pourrait avoir pour cet autre héros, rival possible de celui avec lequel, après avoir dit à son père : «Ma vie est à un autre !» et pouvoir enfin déclarer à celui-ci : «Jean, nous allons mourir... mourir ensemble ! Jean, je vous aime... J'aurais été fière de porter votre nom !... Dieu ne l'a pas voulu !», elle trouve une mort tragique.

De cette figure encore plus éminemment tragique qu'est celle de Bridget, on constate, en définitive, qu'il ne sert de rien qu'elle soit états-unienne. C'est une parfaite chrétienne, mais il n'est pas indiqué si elle est protestante, puritaire peut-être, ce qui pourrait expliquer sa rigueur extrême (elle ne s'est pas encore donné le droit de prier pour Simon), sa volonté d'être la victime qui s'immole pour le crime d'un autre, son époux ; qui, «décidée à vivre du peu qui lui appartenait en propre - ne voulant rien garder de l'argent trouvé dans le portefeuille du suicidé» (page 155), se condamne à une triste vie recluse, «son regard semblant imprégné de ces larmes ineffaçables qui l'avaient si longtemps noyé» (page 154) ; qui se voe à la seule «expiation», élevant ses fils «dans l'idée du sacrifice et du renoncement à tout bonheur sur terre» comme dans la volonté de ne vivre que pour «rendre

*son indépendance*» au pays (page 388), disant à ses fils : «*Nos efforts ne tendent qu'à réparer le mal fait à notre pays, non le mal fait à nous-mêmes !*» (page 157) ; à qui d'autres épreuves ne sont pas ménagées : elle ne peut qu'être en proie au plus grand trouble quand elle découvre que se trouve chez elle M. de Vaudreuil, une des victimes de Simon Morgaz, que Clary (qui lui montre «*une vive amitié*», alors qu'elle se tient dans une «*extrême réserve*») et Jean sont «*liés l'un à l'autre*» ; dont le calvaire culmine enfin dans la rencontre avec Rip, la lapidation par la foule et la mort !

Ses deux fils, qui ont «*presque les mêmes yeux, le même regard de flamme, presque la même voix et les mêmes gestes*» (page 330), sont toutefois opposés : l'aîné, «*Joann, était d'un caractère doux, Jean d'un tempérament vif*» (page 28). Joann «*n'osait même penser à l'opprobre infligé désormais au nom de Morgaz*», «*redoutait de trouver coupable l'homme dont il était le fils*», tandis que Jean «*croyait à l'innocence*» de son père, «*se laissait emporter à ses instincts d'affection filiale*» (page 35). Mais ils sont «*tous deux énergiques sous leur douceur et leur vivacité*» (page 28), et «*les mêmes idées, les mêmes aspirations, se rencontraient dans ces deux êtres si unis par le cœur. Tous deux luttaient pour leur pays, chacun à sa manière, l'un par la parole, l'autre par l'action, l'un et l'autre également prêts aux derniers sacrifices*» (pages 144-145).

Joann. Il est plus proche de sa mère par «*sa figure passionnée, son regard pénétrant, sa voix chaude et persuasive*» (page 143). Il s'est dit «*que tous les bonheurs terrestres lui étaient interdits désormais. Sous l'influence d'idées religieuses, développées par l'amertume de sa situation, il avait voulu être prêtre*» (n'étant, toutefois, pas plus que sa mère, capable de prier pour son père [page 157]) mais prêtre militant [...] avec l'intention de soutenir par la parole les imprescriptibles droits de son pays», car il avait «*une éloquence naturelle surexcitée par le plus ardent patriotisme.*» (page 155-156). Pour Sébastien Gramont, «*c'est un véritable tribun de la chaire, d'une éloquence entraînante, que ne retient aucune considération personnelle, et qui ferait certainement à notre cause le sacrifice de sa liberté et de sa vie !*» (page 117). La prêtrise lui ménage d'ailleurs une relative impunité, lui permet d'être à la fois un «*porte-parole de la foi catholique et de la foi nationale*» (page 143), d'entretenir la flamme patriotique en profitant des tolérances que la police anglaise laissait aux prédicateurs, de prêcher la révolte, d'appeler à la lutte armée, de servir d'agent de renseignements aux patriotes, et de se montrer prêt à sacrifier sa vie pour sauver celle de Jean quand celui-ci est enfermé au fort Frontenac. S'y présentant comme «*un ministre qui vient offrir ses consolations à un prisonnier sous le coup d'une condamnation capitale*», il le convainc de le laisser se substituer à lui, lui montrant que sa «*présence est plus que jamais nécessaire au milieu des patriotes*». Connaissant la fin qui était destinée au héros (fin, plus noble que la pendaison, puisque le romancier le fit, comme le duc d'Enghien, «*tomber sous les balles, en pleine nuit, au pied de la palissade*» [page 346]), il est ainsi «*la première victime offerte en expiation du crime de Simon Morgaz !*» Alors que les personnages de prêtres sont rares dans l'œuvre de Jules Verne, il en a donc créé un ici qui est positif.

Jean-Sans-Nom, ce «*héros de roman*» (page 83), est «*un jeune homme de vingt-neuf ans à peine*» (page 54), «*de haute taille, les traits nobles, la physionomie sympathique, la voix entraînante*» (page 83), dont on ne sait toutefois pas ce qui permet de déterminer ce qui montre «*qu'il appartenait à la race franco-canadienne*» (page 92), qu'il était même «*un type accompli de la race franco-canadienne*» (page 54).

Ce patriote «*a tout ce qu'il faut pour entraîner les villes et les campagnes, une audace extraordinaire, un courage à toute épreuve*» (page 18), «*un sang-froid qui montrait combien il devait être toujours et partout maître de lui*» (page 95). «*On sentait qu'un feu couvait en son âme, que ses pensées s'inspiraient du plus profond patriotisme*» (page 95). Il déclare à

Bridget et Joann : «*Si nous triomphons, nous quitterons tous trois ce pays [...] Si tout est perdu [...] nous serons morts !*» (page 159).

Mais il apparaît qu'il «avait dû passer par les plus dures épreuves et s'être élevé à l'école du malheur» (page 54). «Sébastien Gramont sentait bien qu'il devait y avoir dans la vie de Jean quelque souffrance» (page 115). Véritable personnage romantique, il est un fils qui tente désespérément de racheter la faute inaugurale qu'est la trahison du père. Dans l'épisode du retour à Chambly, Jules Verne retrouve les accents de "Hernani" de Victor Hugo pour le montrer «absorbé par de torturants souvenirs» (page 135), «allant vers Chambly, comme s'il eût été attiré et repoussé à la fois, ayant conscience, pourtant, du combat qui se livrait en lui» (page 135), se demandant : «Que suis-je venu faire ici?», mais étant poussé en avant par «une force invincible» (page 136), «ayant voulu revoir ces lieux dont il s'était tenu éloigné depuis si longtemps. Au moment de jouer sa vie dans une lutte suprême, l'irrésistible désir l'avait pris de retourner là où cette existence misérable avait commencé pour lui.» (page 135 - ici c'est à "Tristesse d'Olympio" de Hugo qu'on peut penser !). «Devant les ruines de la maison détruite», il ressentit une telle douleur que «c'était, semble-t-il, plus que ne peut en supporter la nature humaine. Il fallait que Jean eût une extraordinaire énergie pour se contenir, pour qu'un cri d'angoisse ne s'échappât point de sa poitrine.» (page 142).

Jules Verne en fit aussi un amoureux qui était conscient de «la nature du sentiment auquel il s'abandonnait comme malgré lui», qui «sentait quel lien le serrait de plus en plus à Clary de Vaudreuil», mais était déchiré par l'impossibilité de «l'amour d'un fils de Simon Morgaz», et décidait : «Il fallait la fuir, ne jamais la revoir !» (page 188).

Et ce patriote avait à mener sa «campagne de propagande», et attendre «une circonstance qui achèvera d'exaspérer les patriotes contre la tyrannie anglo-saxonne» (pages 213-214). Lors de la survenue de Rip, il se contente d'abord «par un suprême effort de volonté» (page 219), mais se déclare pourtant et agit enfin, organisant la résistance quand éclatent «des coups de fusils au dessert». Il fait sa première apparition publique lors du «meeting» de Saint-Charles, le 23 octobre. Le romancier le fait intervenir, le 16 novembre 1837, à Saint-Jean, où, comme il est reconnu par «un agent de la maison Rip and Co», est provoquée une échauffourée où il disparaît. Puis c'est lui qui aurait convoqué les chefs réformistes à Saint-Denis où, lors de la bataille, il surgit «à la tête d'une centaine d'insurgés», ce qui oblige le colonel Gore à battre en retraite. À Saint-Charles, il «se bat comme un lion, toujours en tête des siens, toujours en avant dans la mêlée», toujours doté d'une invraisemblable immunité. Il sauve M. de Vaudreuil tout en pensant à prévenir Clary, qui est restée à Saint-Denis, le transporte à Maison-Close. Envisageant «une campagne à reprendre», il part donc pour constater les dévastations commises à Saint-Denis, revenir, après avoir échappé à des poursuivants qui sont conduits par Rip, à Maison-Close pour protéger M. de Vaudreuil, qu'il veut faire partir avec sa fille, lui et sa mère, vers la frontière. Lors de la perquisition qu'on fait à sa recherche, il décide de rester, voit donc Rip reconnaître Bridget, dévoiler ainsi leur secret à Clary, doit alors avouer à sa mère son amour pour la jeune fille, et s'enfuir, toujours en paria romantique «ne se trouvant jamais assez loin de ceux pour lesquels il ne pouvait plus être qu'un objet de mépris et d'horreur». Cerné par les hommes qui le traquent et qui «avaient ordre de le prendre mort ou vif», il se «défend avec une énergie terrible», mais est pris ; d'où, au fort Frontenac, sa bravade quand il «revendique contre l'Angleterre les droits du Canada», et est condamné à mort. Quand Joann se sacrifie pour le sauver, il s'y refuse d'abord, estimant que «le succès de notre cause ne tient pas à un homme», mais accepte et sort du fort, non sans être pris encore d'un irrésistible désir de revenir sur ses pas». Sur l'île Navy, la lapidation dont est victime Bridget l'amène à crier : «Ma mère !», à faire face avec elle à «une multitude déchaînée», à refuser, comme elle le lui demande, de pardonner à ces gens, pour se préparer à «se faire tuer à la prochaine attaque» où il n'est pas «même effleuré», peut venir sauver Clary «couvert de sang - du sang des royaux - sain et sauf, après avoir en vain cherché la mort, après l'avoir vingt fois donnée». Il faut qu'il soit tout de même

«frappé de deux balles», pour se retrouver sur la "Caroline" avec Clary et, sur ce «*brûlot en feu*», glisser vers les chutes du Niagara en s'écriant : «*Expiation !... Expiation !*» (page 414). On peut se demander si Jules Verne ne s'est pas identifié à Jean. En effet, on peut remarquer qu'il a fait de Simon Morgaz un avocat alors que son propre père était avoué ; que, entre Jean et Joann, il y a la même différence d'un an qu'entre lui et son frère, Paul ; que, à Chambly, «devant les ruines de la maison détruite», Jean rencontra un vieillard qui lui en expliqua la raison, et lui indiqua : «*J'ai soixante-dix ans, j'en avais cinquante-huit à l'époque de cette abominable affaire.*» (page 142) ; or soixante-dix ans était l'âge qu'avait Jules Verne au moment de l'écriture du roman et cinquante-huit celui qu'il avait au moment de l'*«abominable affaire*» qu'il avait lui-même connue avec l'attentat, toujours demeuré obscur, dont il fut victime de la part de son neveu, Gaston ; que, à la fin, Jean-Sans-Nom et Clary de Vaudreuil meurent à bord de "La Caroline", nom authentique du bateau de l'île Navy mais aussi de la cousine que le futur romancier aimait au temps de son enfance !

Donc, dans "*Famille-Sans-Nom*", Jules Verne sut ne pas susciter, comme à son habitude, des personnages unidimensionnels, tout d'une pièce. S'ils sont conventionnellement comiques ou tragiques, il reste qu'ils sont dotés d'une cohérence qu'on ne trouve pas dans les autres aspects du livre.

---

### Intérêt philosophique

Les romans historiques étant, comme tous les romans, écrits en fonction de ce qui se passe au moment de leur rédaction, et leurs auteurs voulant même agir sur leur époque, "*Famille-Sans-Nom*" est évidemment un roman politique, qui porte un jugement sur le Bas-Canada ainsi que sur la France du temps de sa rédaction. Et il offre aussi d'intéressantes réflexions d'ordre plus général.

\* \* \*

Jules Verne, en tant que Breton, catholique, conservateur, se sentait très proche des paysans du Québec, et voulut faire partager aux Français son sentiment de solidarité en indiquant dès le début que la population du Bas-Canada «*n'en est pas moins restée française, et elle se rattache à l'ancienne Gaule par ces liens du sang, cette identité de race, ces instincts naturels que la politique internationale ne parvient pas à briser*» (page 2). C'est avec une satisfaction manifeste qu'il cita ces auteurs du XIXe siècle qui caractérisèrent le Canada français comme «*une France du vieux temps où régnait le drapeau blanc fleurdelisé*», comme «*le champ d'asile de l'ancien Régime, comme une Bretagne ou une Vendée d'il y a soixante ans, qui se prolonge au-delà de l'Océan. Sur ce continent d'Amérique, l'habitant a conservé avec un soin jaloux les habitudes d'esprit, les croyances naïves et les superstitions de ses pères*» (page 67). La mention de la Vendée ne vint pas ici par hasard sous sa plume : dans sa jeunesse, il avait écrit une nouvelle sur la Chouannerie, "*Le comte de Chanteleine*" ; et il avait conservé des amis dans les milieux de petits hobereaux conservateurs et non conformistes de l'Ouest de la France.

\* \* \*

Jules Verne suivit encore dans ce roman une des lignes de force de sa pensée politique : la défense des minorités, des nationalités. Il affirma ici : «*On ne détruit pas une nationalité, lorsque la majorité des habitants a gardé l'amour de son ancienne patrie et ses aspirations d'autrefois.*» (page 6) ; et, pour lui, les Canadiens français sont une nation au plein sens du terme, ont des droits nationaux indiscutables. Il fut de leur côté, comme il fut du côté des révoltés grecs de 1820-1825 dans "*L'archipel en feu*", du côté des insurgés hongrois dans

“*Mathias Sandorf*”, du côté des Boers chassés de leurs terres dans “*L'étoile du Sud*”, du côté des Slaves opprimés par les barons baltes dans “*Un drame en Livonie*”, du côté des Fenians irlandais dans “*P'tit bonhomme*” et “*Les frères Kip*”, du côté des Bulgares impatients de secouer le joug turc dans “*Le pilote du Danube*”.

Cependant, il imprégna tout le roman de trop d'exaltation patriotique, exagéra l'ampleur du soulèvement, voulut donner un caractère de masse à la rébellion de 1837 : «*C'était plutôt comme une conspiration universelle, à l'état latent*» (page 71). «*Le pays était prêt à se lever contre l'oppression des loyalistes et des agents de la Couronne*» (page 94). «*L'Angleterre ne voulait voir que les menées d'une faction, là où il s'agissait d'un élan national*» (page 242). Comme, selon lui, cet élan national trouvait son assise et son ressort dans la paysannerie qui était mieux sensibilisée aux impératifs de la lutte nationale considérée comme la lutte pour la libre possession de la terre natale, il fit de la ferme de Chipogan le symbole de ce lien profond entre un peuple et sa terre. En fait, en dépit de l'activisme de Jean-Sans-Nom mais selon la vérité historique, le mouvement resta limité à quelques comtés de la région de Montréal et même spécialement à ceux de la vallée du Richelieu.

D'autre part, “*Famille-Sans-Nom*” est un roman qui s'inscrivait dans la poussée de nationalisme anglophobe qui fut très sensible dans la France des années 1880-1890, et qui culmina en 1892 avec l'affaire de Fachoda et l'éviction humiliante de la France par le Royaume Uni en Afrique orientale. Jules Verne y apporta sa contribution en prenant, en 1888, avec sympathie, chaleur et même passion, fait et cause pour les francophones du Bas-Canada en butte aux vexations du pouvoir anglais, en vitupérant l'impérialisme britannique.

Il se livra ici encore, avec une approche trop ethnique du problème, à une hargneuse attaque en règle de «*la tyrannie anglo-saxonne*», manifestant lui-même «*cette haine instinctive contre tout ce qui était de race anglo-saxonne, "ce qui sentait l'Anglais", comme on disait alors en Canada*» (page 104). Il critiqua le colonialisme anglais : «*Les Anglais n'ont jamais su s'adjoindre les peuples qu'ils ont soumis ; ils ne savent que les détruire*» (page 6). Il allait le faire encore dans le cas de l'Australie avec “*Mistress Branican*” (paru en 1891).

Mais le manichéisme de l'opposition des «races» qu'il manifesta est d'autant plus contestable que la rébellion de 1837 fut aussi le fait d'anglophones, au Bas-Canada lui-même et au Haut-Canada, ce que, comme cela a été indiqué, il choisit de passer complètement sous silence.

S'il fit dire à maître Nick que «*les insurrections, lorsqu'elles ne réussissent pas dès le début, ont peu de chances de réussir ensuite*» (page 328) ; s'il constata lui-même que, «*au lieu d'une révolution, l'histoire n'aurait plus à enregistrer qu'une révolte*» (page 370), et que déjà «*nombre de Canadiens, tout en réservant leurs droits, tout en protestant contre des abus manifestes, travaillaient à l'apaisement des esprits*» (page 370), il reste que, comme aveuglé sur le destin des Canadiens français, s'il avait bien saisi l'authenticité de leur malaise, leur désir de liberté, il n'offrit pas de réflexion sur l'échec du mouvement, et manqua totalement de clairvoyance politique sur ses conséquences. Il fit dire à maître Nick à l'île Navy : «*Si la rébellion n'a pas encore pu réussir, les réformes demandées se réaliseront par la force des choses. Le Canada recouvrera ses droits tôt ou tard, il conquerrera [sic] son autonomie, il ne dépendra plus que nominativement de l'Angleterre*» (page 373). Il est dit que Simon Morgaz avait voulu «*rendre son indépendance*» (page 388) au pays. Il est indiqué que Papineau a pu «*voir le Canada en possession de son autonomie, sinon de sa complète indépendance*» (page 418), et Jules Verne évoqua cette possibilité avec des accents à la Zola (“*Germinal*” datait de 1885) : «*Cependant, si les insurrections avaient avorté, elles avaient germé à plein sol. Avec le progrès que le temps impose, ces germes devraient fructifier. Ce n'est pas en vain que des patriotes versent leur sang pour recouvrer leurs droits. Que cela ne soit jamais oublié de tout pays à qui incombe le devoir de reconquérir son indépendance*» (page 419).

Cette indépendance, le Canada français ne l'a jamais eue ! L'actuel Québec fut colonie française puis colonie anglaise ; il est actuellement province d'un État qui a pris le nom de Canada alors que c'est celui qui avait été donné par Jacques Cartier aux terres qu'il avait découvertes, le Saint-Laurent étant d'ailleurs d'abord appelé «la rivière de Canada» ; qui fut donc subtilisé quand on le choisit pour désigner la prétendue confédération créée par ce que le romancier français appelle «*la constitution de 1867*», tandis que ceux qui se donnaient au temps de Nouvelle-France le nom de «Canadiens», durent s'appeler «Canadiens français» à mesure que les «Anglais» devenaient aussi Canadiens, puis s'appeler Québécois depuis leur «Révolution tranquille».

Jules Verne commit l'erreur de penser que «*le Dominion of Canada*» était une «solution durable», car «*les éléments franco-canadiens et anglo-saxons se coudoient dans une égalité parfaite*», ce qu'il contredisait d'ailleurs de façon flagrante dans la phrase suivante : «*Sur cinq millions d'habitants, près du tiers appartient encore à la race française*» (page 419). Il vanta «*la constitution de 1867*» sans se rendre compte qu'elle réduisait sévèrement la place des francophones puisqu'ils n'étaient désormais majoritaires que dans une province parmi dix ; qu'ils étaient voués à subir un processus de rouleau compresseur qui n'allait cesser de progresser en écrasant leurs droits, en s'employant à diminuer leur importance démographique.

«*Famille sans nom*» se termine donc sur une note apparemment optimiste, mais d'un optimisme tellement factice qu'il perd toute valeur.

\* \* \*

Par ailleurs, Jules Verne voulut alerter ses compatriotes sur des questions qui se posaient en 1888.

Considérant que tout Français devait se sentir comptable de l'intégrité nationale, il établit une sorte d'analogie entre le Bas-Canada et l'Alsace-Lorraine qui avait été annexée par l'Allemagne à la suite de la guerre de 1870 : «*Cette Nouvelle France, n'était-ce pas un morceau de la patrie, comme cette Alsace-Lorraine que l'invasion brutale allait arracher trente ans plus tard? Et les efforts tentés par les Franco-Canadiens pour lui rendre au moins son autonomie, n'est-ce pas là un exemple que les Français de l'Alsace et de la Lorraine ne doivent jamais oublier?*» (page 10). La formule clé du livre, cette sentence proférée par Jean-Sans-Nom dès sa première apparition dans l'histoire : «*Une province arrachée à son pays, c'est un enfant arraché à sa mère ! Cela doit être l'objet de revendications sans trêve, de luttes sans merci ! Cela ne peut s'oublier jamais !*» (page 95), doit, pour le lecteur français du temps, s'appliquer à l'Alsace-Lorraine. Le roman fonctionnant en miroir, l'histoire de la résistance des Canadiens français contre «*la tyrannie anglo-saxonne*» est donnée comme exemple de celle qu'il faudrait faire contre la tyrannie allemande.

Cependant, inversement, disant qu'on devait comprendre le drame de la trahison de Simon Morgaz «*surtout dans cette France, qui n'ignore plus "maintenant" combien sont implacables les haines que mérite le crime de lèse-patrie*» (page 23), il semble que Jules Verne ait aussi voulu mettre en garde contre le danger que représentait ce mouvement politique de la fin du XIXe siècle (1885-1889) qui était appelé le boulangisme, du nom du général Georges Boulanger, militaire de prestance qui était devenu ministre de la Guerre, et pouvait inquiéter par son discours belliqueux nourrissant l'espoir de la revanche contre l'Allemagne, et par la promotion d'une politique sociale révolutionnaire.

On peut se demander aussi si Jules Verne n'a pas voulu faire un éloge de l'Ancien Régime, où, au-delà des classes et des violences, régnait une aristocratie de l'esprit, incarnée dans les glorieux et désuets fondateurs comme dans M. de Vaudreuil qui est du côté patriote mais a son répondant, et non point son ennemi, dans la figure, côté anglais, de lord Gosford, qui est doté de compréhension et d'éthique.

\* \* \*

Au-delà du problème particulier du Canada français et de la situation historique que fut la Rébellion de 1837, "Famille-Sans-Nom" nous invite à plusieurs réflexions d'intérêt encore plus général.

En effet, Jules Verne manifesta au passage une préoccupation écologique qu'il exprima d'ailleurs dans l'ensemble de son œuvre. Dans "Famille-Sans-Nom", on lit : «Les bûcherons font là une fructueuse mais regrettable besogne, en jetant bas chênes, érables, frênes, châtaigniers, trembles, bouleaux, ormes, noyers, charmes, pins et sapins, lesquels, sciés ou équarris, vont former ces chapelets de cages qui descendent le cours du fleuve. [...] Ces impitoyables dévastateurs [...] épisent la fécondité terrestre par des pratiques vicieuses : ils ont assassiné le sol !» (page 162). Il aurait pu encore commenter le fait que le bois qui constitue la «cage» de Louis Lacasse allait être chargé «à bord du "Moravian", à destination de Hambourg» (page 128) ; en fait, la mention d'un port anglais aurait été plus vraisemblable, la métropole ayant sévèrement exploité, à coupes claires, le bois du Canada pour ses constructions navales.

D'autre part, Jules Verne fit, de la ferme des Harcher, «un modèle d'exploitation agronomique» : «Les méthodes d'assolement empêchaient les terres de s'y appauvrir. On ne se contentait pas de les y laisser se reposer à l'état de jachères. On y variait les cultures - ce qui donnait des résultats excellents. [...] Il n'était pas à craindre que ces terres, soumises à un surmenage agricole, finissent par s'épuiser et se changer en arides savanes envahies par le fouillis des broussailles.» (page 163).

Jules Verne poursuivit aussi dans "Famille-Sans-Nom" sa dénonciation du rôle de l'argent. En effet, Simon Morgaz a compromis honneur et enfants par sa «passion du jeu» (page 28), qui entraîna des dépenses effrénées, «de graves difficultés pécuniaires», fit péricliter son cabinet (page 29) ; puis il succomba à la tentation d'accepter «l'énorme somme de cent mille piastres» (page 31), tentation offerte par Rip qui, d'ailleurs, ne travaille que pour l'argent, qui corrompt et ne peut acquérir une signification rédemptrice que lorsque le salaire de cette trahison est thésaurisé, puis injecté à doses fractionnées pour financer l'agitation anti-anglaise.

D'autre part, Jules Verne montra sa méfiance à l'égard de la foule, sa crainte des forces populaires qui, si elles sont toujours dépositaires du seul résidu d'esprit de liberté, sont aussi bien souvent violentes. La positivité du peuple est réduite par sa soumission scandaleuse et atroce à des préjugés tels que l'hérité des trahisons, l'éternité des fautes, la volonté d'accomplissement du châtiment. Le romancier stigmatisa «ces préjugés odieux, qui étendent jusqu'aux innocents la responsabilité des coupables, qui veulent qu'un héritage de honte se transmette des pères aux enfants, comme la ressemblance physique ou morale !» (pages 395-396). On voit les gens de Chambly, à chaque anniversaire de la trahison, se livrer à un véritable rituel annuel d'exorcisme en brûlant l'effigie de Simon Morgaz. À l'île Navy, la foule des patriotes, «en proie à un de ces délires irrésistibles qui poussent aux plus lâches attentats» (page 381), virer à la démence en lapidant Bridget Morgaz, ce qui produit une image évidemment efficace du retournement de la ferveur patriote en effervescence populaire qui déborde dans l'excès d'une cruauté, d'une vindicte non fondée en raison. «Que de pareils sentiments se fussent manifestés à l'égard de cette malheureuse femme, que l'on fit remonter jusqu'à elle la responsabilité des trahisons de Simon Morgaz, c'était d'une révoltante injustice. Cela ne pouvait se comprendre que de la part d'une foule qui, toute à son premier mouvement, ne réfléchissait plus. Mais que la présence de Jean-Sans-Nom ne l'eût pas arrêtée dans son affolement, après ce que l'on savait de lui, cela passait toutes limites» (page 388). La protestation de Jules Verne faisait écho à la sentence de Victor Hugo : «Souvent la foule trahit le peuple».

Enfin, on ne peut manquer d'être outré par le rigorisme religieux dont font preuve ces bons chrétiens que sont Bridget et ses fils. S'ils subissent la vindicte publique, ils refusent toute réhabilitation pour le traître, le prêtre déclarant : «*Si Dieu peut pardonner, je sais que cela est interdit aux hommes*» (page 157). Dans leur masochisme, ils acceptent que «*la responsabilité du crime retombe sur des innocents*» ; ils acceptent d'être «*des parias, des "outlaws" que la société repousse, qu'elle met, pour ainsi dire, en dehors de l'humanité*» (page 158), d'être des «*misérables dont le contact est une souillure*» (page 159), Bridget affirmant : «*Il faut souffrir !... C'est notre part ici-bas !... C'est l'expiation !*» (page 390) - «*Mon fils, ton frère est mort, et moi, je vais mourir, après avoir bien souffert ! Je ne me plains pas ! Dieu est juste ! C'était l'expiation !*» (page 392), ce à quoi acquiesce aussi Jean : «*Expiation !... Expiation !*» (page 414).

---

### Conclusion

Si “*Famille-Sans-Nom*” est un roman historique où Jules Verne se proposa de faire connaître la situation malheureuse des Canadiens français, il le fit en se permettant trop de fantaisies, trop d'inexactitudes et d'erreurs flagrantes (géographiques, ethnographiques et historiques), ce qui, en définitive, ne sert pas du tout la cause des Patriotes ; s'il fit vivre des personnages dont le fort drame est étroitement lié à celui d'un peuple, ils sont trop empreints de romantisme et de manichéisme ; s'il offrit tout de même des sujets de réflexion intéressants, il encombra son texte de trop d'éléments inutiles. On peut donc considérer que cette œuvre porte une ombre sur la grande réputation de son auteur, et regretter qu'ait été gâchée cette occasion de voir un tel écrivain prendre avec sérieux la défense des Canadiens français !

---

### Destinée de l'œuvre

En 1888, “*Famille-Sans-Nom*” fut publié dans le “Magasin d'éducation et de récréation”. Puis, en 1889, il parut en deux parties chez Hetzel dans une édition grand format illustrée de gravures en noir et blanc de Tiret-Bogné.

Mais il fut boudé des lecteurs.

En 1897, le roman fut adapté pour la scène par Georges Bastard ; en 1902, la pièce fut montée par Théo Bergerat au “Théâtre du Château d'Eau”.

En 1903, à Montréal, Germain Beaulieu produisit, au “Théâtre national”, une adaptation du roman en un drame de six actes et un prologue.

En 1913, Jacques Parès publia “*Trahison ou Simon Morgaz*”, drame historique en un acte.

En 1971, un fac-similé de l'édition par Hetzel fut publié à Montréal avec une couverture marquée des trois couleurs, vert, blanc et rouge, du drapeau des patriotes, d'un dessin représentant un patriote et de l'indication «Roman sur les patriotes de 1837-38», et avec une préface de Jean Chesneaux.

En 1978, le roman fut publié à Paris par l'Union générale d'éditions, avec, inscrits sur la couverture, les mots «Pour le Québec libre» qui avaient été prononcés par le général de Gaulle en 1967 ; avec, de Francis Lacassin, une préface intitulée “*Jules Verne ou Le socialisme clandestin*” (tentative d'explication de la complexité des différents aspects de l'écrivain : par certains côtés, on pouvait le classer parmi les conservateurs, par d'autres, on pouvait le classer comme anarchiste) et une postface où fut rappelée l'histoire du Québec ainsi que la déportation des Acadiens en 1755.

La même année, le roman parut à Montréal, dans la collection “Québec 10 sur 10”, avec une couverture où il était écrit, au-dessus du titre, «1837... les patriotes... le Québec», et une préface intitulée “*Le voyage de Jules Verne au Canada*” mais non signée.

En 1999, le chanteur québécois Robert Charlebois produisit une tragédie musicale basée sur "Famille-Sans-Nom" et intitulée "Jean-Sans-Nom", le livret étant de son cousin et poète Jean Charlebois, la musique de Gilles Ouellette et la mise en scène de Robert Lepage qui recourut à un grand écran vertical où étaient projetées les gravures en noir et blanc de Tiret-Bogné, les comédiens, vus à travers des lunettes polarisées, pouvant entrer et sortir à leur guise des images que le narrateur, Robert Charlebois, faisait se succéder à l'aide d'une grande manivelle, tout en débitant le texte dans lequel s'intercalaien des chansons interprétées en particulier par Gildor Roy, jouant Rip, et par Joël Legendre, jouant Joann.

## *André Durand*

Faites-moi part de vos impressions, de vos questions, de vos suggestions, en cliquant sur :

[andur@videotron.ca](mailto:andur@videotron.ca)

Peut-être voudrez-vous accéder à l'ensemble du site en cliquant sur :

[www.comptoirlitteraire.com](http://www.comptoirlitteraire.com)